

# Consommation

ANNALES DU C.R.E.D.O.C.

Sou1970 - 3142 à 3143

1970 n<sup>os</sup> 2 et 3

●  
avril septembre

Le Centre de Recherches et de Documentation sur la Consommation, association à but non lucratif régie par la loi de 1901, est un organisme scientifique fonctionnant sous la tutelle du Commissariat Général du Plan d'Équipement et de la Productivité. Son Conseil d'Administration est présidé par M. Jacques DUMONTIER, Directeur de la Statistique Générale à l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques. Ses travaux sont orientés par un Conseil Scientifique nommé par le Conseil d'Administration.

Les travaux du C.R.E.D.O.C. se développent dans les cinq lignes suivantes :

- Étude de l'évolution de la consommation globale par produit et par groupe socio-professionnel.
- Analyse du comportement du ménage et économétrie de la demande.
- Établissement de perspectives de consommation à moyen et long termes.
- Méthodologie de l'étude de marchés des biens et services individuels et collectifs.
- Étude du comportement de l'épargnant.

Les résultats de ces travaux sont en général publiés dans la revue trimestrielle « Consommation ».

Exceptionnellement, ils peuvent paraître sous forme d'articles dans d'autres revues françaises ou étrangères ou bien faire l'objet de publications séparées, lorsque leur volume dépasse celui d'un article de revue.

Le Centre de Recherches et de Documentation sur la Consommation peut en outre exécuter des études particulières à la demande d'organismes publics ou privés. Ces études ne font qu'exceptionnellement l'objet de publication et seulement avec l'accord de l'organisme qui en a demandé l'exécution.

---

**Président : Jacques DUMONTIER**

Directeur de la Statistique Générale  
à l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques.

**Vice-Présidents : R. MERCIER**

Directeur Général de la Société d'Études pour le Développement Économique et Social.

Ph. HUET

Directeur Général au Ministère de l'Économie et des Finances, chef de la mission R.C.B.

**Président du Conseil Scientifique : G. ROTTIER**

Directeur Général du Centre d'Études et de Recherches sur l'Aménagement Urbain.

**Directeur : E. A. LISLE**

Secrétaire Général du Centre de Recherche Économique sur l'Épargne.

**Directeur adjoint : G. RÖSCH**

---

*Toute reproduction de textes ou graphiques est autorisée  
sous réserve de l'indication de la source.*

XVI<sup>e</sup> année

N<sup>os</sup> 2-3 Avril-Septembre 1970

# Consommation

COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN D'ÉQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITÉ  
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

CENTRE DE RECHERCHES  
ET DE DOCUMENTATION SUR LA CONSOMMATION

45, Boulevard de la Gare — PARIS 13<sup>e</sup>

**DUNOD**

É D I T E U R

92, rue Bonaparte PARIS-6<sup>e</sup>

Téléphone : DANton 99-15 C. C. P. PARIS 75-45

France : 50 F - Étranger : 57 F - Ce numéro : 25 F

N<sup>o</sup> d'appel Service « Abonnements » 783.89.63

## sommaire

Avant-propos ..... 3

### PREMIÈRE PARTIE

#### **L'ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION DES MÉNAGES DE 1959 A 1968**, par Jacqueline

NIAUDET ..... 7

Contexte général ..... 8

La consommation des ménages ..... 28

Conclusion ..... 74

### DEUXIÈME PARTIE

#### **TABLEAUX**

La consommation totale des particuliers. Séries  
révisées ..... 77

Tableaux d'évolution générale ..... 77

Tableaux détaillés ..... 87

Tableaux en quantités ..... 149

## AVANT-PROPOS

*En 1961, le CREDOC et l'INSEE avaient publié dans cette revue un tableau général de la consommation des Français de 1950 à 1960. Au cours des années suivantes, ces séries avaient été prolongées mais la dernière mise à jour, publiée en 1967, s'arrêtait en 1965. L'interruption, depuis lors se justifiait par l'important travail de révision des séries de comptabilité nationale, réalisé à l'occasion de l'adoption de la nouvelle base 1962.*

*Les séries révisées des comptes nationaux des années 1959 à 1969 ont été publiées dans deux volumes des Collections de l'INSEE (1). Les évaluations correspondantes de la consommation des ménages ventilées selon une nomenclature détaillée ont paru ensuite, accompagnées d'une note sur les définitions retenues ainsi que sur les méthodes et les sources utilisées (2). Jusqu'à présent, cependant, ces publications se sont limitées à une présentation du matériel statistique et aucune analyse d'ensemble du mode de vie des Français pendant les années 60 n'a été tentée à partir de cette nouvelle source.*

*Une telle analyse est présentée dans ce numéro double de Consommation. Elle s'appuie sur les séries de la consommation des ménages des comptes de la nation établies par le département des Ménages de l'INSEE, avec la collaboration du CREDOC pour certaines séries (essentiellement santé, culture et loisirs).*

*Le matériel présenté ici est homogène aux données de la Comptabilité Nationale (Base 1962). Il est relatif aux années 1959-1968, car il n'a pas encore été possible de rétablir des séries homogènes sur la période antérieure à 1959.*

*Les données sont présentées en valeur aux prix courants et, chaque fois que cela a un sens, en quantités physiques. L'évolution des valeurs est retracée et analysée à l'aide d'indices de valeur, de volume (ou de valeur à prix constants) et de prix. Le nombre de postes de la consommation que nous distinguons est de 223 ; un tel détail a l'avantage de permettre divers regroupements.*

---

(1) : Collections de l'INSEE, série C (Comptes et Planification) — Volume 7 : Les Comptes de la Nation. Base 1962. Résultats d'ensemble des comptes. Séries 1959-1966 — Volume 8 : Rapport sur les Comptes de la Nation 1969. Tome III : Les Comptes et agrégats. Séries chronologiques 1965-1969.

(2) : Collections de l'INSEE. Série M (Ménages : conditions de vie, consommation et revenus), volume 3. Août 1970. F. Pascaud : la consommation des ménages de 1959 à 1968.

Plusieurs types de nomenclatures peuvent ainsi être envisagés, dont trois sont couramment utilisés.

a) Un premier type, fondé sur les caractéristiques physiques des biens, regroupe tous les produits issus d'une même branche de production quel que soit le besoin auxquels ils répondent. La principale utilité de ces nomenclatures de produits est de définir, pour chaque branche industrielle, la demande finale des ménages. Elles sont nécessaires aux prévisions des ventes des entreprises sur le marché des biens de consommation ainsi qu'à celles des échanges interindustriels. Il est évident qu'elles ne permettent pas l'étude du comportement des consommateurs, encore qu'elles soient un très bon instrument d'analyse et de prévision des évolutions à moyen terme de prix relatifs.

b) Un second retient la durabilité comme critère de classement. Il distingue les services, les biens fongibles (alimentation, produits d'entretien, énergie, ...); les biens semi-durables (vêtements) et les biens durables. On obtient ainsi des séries qui se prêtent bien à l'étude des fluctuations conjoncturelles, pourvu que l'on dispose de données sur les stocks de biens durables (et éventuellement semi-durables) détenus par les ménages. Certaines enquêtes, parmi celles dont la liste est donnée en annexe, apportent ce complément indispensable aux séries globales qui, comme toutes les données de la comptabilité nationale, ne retracent que des flux.

c) Cependant c'est dans le cadre des nomenclatures dites fonctionnelles que sont présentées le plus souvent les séries détaillées de la consommation des ménages, ainsi d'ailleurs que les résultats des enquêtes sur les budgets familiaux. Les biens et les services y sont regroupés selon les principaux besoins auxquels ils satisfont : nourriture, habillement, habitation, hygiène et soins médicaux, transports, loisirs et distractions. C'est la nomenclature qui a été retenue pour les tableaux statistiques qui composent la seconde partie de ce numéro. On trouvera dans les publications de l'INSEE déjà citées des séries construites selon les nomenclatures des deux premiers types.

\*  
\* \*  
\*

La signification des données ainsi rassemblées ne doit pas être perdue de vue. Quatre observations s'imposent à leur sujet.

Tout d'abord le concept de consommation adopté est celui de la Comptabilité Nationale. Il fait peu de place à certains services de grande importance offerts gratuitement par la collectivité (non plus d'ailleurs qu'aux services rendus au sein de la cellule familiale).

Or les travaux entrepris au CREDOC depuis deux ans sur la « consommation élargie » ont souligné la contribution importante des biens et services collectifs dans la satisfaction des besoins des ménages, ailleurs que dans le seul domaine de la santé où ils avaient toujours été pris en compte. Sans qu'il soit encore possible d'évaluer de façon aussi précise que pour les consommations médicales la contribution de la collectivité dans les domaines de l'enseignement, de la culture, des loisirs ou des transports par exemple, il apparaît de toute évidence que cet apport est fondamental pour le niveau de vie et la qualité de vie de la population. Un prochain numéro de Consommation rendra compte des progrès réalisés pour étendre à tous les postes de la consommation les définitions et les méthodes d'évaluation appliquées traditionnellement dans le domaine des consommations médicales, ainsi que pour analyser les effets de redistribution qu'entraînent les prestations de services collectifs.

*La deuxième considération a trait à la nomenclature des produits utilisés pour analyser le mode de vie. Il est symptomatique qu'elle soit déjà moins détaillée et moins précise lorsqu'elle traite des services par opposition aux biens. Elle reflète en cela la tradition « matérialiste » de l'analyse économique telle qu'elle s'exprime à travers les Comptes Nationaux et dont les origines remontent aux économistes classiques et aux physiocrates, pour qui il n'était de richesse que tangible.*

*Mais surtout, il faut reconnaître que l'augmentation du niveau de vie (il a été multiplié par 2 de 1950 à 1968) et l'élargissement de la sphère des choix diminuent l'emprise des besoins primaires sur les comportements au profit d'autres facteurs de consommation. Ainsi, le besoin « Loisirs » est en réalité un ensemble d'activités entraînant la consommation de biens d'équipement (de sport, par exemple) mais aussi de moyens de transports, de vêtements (la mode « week-end »), d'aliments et de boissons (souvent hors du domicile), éventuellement de services financiers (assurances, crédits, ...). Mais comment associer rigoureusement consommations et activités sinon par des enquêtes fines sur ces dernières et une exploitation détaillée de leurs résultats ? Des travaux sont en cours au CREDOC qui permettront de le faire. En attendant, il apparaît imprudent de rendre compte de l'évolution passée de la consommation et de tenter de projeter ses tendances futures à partir des seules nomenclatures traditionnelles (alimentation, habillement, habitation, transport, hygiène et soins...) en négligeant les circonstances de la consommation (exercice d'une activité de loisir, de travail, de formation...). Aussi l'article qui ouvre ce numéro tente-t-il de corriger le cadre traditionnel en reclassant, par exemple, les soins personnels (parfumerie et coiffure, ...) avec l'habillement, sous la rubrique « parure » plutôt qu'avec la santé, sous la rubrique « hygiène et santé ». De même, nous avons essayé de placer les dépenses entraînées par les résidences secondaires sous la rubrique « vacances-loisirs » plutôt que sous celle du « logement ». Ce n'est là que la première ébauche d'une nomenclature plus appropriée à l'analyse et à la prévision du comportement du consommateur.*

*Ajoutons en troisième lieu que la Comptabilité Nationale ne fournit que des données globales (qui se ramènent à des grandeurs moyennes) et ignore tout de la répartition des consommations et des stocks de biens durables au sein de la population, c'est-à-dire, en définitive, des disparités de niveaux de vie. L'analyse fondée sur ces données globales doit donc être complétée par des études relatives à l'évolution des conditions de vie des diverses catégories de la population. Les nombreuses enquêtes conduites depuis 1960 par l'INSEE permettent de le faire ainsi qu'en témoigne l'article ci-après. Ces enquêtes donnent au demeurant une vision moins restreinte des comportements sociaux, puisqu'elles s'étendent à l'utilisation du temps, à l'usage qui est fait des loisirs, etc.*

*Signalons enfin que les séries qui suivent ont permis d'accorder une importance particulière à l'influence des prix. La théorie de la demande enseigne que les consommations se déplacent en fonction de la modification des prix relatifs, toutes choses égales d'ailleurs. Or la structure des prix a connu, de 1959 à 1969, de fortes modifications qui se sont traduites par des substitutions notables entre produits — extension des moyens de transport individuels moins chers aux dépens des transports collectifs devenus plus coûteux, par exemple. Ces modifications de la structure des prix relatifs sous-tendent par ailleurs l'élévation du niveau général des prix. Celui-ci est à l'origine d'une demande d'avoirs spéculatifs ou de biens-refuge engendrée par la conscience qu'ont les ménages de la dépréciation monétaire. Phénomène classique de retard d'adaptation, il semble que la conscience de l'inflation soit plus vive dans la décennie 60*

que pendant les années 50 alors même que le taux de l'inflation est devenu plus faible : la dépréciation monétaire, mesurée par l'indice des prix et la consommation des ménages, était de 5,8 % par an de 1950 à 1960, de 3,6 % par an de 1959 à 1968. La demande spéculative qui en résulte se manifeste au demeurant plus sur l'épargne et les produits financiers que sur les biens, hormis les objets d'art (dont la demande est pratiquement inconnue) et les résidences principales et secondaires dont la possession s'est fortement développée au cours de la période, en partie sous l'effet de l'inflation.

..

Les tableaux statistiques de la deuxième partie de ce numéro sont comme il a été dit, homogènes aux séries de consommation retenues dans les Comptes de la Nation et publiées par l'INSEE. Cependant, pour tous les produits alimentaires, nous avons introduit une différence notable de présentation en publiant, non pas seulement la consommation à domicile des ménages, comme l'a fait l'INSEE, mais la consommation totale du produit considéré, y compris l'utilisation qui en est faite par les établissements servant des repas. Il y a ainsi, sur ce point et sur d'autres, une complémentarité voulue entre la publication de l'INSEE et celle du CREDOC.

Les responsables du travail ont été pour l'INSEE MM. J. Albert et F. Pascaud, pour le CREDOC M<sup>me</sup> Karaimsky et M. Desce <sup>(1)</sup>. L'analyse des séries, le choix des sources annexes et l'étude qui constitue la première partie de cet ouvrage sont l'œuvre de M<sup>me</sup> Niaudet, Secrétaire Général du CREDOC.

En définitive, si l'élaboration des séries est à titre principal l'œuvre de l'INSEE, la responsabilité de leur interprétation qui en est faite ici, en incombe au CREDOC.

E. A. LISLE

---

(1) Avec l'assistance de M<sup>lle</sup> Bigault, M<sup>lle</sup> Campion, M. Desforges, M<sup>me</sup> Maillard et M<sup>me</sup> Mattys.

PREMIÈRE PARTIE

# L'ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION DES MÉNAGES DE 1959 A 1968

par

**Jacqueline NIAUDET (\*)**

« ... Que comprendre consiste à réduire un type de réalité à un autre ; que la réalité vraie n'est jamais la plus manifeste ; et que la nature du vrai transparait déjà dans le soin qu'il met à se dérober. »

C. LEVI-STRAUSS

En 1959, le franc vient d'être dévalué et une « politique de redressement » visant au rétablissement de la balance commerciale et de la balance des paiements est instaurée. L'année 1968 s'achève par la décision de maintenir la parité du franc, en dépit du déséquilibre des échanges et de mouvements spéculatifs internationaux, et le gouvernement décide d'appliquer un « programme de redressement ».

On est frappé par l'analogie des termes employés pour expliciter la politique financière et économique que les Pouvoirs Publics s'apprêtaient à mettre en œuvre en 1959 et en 1968, afin de remédier au déficit des opérations extérieures et aux pertes en devises. La période au cours de laquelle nous nous proposons d'analyser la consommation des Français, s'est ouverte et terminée par des crises. Elle recouvre

(\*) Cet article doit beaucoup aux critiques et suggestions des chargés de recherche du CREDOC dont les études constituent la toile de fond de ce travail. Je tiens à remercier tout spécialement E. A. Lisle, L. Desplanques et J. Albert, Chef de la division « Tableaux et prévisions à court terme de la consommation » à l'INSEE.



presqu'exactly la première étape de la V<sup>e</sup> République entre le retour et le départ du Général de Gaulle — mai 1958 et mars 1969 —. A bien des égards, c'est une période « charnière » dans l'histoire politique et économique de la France, caractérisée par l'influence grandissante du monde extérieur sur l'économie française (1959 est la première année de l'application du Traité de Rome et 1968 celle de l'élimination des barrières douanières au sein du Marché Commun) et marquée par un événement majeur : la fin de la guerre d'Algérie et le retour massif en métropole, d'une population nombreuse.

## CONTEXTE GÉNÉRAL

L'abandon d'une politique séculaire, protectionniste et coloniale ne s'opère pas sans heurts. La vie économique de la France a été bouleversée par les changements qui se sont produits sous l'effet de la décolonisation (1) d'une part et l'intégration au Marché Commun d'autre part.

Une des dernières étapes de notre histoire coloniale a été franchie avec les accords d'Évian qui mettaient fin à la guerre d'Algérie en 1962 ; les années 50 avaient été jalonnées par les conflits d'Indochine, de Tunisie, de Madagascar, du Maroc, se terminant chacun par l'indépendance des pays, par l'éviction de la population française et par une diminution des échanges commerciaux.

L'afflux d'une population (qu'on a estimé à 2 % de la population totale métropolitaine), démunie de biens, mais non de capitaux, a pris toute son ampleur en 1961-1962.

Les effets sur la demande intérieure ont été brutaux comme nous le verrons en analysant la consommation des ménages. Le recul de la part des pays d'outre-mer dans l'ensemble des échanges extérieurs de la France, a été ressenti vivement par les industries françaises, pour lesquelles ces pays représentaient un marché important. Le solde de la balance des paiements avec les pays d'outre-mer est passé de 2 978 millions en 1959 à 650 millions en 1968 (il s'était établi par un déficit de 290 millions en 1965). L'Algérie était en 1959, le premier client de la France ; nos ventes y représentaient 17 % de nos exportations, en 1965 elles représentaient 5 %. Elles ont repris en 1968 à la suite d'accords commerciaux. Ces quelques chiffres illustrent les transformations brutales que la France a subies — comme d'ailleurs la Belgique, les Pays-Bas et l'Angleterre.

Simultanément, les négociations qui aboutirent au Traité de Rome, avaient préparé l'opinion publique à l'idée d'une suppression des barrières douanières. Le système complexe de droits qui, depuis près d'un siècle, mettait le marché français à l'abri de la concurrence internationale, devait disparaître progressivement : chaque année depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1959, les droits de douane qui frappaient les échanges de produits industriels entre les Pays du Marché Commun, ont été abaissés

---

(1) « La décolonisation est un phénomène multiforme englobant des pays très divers, confus dans son déroulement admettant des solutions en apparence contradictoires, marqué d'hésitations, de brusques élans et de retours en arrière. C'est en même temps un phénomène qui se développe à une allure si rapide qu'il est malaisé de mesurer la portée des faits qui se succèdent », Jean Vacher Desvernais, *L'Avenir des Français d'Outre-Mer*.

de 10 % et l'élimination des barrières douanières était achevée en 1968. La part des échanges avec nos partenaires de la C.E.E. dans le commerce extérieur total, n'a cessé d'augmenter.

**Part de la C.E.E. dans le commerce extérieur : (en %) (1)**

	1959	1965	1968
— Importations.....	28	38,8	47,3
— Exportations.....	29	40,9	42,9

« Grâce à l'avantage de prix assuré par la dévaluation de 1958, aux investissements réalisés dans les deux phases d'expansion qui ont précédé et suivi la dévaluation, nos exportations ont connu en quelques années, un développement remarquable. L'économie s'est donc bien adaptée à ces nouvelles conditions — mais l'ouverture sur l'extérieur est à double sens — les importations se sont aussi développées, plus encore que les ventes... Les contraintes qui pèsent sur une économie ouverte, sont beaucoup plus rigoureuses que celles dont doit tenir compte une économie repliée sur elle-même. On ne peut se permettre durablement, des hausses de prix plus fortes que celles des partenaires commerciaux. On ne peut prendre de retard dans l'adaptation technique et commerciale qui, avec les prix, conditionne la compétitivité » (2).

Ces lignes, écrites en 1965, expliquent parfaitement la situation dans laquelle les industries françaises ont été placées pendant toute la période 1959-1968 : l'ouverture du marché français imposait à tous les secteurs un gain de productivité et une agressivité commerciale auxquels les les entreprises étaient peu habituées. La modernisation des moyens de production et la création de réseaux commerciaux impliquaient des investissements. Les problèmes financiers ont pris une importance d'autant plus grande que la libération du marché des capitaux permettait des mouvements spéculatifs de plus grande ampleur.

« Pendant toute cette période, des décisions ont dû être prises, qui visaient l'adaptation, à la mutation en cours, des structures, c'est-à-dire des organisations, des comportements, des mécanismes de réglage de l'activité économique, des équipements matériels qui ne peuvent être modifiés sans de longs délais... Ces décisions de structure ont été prises dans le cadre des Plans successifs (3). » L'influence du Plan a été très réelle, et elle s'est développée à partir du IV<sup>e</sup> Plan, dans la mesure où les budgets annuels ont été établis en fonction d'objectifs à long terme fixés par le Plan. L'information économique, affaire de quelques experts en 1959 s'est diffusée ; elle fait l'objet d'explications plus fréquentes de la part des Pouvoirs Publics, de discussions plus vives de la part des autres partenaires notamment à l'occasion de la préparation des Plans.

S'il est difficile d'estimer l'influence de la planification sur l'expansion économique, il est indéniable que les phases de préparation des Plans ont permis un échange et surtout un développement de l'information sur laquelle se base la stratégie des partenaires sociaux. En ce sens le Plan a bien été le « réducteur d'incertitude » que définissait P. Massé.

(1) Voir sources statistiques *in fine*. Réf. 1 et 2.

(2) Réf. 1.

(3) C. Gruson, *Origine et espoirs de la Planification Française*. Dunod 1968. Les périodes d'exécution des Plans ont été : le III<sup>e</sup> 1958-1961, le IV<sup>e</sup> 1962-1965, le V<sup>e</sup> 1965-1970

Après avoir situé brièvement au point de vue historique la période étudiée, nous examinerons quelques caractéristiques de la situation économique et sociale dans laquelle se sont trouvés les ménages français au cours des années 60. Nous nous bornerons à tracer à grands traits l'évolution démographique, la croissance des revenus et le mouvement des prix. Il est évident qu'une analyse des facteurs socio-économiques influençant la consommation devrait comprendre un examen de l'offre de biens et services, c'est-à-dire à la fois de la production intérieure et des importations de produits destinés à la consommation.

Les sources statistiques actuellement disponibles permettent dans certains cas d'évaluer la part de produits étrangers dans la consommation.

La production intérieure est analysée deux fois par an d'une façon détaillée par M. Dumontier dans le rapport de conjoncture qu'il présente au Conseil Économique et Social. Par ailleurs, l'INSEE publie dans son rapport annuel sur les Comptes de la Nation les données sur toutes les activités des entreprises et des administrations. Nous considérons donc l'offre globale comme une donnée connue par ailleurs.

## LES TRANSFORMATIONS DE LA POPULATION

L'évolution de la consommation est liée étroitement à l'accroissement de la population et aux modifications de sa structure. Le nombre de consommateurs est passé de 42,9 millions en 1954 à 46,4 millions en 1962 et atteint 49,8 millions en 1968 (1). Cet accroissement est dû à l'excédent des naissances sur les décès, à l'allongement de la durée de vie, au retour en métropole des rapatriés et, enfin, à l'immigration de travailleurs étrangers. Le nombre de ménages est passé de 14 à 15,8 millions entre 1959 et 1968.

### 1. Répartition de la population selon l'âge

A l'influence du nombre de consommateurs s'ajoute celle des modifications de la structure par âge (2), comme l'indique le tableau 1. Les groupes de moins de 20 ans et de plus de 65 ans réunis représentent plus de 46 % de la population totale. L'accroissement le plus fort est celui des jeunes entre 15 et 21 ans, presque 36 % en six ans, et celui des personnes âgées de plus de 65 ans, qui est de 14 %.

Le pourcentage des adultes entre 20 et 65 ans dans la population totale, est passé de 55 % à 54 %.

L'arrivée à l'âge de l'adolescence et du début de la vie professionnelle des classes nombreuses des années d'après-guerre, a une influence sur la quantité de produits achetés, mais aussi sur la nature des produits demandés et les producteurs ont su s'adapter rapidement au marché des quelques 15 millions de jeunes consommateurs. L'accroissement du nombre de personnes âgées, dont les revenus sont amputés, pose

(1)	1962	1968	
R.F.A. ....	57	59,8	millions
Italie ....	50,2	52,3	—
Pays-Bas ....	11,8	12,5	—
Belgique ....	9,2	9,5	—
Luxembourg ....	0,3	0,3	—

(2) Réf. 5 et 6.

TABLEAU 1

**ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE PAR AGE DE LA POPULATION (1)  
1954-1962-1968**

Age	Effectifs (en milliers)			Indices d'évolution		% de la population totale		
	1954	1962	1968	1962	1968	1954	1962	1968
0- 4	3 981	4 046	4 246	101,6	105,0	9,3	8,7	8,5
5-19	9 184	11 335	12 542	123,4	110,6	21,4	24,4	25,2
dont :								
5- 9	3 597	4 021	4 160	11,8	103,4	8,4	8,7	8,4
10-14	2 673	4 171	4 117	156,0	98,7	6,2	8,9	8,3
15-19	2 914	3 143	4 265	107,9	135,6	6,8	6,8	8,5
20-64	24 793	25 571	26 680	103,1	104,3	57,8	55,1	53,7
65 et +	4 927	5 470	6 254	111,0	114,0	11,5	11,8	12,6
	42 785	46 422	49 723	108,5	107,1	100,0	100,0	100,0

(1) Réf. 5 et 6.

d'autres problèmes économiques et sociologiques à la collectivité. Dans la mesure où la génération d'âge adulte doit subvenir aux besoins de ses ascendants et descendants, la charge qui incombe, de ce fait, à la population active a une influence sur la consommation.

## 2. Répartition de la population selon le lieu de résidence (1)

A l'échelle régionale, on observe partout une augmentation de la population. Les trois régions qui accroissent le plus leur population sont : la Région Parisienne (+ 9 %), la Provence-Côte-d'Azur (+ 17 %) et Rhône-Alpes (+ 10 %). Cependant, si l'on considère le pourcentage de la population habitant chaque grande région, on est frappé par la stabilité de la répartition. Le seul changement notable concerne la région méditerranéenne, qui abrite désormais plus de 10 % de la population française.

TABLEAU 2

### RÉPARTITION RÉGIONALE DE LA POPULATION (1)

	Effectifs en milliers		Accroissement	Indice d'évolution 1962-1968	% dans la population totale	
	1962	1968 (2)			1962	1968
Région Parisienne .....	8 470	9 251	+ 781	109,2	18,3	18,6
Bassin Parisien .....	8 589	9 109	+ 520	106,0	18,6	18,4
Nord .....	3 659	3 815	+ 156	104,2	7,9	7,7
Est .....	4 440	4 679	+ 239	105,3	9,6	9,5
Ouest .....	6 309	6 532	+ 223	103,5	13,7	13,2
Sud-Ouest .....	5 108	5 381	+ 273	105,3	11,0	10,9
Sud-Est .....	5 292	5 735	+ 443	108,3	11,4	11,6
Méditerranée .....	4 374	5 006	+ 432	114,4	9,4	10,1
	46 241	49 508	3 067	107,1		

(1) Réf. 3.  
(2) Chiffres provisoires avant correction, total : 49 800.

Toutes les enquêtes montrent l'influence de l'urbanisation sur la consommation ; il est donc important d'indiquer rapidement l'évolution de ce phénomène en France entre 1962 et 1968.

Les premiers résultats du recensement de 1968 indiquent que l'accroissement de la population des agglomérations urbaines est, d'une façon générale, supérieur à l'accroissement de la population totale : 7 agglomérations sur les 49 de plus de 100 000 habitants ont un taux d'accroissement inférieur à 7 % (taux national), tandis que 19 d'entre elles ont un taux supérieur à 20 %. Il faut noter que les agglomérations qui se dépeuplent relativement, sont situées dans les bassins miniers. Les 19 agglomérations ayant un taux d'accroissement supérieur à 20 %, sont des villes moyennes (entre 200 000 et 50 000 habitants) situées dans le Midi, dans les Alpes et dans le Bassin Parisien.

(1) Réf. 3.

L'agglomération parisienne connaît une croissance moins forte que pendant la période 1954-1962 : 1,2 % par an, contre 2 %. C'est aussi le cas des agglomérations lyonnaise (2,3 % contre 2,6) et lilloise (0,9).

Un fait remarquable pour Paris, Lyon, Lille et Bordeaux, est le dépeuplement (1) de la ville même et l'expansion des banlieues. Ce phénomène entraîne des conséquences qu'il n'est pas dans notre propos d'analyser, si ce n'est pour en mentionner les effets sur la consommation de transports quotidiens, de spectacles ou de repas pris hors du domicile, par exemple.

TABLEAU 3

**TAUX D'ACCROISSEMENT DES AGGLOMÉRATIONS URBAINES (1)**

Agglomérations	% d'accroissement							Total
	— 5 à 0 %	0 à 5 %	5 à 7 %	7 à 10 %	10 à 15 %	15 à 20 %	+ de 20 %	
Paris . . . . .	1							
Agglomération paris. .				1				
De 500 000								
à 1 000 000 habit. . .					4			4 villes
De 200 000								
à 500 000 habit. . .		1	3	1	5	2	4	16 villes
De 200 000								
à 100 000 habit. . .	1	1	1	3	9	6	6	27 villes
De 50 000								
à 100 000 habit. . .	2	5	4	7	9	8	9	44 villes

(1) Réf. 3.

**3. Répartition de la population selon le statut socio-professionnel**

La population active a augmenté entre 1962 et 1968, de près de 1 200 000 personnes, et représente 41,5 % de la population totale, proportion qui a légèrement augmenté depuis 1962.

De profondes transformations se lisent sur le tableau 4 : la population agricole ne représente plus que 15 % de la population active (27 % en 1962).

Le nombre de mineurs a diminué aussi rapidement que celui des agriculteurs (— 25 %). Le nombre des petits commerçants a diminué de plus de 9 %, tandis que celui des gros commerçants a augmenté de plus de 23 %.

L'augmentation du nombre de salariés non-agricoles est considérable : elle porte principalement sur les cadres supérieurs (+ 33 %), moyens (34 %) et les employés (26 %).

(1) Par la transformation des locaux d'habitation en bureaux, établissements commerciaux, etc.

TABLEAU 4  
ÉVOLUTION DES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES (1)

	1962		1968		Variations %	
Agriculteurs .....	3 044 670		2 459 840		— 19,2 %	
Salariés agricoles .....	826 090		588 200		— 28,8 %	
Total agricole .....	3 870 760		3 048 040		— 24,0 %	
Patrons de l'industrie et du commerce .....	2 044 667		1 961 980		— 4,0 %	
dont gros commerçants .....	172 833		213 500		+ 23,5 %	
petits commerçants .....	1 133 965		1 028 160		— 9,3 %	
Professions libérales et cadres supérieurs .....	765 938		992 800		+ 29,6 %	
dont professeurs, professions littéraires ou scienti- fiques .....	125 126		209 080		+ 67,1 %	
ingénieurs .....	138 061		190 440		+ 37,9 %	
Cadres moyens .....	1 501 287		2 014 100		+ 34,2 %	
dont instituteurs et professeurs .....	421 189		564 360		+ 34,0 %	
intellectuels divers, services médicaux et sociaux .....	110 101		176 320		+ 60,1 %	
techniciens .....	343 986		533 940		+ 55,2 %	
Employés de bureau et du commerce .....	2 396 418		3 029 900		+ 26,4 %	
Ouvriers .....	7 060 790		7 698 600		+ 9,0 %	
dont contremaîtres .....	306 142		360 120		+ 17,6 %	
ouvriers qualifiés et OS .....	4 680 561		5 312 440		+ 13,5 %	
mineurs .....	191 588		143 840		— 24,9 %	
Personnel de service .....	1 047 312		1 171 060		+ 11,8 %	
Autres .....	564 023		522 680		— 7,3 %	
dont artistes .....	42 184		52 300		+ 24,0 %	
clergé .....	165 634		131 840		— 20,4 %	
armée et police .....	356 205		338 540		— 5,0 %	
Total non agricole .....	15 380 435		17 391 120		+ 11,4 %	
Total population active .....	19 251 195		20 439 160		+ 6,2 %	
(1) Réf. 4.						

Les catégories de salariés qui ont progressé le plus rapidement (professeurs, assistantes sociales, techniciens) sont celles qui demandent une formation relativement longue. Les « emplois tertiaires » : transports, commerce, services, ont augmenté de 25 %, les effectifs employés dans les banques et administrations ainsi que le personnel de service <sup>(1)</sup> de presque 16 %, tandis que le nombre de personnes employées dans l'industrie (sans le bâtiment et travaux publics) est demeuré presque stable.

Ces quelques éléments montrent que la France a cessé d'être un pays agricole et que la très grande majorité de sa population active travaille en milieu urbain.

*La population scolarisée* est passée de 9,5 millions à 11,5 millions entre 1959-1960 et 1967-1968 ; elle représente environ 23 % de la population totale. On remarquera (tableau 5) que le taux de scolarisation est en augmentation particulièrement sensible pour les enfants de 3 et 4 ans. Désormais la scolarité de plus de la moitié des jeunes Français commence à 3 ans et s'étend jusqu'à 16 ans, et 13 % d'entre-eux poursuivent leurs études jusqu'à 20 ans. Il faut remarquer que 53 % des jeunes de 16 ans seulement, étaient scolarisés au moment où la loi rendait obligatoire l'enseignement jusqu'à cet âge. Enfin, le nombre de jeunes poursuivant des études supérieures a plus que doublé.

L'augmentation du nombre d'enseignés a contribué pour une large part à aggraver une situation qui a abouti à la crise de mai 1968. L'Éducation Nationale souffrait dès les années 50, d'une pénurie de personnel enseignant et administratif, de locaux et d'équipements. Les pouvoirs publics ont pallié à l'insuffisance des constructions scolaires, mais il leur était impossible — étant donné le délai de formation des enseignants — d'augmenter assez rapidement le corps professoral.

TABLEAU 5  
TAUX DE SCOLARISATION <sup>(2)</sup>

	1959-1960	1967-1968
2 ans . . . . .	9,4	13,5
3 ans . . . . .	34,0	50,9
4 ans . . . . .	60,6	79,4
5 ans . . . . .	91,4	98,9
6 ans . . . . .	100,0	100
7 ans . . . . .	100,0	100
8 ans . . . . .	100,0	100
9 ans . . . . .	100,0	100
10 ans . . . . .	99,9	100
11 ans . . . . .	99,8	100
12 ans . . . . .	99,5	100
13 ans . . . . .	97,1	98,5
14 ans . . . . .	68,4	84,6
15 ans . . . . .	54,9	62,1
16 ans . . . . .	45,2	54,5
17 ans . . . . .	29,3	39,8
18 ans . . . . .	18,2	28,3
19 ans . . . . .	10,7	19,9
20 ans . . . . .	7,2	13,2
21 ans . . . . .	5,1	9,9
22 ans . . . . .	3,6	7,2
23 ans . . . . .	2,9	6,0
24 ans . . . . .	2,2	4,9

(1) L'augmentation du nombre des garçons de café, hôtesses, coiffeurs, etc... a plus que compensé la diminution du nombre de « domestiques ».

(2) Réf. 7 et 8.



L'effectif pléthorique des classes a engendré des conditions de travail déplorables pour les maîtres (1) et les élèves.

L'effet de la vague démographique d'après-guerre, s'est conjugué à celui du creux des années 30 (celles de la génération des professeurs et des parents) pendant toute la période que nous étudions.

Il explique partiellement les difficultés et le mécontentement de la moitié de la population qui se sent directement concernée à titre d'enseignants, d'enseignés ou de parents.

*Population inactive* : Près de 37 % de la population française n'exerce pas ou n'exerce plus d'activités professionnelles ou scolaires. En réalité (2), cette fraction importante de la population regroupe deux types d'individus : les vieillards, retraités et les femmes au foyer.

On estime que le taux d'activité des femmes est de l'ordre de 35 % — il est mal connu par suite, en particulier de fraudes à la législation sur la Sécurité Sociale : en effet, si une femme mariée travaille plus de 10 heures par semaine, elle n'a plus droit à l'allocation de salaire unique — comme par ailleurs, elle bénéficie de la Sécurité Sociale de son mari, elle n'a guère intérêt à un bas niveau de salaire, à déclarer son activité.

Quoi qu'il en soit sur l'exactitude des chiffres, la grande majorité des femmes n'exercent pas ou peu d'activités rémunérées — cet état de fait au cours de la période 1959-1968, ne doit pas faire perdre de vue une évolution très notable : l'accès à une instruction secondaire et universitaire, semblable à celle donnée aux garçons, a transformé les conditions du travail féminin.

Dans quelle mesure, le fait d'exercer une activité rémunérée influe-t-il sur le comportement d'achat ? Il semble que certaines activités entraînent des dépenses plus fortes, que l'on pourrait qualifier de « représentation » (vêtements, coiffeurs, parfumerie).

D'autre part, la femme qui travaille a moins de temps pour comparer les prix et la qualité, chercher les occasions, « faire les soldes », elle a tendance à acheter les produits qui demandent le moins de préparation (3). Peut-être a-t-elle un système de valeurs différent, attachant plus de prix à d'autres activités ? « La stabilité globale du taux d'activité féminine cache des courants d'évolution profonde qui correspondent souvent à un mouvement de promotion des femmes » constate B. Grais (4). (Le nombre de femmes « cadres supérieurs » a augmenté de 8 % par an entre 1962 et 1968.) Il est évident que cette promotion se traduit par des salaires accrus, malgré la persistance de la disparité entre les taux de rémunération des hommes et des femmes, et par une demande accrue de « services ».

---

(1) L'obligation d'assurer un nombre d'heures supplémentaires n'est pas le moindre sujet de doléances des professeurs. Les conditions de travail sont à la base de la plupart des grèves du corps enseignant.

(2) Il faut noter que dans les tableaux qui suivront, la catégorie socio-professionnelle est déterminée par l'activité du chef de ménage. Les femmes au foyer ne sont donc pas comprises dans la catégorie « inactifs ».

(3) Ceci ne date pas d'aujourd'hui : Van Der Meersch décrit les ouvrières d'usines textiles achetant le cornet de frites et la tranche de pâté qui composaient leurs repas à la sortie des usines.

(4) Réf. 4.

Nous ne pouvons qu'évoquer ici, l'ambiguïté des deux modèles du rôle féminin : la femme « active », compétente et la femme « traditionnelle ». Chacun provoque chez l'autre un complexe d'infériorité et son influence sur les modèles de consommation ne peut être négligé. Dans un cas, il s'agira de valoriser les vertus domestiques (1), le rôle de la femme en tant que gestionnaire du budget familial, dans l'autre, de prouver que son foyer bénéficie de son activité. La femme éternelle mineure est en voie de disparition (2) : on lui reconnaît de plus en plus un rôle qu'elle n'a jamais cessé d'exercer : celui d'ordonnateur de la majorité des dépenses du ménage : « c'est la femme, et non le mari, qui décide ordinairement des consommations de tous les jours, de celles qui se répètent sous une multitude de formes » (3). Remarquons toutefois, qu'il s'agit généralement de l'achat de produits payés comptant et en argent liquide, et que c'est leur addition qui rend ces dépenses importantes. Il semble que l'engagement des « grosses dépenses » soit beaucoup plus souvent le fait de l'homme ou du couple : logement (et tous les contrats qui en découlent, comme les baux et les assurances), biens durables. Constatons qu'une fois engagées, ces dépenses sont incompressibles, et que c'est la part du budget que gère la femme qui peut donner lieu à des économies ; l'enquête « Conditions des familles » (4) a montré que les accédants à la propriété de leur logement, ont, à revenu égal, des dépenses de nourriture inférieures à celles des locataires ou des propriétaires ayant achevé de payer leur logement.

Le deuxième groupe de personnes inactives, est composé, en grande partie, d'individus ayant atteint l'âge de la retraite, qui est variable selon le type d'activité exercée (55 ans pour les mineurs, 65 ans pour les fonctionnaires). Les personnes âgées de plus de 65 ans représentent près de 13 % de la population totale en 1968 (11,8 en 1962) : leur nombre a augmenté de presque 1 million depuis 1962.

La situation de cette partie importante de la population paraît être caractérisée par quelques traits particuliers. Le premier est une baisse notable des revenus : en 1962, on estimait que le revenu annuel moyen des ménages dont le chef était inactif se montait à 9 600 F, ce qui correspond à un maximum pour au moins la moitié d'entre eux (la catégorie la plus défavorisée de la population active — les salariés agricoles — aurait touché à la même date des revenus légèrement supérieurs à 10 000 F). Cet amoindrissement des revenus entraîne un changement brutal du mode de vie en obligeant les personnes âgées à comprimer leurs dépenses : en termes réels, le niveau moyen de la consommation totale par tête des ménages inactifs, serait inférieur d'environ 12 % à celui de la moyenne de la population. Une étude approfondie des enquêtes spécialisées serait nécessaire pour détecter les transformations que subissent les structures de consommation des personnes âgées. On sait que si les dépenses d'habillement ou de vacances sont notablement inférieures à celles des autres groupes, les dépenses de santé sont supérieures mais des données fragmentaires ne peuvent suffire pour décrire le niveau de vie.

D'autre part, l'absence d'activité semble entraîner une rupture plus ou moins brutale des liens sociaux, aggravée par le manque de mobilité

(1) Voir la *Femme Mystifiée* Betty Friedman.

(2) La loi sur l'autorité parentale est un signe de cette évolution.

(3) J. B. Say, *Traité d'économie politique*, 1841.

(4) Conditions de vie des Familles, CREDOC-UNCAF, 1967.

des personnes très âgées. L'accès aux équipements collectifs est pratiquement très difficile, sinon impossible. Les liens familiaux, par ailleurs, ne se distendent-ils pas avec l'éloignement des descendants ? L'urbanisation ne semble pas avoir amélioré la condition des vieillards à cet égard. L'isolement ou l'hébergement dans des équipements rejetés du centre des villes semblent être le lot de la plupart d'entre eux. Loin d'être des « anciens » respectés à cause de leur expérience, ils sont des « improductifs » dont la société se débarrasse — puisqu'ils ne sont plus en mesure de s'adapter à son évolution.

## LES REVENUS, LES TRANSFERTS SOCIAUX ET LES IMPOTS

Le tableau 6 donne l'évolution des principales formes de revenus des ménages entre 1959 et 1968 : salaires, prestations sociales et revenus divers (intérêts, fermages...). On constate qu'après déduction des cotisations sociales et du montant des impôts directs, le revenu des ménages a plus que doublé en dix ans (indice 230 en 1968, base 100 en 1959).

L'augmentation n'a pas été uniforme ; les prestations sociales sont à l'indice 302, les salaires à l'indice 239, le revenu brut des entrepreneurs individuels à l'indice 198.

Le tableau 6 indique aussi l'évolution du pouvoir d'achat des Français : l'indice a été établi en déflatant les revenus par l'indice des prix à la consommation. Le pouvoir d'achat global est passé de l'indice 100 en 1959 à l'indice 167,5 en 1968. Compte tenu de l'accroissement de la population, le pouvoir d'achat par habitant a augmenté de 50 % à un taux annuel moyen de 4,65 %.

### Salaires et charges

Les salaires nets (1) sont passés globalement de 86 à 206 milliards entre 1959 et 1968. Cette augmentation est due simultanément à la croissance des effectifs et à l'élévation des rémunérations. Les salaires nets perçus par les ménages, sont passés de l'indice 100 en 1959 à presque 240 en 1968.

L'augmentation n'a pas été uniforme : elle s'est accélérée de 1960 à 1963 et a été freinée à partir de 1964, atteignant des taux annuels d'environ 7 % pendant trois années consécutives, pour remonter en 1968 à presque 11 %.

Simultanément les cotisations sociales payées par les employeurs sont passées de 19,8 à 58,5 milliards de 1959 à 1968, elles représentaient 18 % de la masse des salaires en 1959 et 21 % en 1968. On peut considérer que ces contributions au financement de la Sécurité Sociale constituent, en fait, un revenu différé pour les salariés. Cependant, il y a lieu de noter que la part des cotisations sociales versées pour les fonctionnaires n'est que partiellement incluse dans les sommes que nous indiquons, ce qui a pour effet de minorer les pourcentages.

	Millions de francs		
	1959	1965	1968
Salaires nets . . . . .	86 161	161 785	206 810
Cotisations sociales des employés . . . .	5 645	12 631	17 299
Cotisations sociales des employeurs . .	19 810	43 008	58 590

(1) Salaires nets : salaires bruts — retenues à la source : Sécurité Sociale, etc.

**TABLEAU 6**  
**REVENUS** (en millions de Francs) (\*)

	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968
Salaires nets .....	86 161	93 822	103 713	117 773	135 256	150 481	161 785	174 328	186 213	206 422
Prestations sociales .....	30 774	34 121	38 868	45 737	54 197	61 969	69 320	76 492	84 051	92 926
Revenu brut des E.I. ....	62 145	69 491	72 667	81 779	87 790	93 222	99 521	106 156	114 486	123 397
Divers (1) .....	21 582	23 879	25 047	29 783	29 887	30 185	31 369	34 004	38 338	48 861
Impôts directs .....	— 10 899	— 11 338	— 12 395	— 13 505	— 15 152	— 18 767	— 21 038	— 22 421	— 23 427	— 29 235
Revenu disponible .....	189 763	209 975	227 900	261 567	291 978	317 090	340 957	368 559	399 661	437 371
Revenu disponible par tête ...	4 242	4 647	4 990	5 615	6 135	6 586	7 011	7 516	8 084	8 780
<b>INDICES</b>										
Salaires nets .....	100	108,9	120,4	136,7	157,0	174,6	187,8	202,3	216,1	239,6
Prestations sociales .....	100	110,9	126,3	148,6	176,1	201,4	225,2	248,6	273,1	302,0
Revenu brut des E.I. ....	100	111,8	116,9	131,6	141,3	150,0	160,1	170,8	184,2	198,6
Divers (1) .....	100	110,6	116,1	138,0	138,5	139,9	145,3	157,6	177,6	203,2
Impôts directs .....	100	104,0	113,7	123,9	139,0	172,2	193,0	205,7	214,9	268,2
Revenu disponible .....	100	110,7	120,1	137,8	153,9	167,1	179,7	194,2	210,6	230,5
Revenu disponible par tête ...	100	109,6	117,6	132,4	144,6	155,3	165,3	177,2	190,6	206,7
<b>INDICES DU POUVOIR D'ACHAT</b>										
Revenu disponible .....	100	107,0	112,5	123,7	131,5	138,1	144,9	152,0	160,3	167,5
Revenu disponible par tête ...	100	105,9	110,2	118,8	123,6	128,3	133,3	138,7	145,1	150,4
(*) Réf. 2.										
(1) Intérêts, dividendes, fermages + transferts + assurances + solde recettes dépenses, etc...										

Il n'est pas dans notre propos d'analyser les disparités existant entre les niveaux de salaires ou les distorsions dans leur évolution. Nous retiendrons cependant quelques tendances générales :

— le progrès technologique entraîne une demande de personnel à qualification spécifique et rare en période d'innovation : sa rémunération étant fixée par la loi du marché, sera nécessairement élevée (dans le domaine de l'informatique, par exemple).

— la stabilité des structures des rémunérations est révélée par les enquêtes sur les salaires (1) dans l'industrie, le commerce et les services. Face au bouleversement des structures socio-professionnelles que nous avons noté et qui implique selon toute vraisemblance une grande mobilité des individus, la hiérarchie des revenus moyens ne semble pas avoir beaucoup varié.

### **Prestations sociales**

Les prestations sociales versées aux ménages ont triplé en dix ans. Elles se répartissent comme suit en % du total :

	Maladies Accidents	Allocations familiales	Retraites	Chômage
1959 .....	27,7	29,4	42,8	0,1
1968 .....	33,9	21,4	44,1	0,6

On remarque la forte augmentation des prestations maladies et chômage, la progression des retraites, le déclin important des prestations familiales. Financées simultanément par une retenue à la source sur les salaires (que le plafonnement rend proportionnellement plus lourde sur les bas que sur les hauts revenus) et par une cotisation versée par les employeurs, ces prestations ont plus réduit les disparités entre les revenus des personnes actives et les retraités qu'à l'intérieur du groupe des salariés. Malgré l'amélioration relative des retraites, le minimum légal de la pension des vieux travailleurs n'atteignait cependant que 225 F par mois en 1969.

### **Revenus de la propriété et de l'entreprise**

Le revenu brut des entrepreneurs individuels a augmenté moins vite que les salaires, puisqu'il a à peine doublé en dix ans. Cette évolution est due en partie à la diminution du nombre d'exploitants agricoles (— 19 % entre 1962 et 1968), à celle des patrons de l'industrie et du commerce (— 4 %). Au total le groupe des entrepreneurs individuels représentait 27 % de la population active en 1962 et 21 % en 1968.

Les revenus divers : intérêts, dividendes, fermages, transferts et assurances, représentent environ un dixième du revenu disponible pendant toute la période — ils ont doublé en dix ans.

(1) Réf. 9.

## Les charges du ménage

Les impôts sur la consommation dont une très grande part est payée par les ménages au titre de la fiscalité indirecte (T.V.A. notamment) n'ont évidemment pas à figurer dans ce chapitre sur les revenus, puisqu'ils sont incorporés à leurs dépenses. Ils représentent approximativement 18 % de leurs achats.

Les impôts directs représentent un prélèvement beaucoup plus faible mais en augmentation rapide :

### Part des impôts directs dans le revenu des ménages (%)

1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968
5,1	4,8	4,8	4,6	4,7	5,3	5,4	5,4	5,2	5,9

Les autres charges directes (cotisations sociales) sont passées de 6 à 8 % des salaires.

## Le revenu disponible

La croissance des charges directes est supérieure à celle des revenus, et le revenu disponible des ménages se trouve en 1968 à l'indice 230 — base 100 en 1959. Le tableau 6 montre la croissance annuelle, ralentie pendant trois années consécutives (1964, 1965 et 1966), ce qui semble avoir été interprété par les ménages comme une dégradation de leur situation. En effet, les enquêtes sur les attitudes et intentions d'achat des particuliers, révèlent qu'une proportion croissante d'entre eux, redoute une détérioration de leur situation financière entre janvier 1964 et 1968.

Les données globales sur les revenus des ménages masquent évidemment les disparités qui existent entre les différentes catégories de population. Le tableau ci-dessous donne un élément d'information sur les écarts — de l'ordre de 1 à 6 — des revenus bruts moyens, en 1962.

### Montant moyen du revenu brut par ménage (en francs) (2)

	1962
Agriculteurs :	
Exploitants .....	22 709
Salariés .....	10 041
Patrons de l'industrie et du commerce .....	38 138
Cadres supérieurs et professions libérales .....	51 492
Cadres moyens .....	28 148
Employés .....	16 274
Ouvriers .....	14 978
Personnel de service .....	11 322
Autres .....	17 160
Inactifs .....	9 607

(1) Réf. 1 et 2.

(2) Réf. 9.

## L'INFLATION ET LES PRIX

Le niveau général des prix des biens et services consommés par les ménages s'est accru de 37,7 % entre 1959 et 1968. Cette hausse générale des prix a été beaucoup moins forte que celle qui avait été enregistrée entre 1950 et 1960 qui atteignait 75 %.

Toutefois, si le rythme moyen de l'inflation s'est quelque peu atténué entre les années 50 et les années 60, il est probable que les ménages en ont pris conscience d'une façon plus aiguë et que des comportements d'achat plus spéculatifs se soient manifestés — c'est probablement une des raisons du développement de l'accession à la propriété du logement en résidence principale ou secondaire.

La hausse générale des prix n'est pas propre à la France : elle atteint tous les pays industrialisés. D'après les comptes nationaux publiés par l'O.C.D.E. les prix à la consommation ont augmenté entre 1959 et 1967 à un taux annuel moyen de 3,6 % en France, 1,5 % aux U.S.A., 2,5 % en Allemagne, 3,5 % en Italie, 3,6 % en Hollande, 2,7 % en Belgique, 2,5 % en Angleterre. Quoique relativement modérée par rapport aux années 50, la hausse des prix a donc été plus rapide en France qu'en Allemagne, en Angleterre ou en Belgique, elle a été sensiblement la même qu'en Italie et en Hollande.

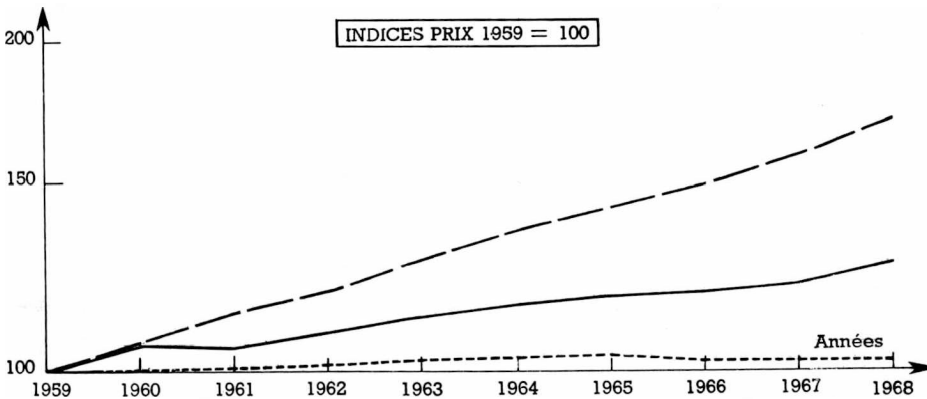
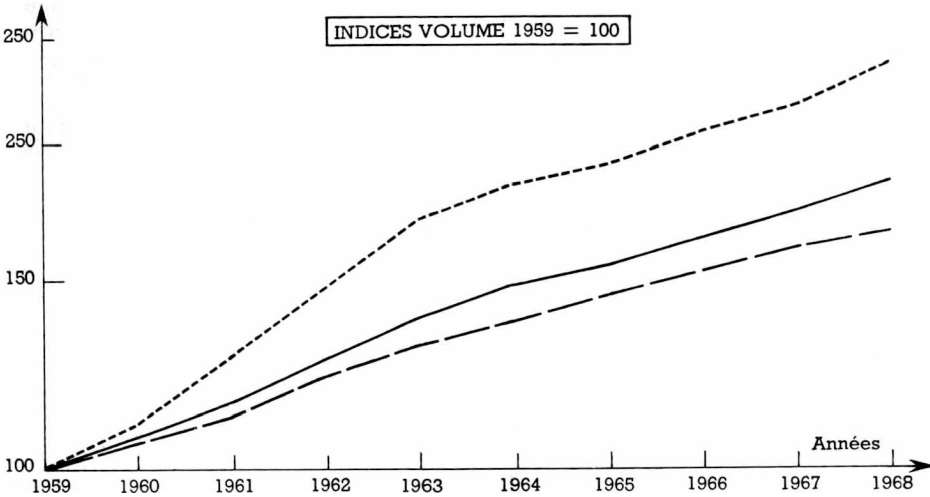
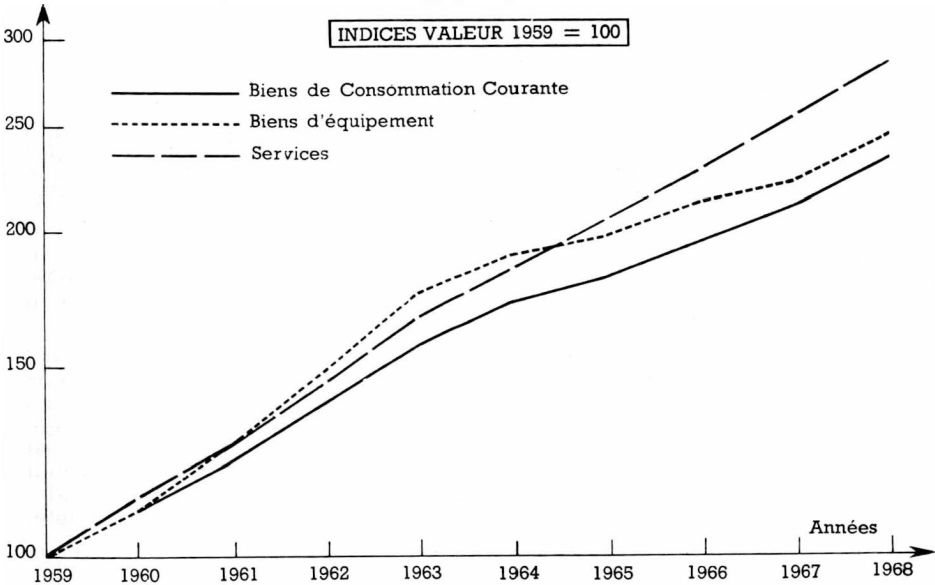
Cependant la hausse des prix ne s'est pas produite à un rythme uniforme : de 1959 à 1961 son taux était voisin de 3,5 % par an, en 1962 et 1963 il s'accélère (4,3 et 5,1 %) sous la pression de la demande intérieure et d'une ambiance psychologique inflationniste : en juin 1963, 70 % des ménages préférèrent acheter immédiatement par crainte d'une hausse des prix. Ils avaient, en effet, de fortes réserves de pouvoir d'achat, conséquence de la hausse des salaires, des secours distribués aux rapatriés et des avoirs transférés d'Algérie. Le plan de stabilisation mis en œuvre le 12 septembre 1963 a bloqué les prix, taxé la viande et rendu l'obtention du crédit plus difficile, et de 1964 à juin 1967 la hausse des prix a été freinée. Mais une nouvelle accélération se manifeste au second semestre 1967 et une poussée nettement accélérée à partir d'août 1968 à la suite des accords de Grenelle.

La tendance générale à la hausse, accélérée en 1962-63 puis en 1967-68 n'a pas été la même selon les différents groupes de biens et services.

Jusqu'en 1963 la hausse est essentiellement due à celle des produits alimentaires.

« Le maintien de la stabilité des prix en France a toujours été mis en question par les aléas de la production agricole plus que dans les pays voisins, non seulement en raison de l'importance particulière de la consommation alimentaire française, mais en l'absence de toute possibilité de stockage à une grande échelle. Dans le passé récent, une mauvaise campagne agricole a souvent été, sinon la seule cause, du moins l'occasion d'une hausse des prix qui en devenant irréversible entraînait l'inflation » remarquait M. Dumontier dans son rapport sur la situation économique en 1959. Simultanément la suppression ou la diminution des subventions entraînait des hausses successives des tarifs des services publics en 1959, en novembre 1961, en 1966.

# GRAPHIQUE 1





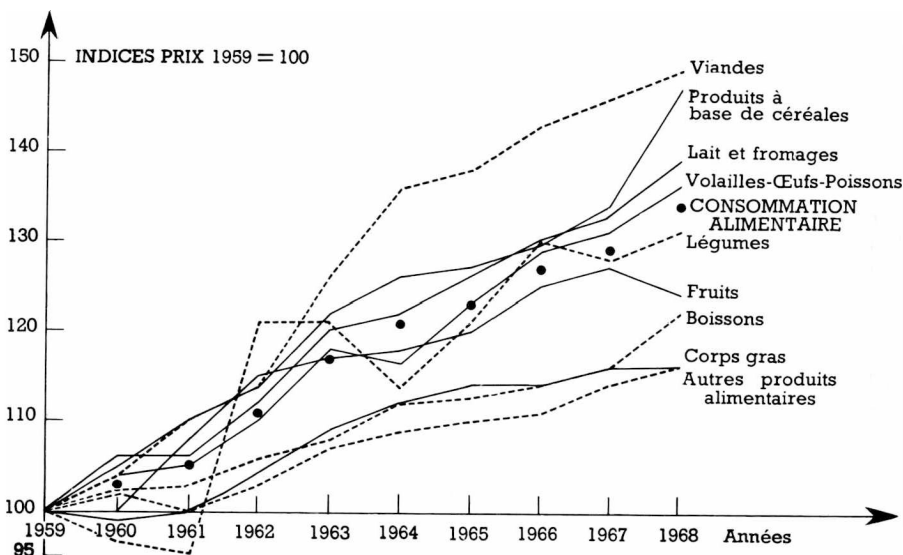
A partir de 1963, ce ne sont plus les prix alimentaires qui sont prépondérants, la hausse est due principalement à celle des prix des services, notamment des loyers et des « services tertiaires » — hôtels, cafés, restaurants, soins médicaux, services personnels (coiffeurs, ressemelages) — dont l'évolution est parallèle à celle des salaires.

Les prix des produits manufacturés, après une augmentation résultant de la réévaluation des matières premières et des produits importés, a augmenté faiblement, sauf en 1963, mais régulièrement jusqu'en août 1968, date à laquelle une nouvelle accélération s'est amorcée.

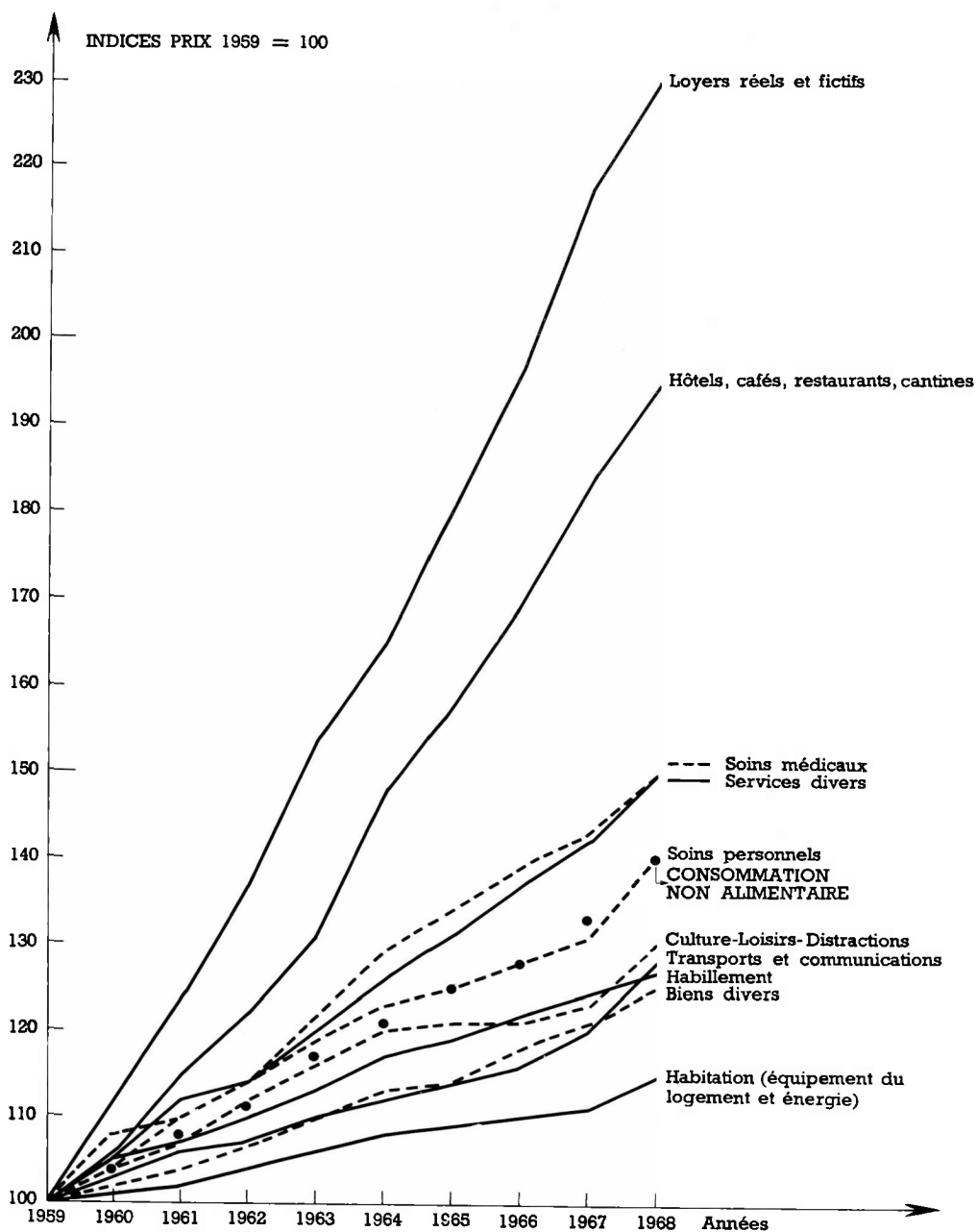
Le graphique 1 montre l'évolution des prix des produits comparée à celle des prix des services : on y observe la stabilité des prix des biens d'équipement — voitures, appareils électro-ménagers, téléviseurs. La courbe relative aux biens de consommation courante marque une hausse rapide en 1959, suivie d'une baisse en 1960, la hausse est continue mais faible jusqu'en 1965, de 1965 à 1967 les prix restent stables, et recommencent à augmenter en 1967 et 1968. La courbe relative aux prix des services montre une hausse continue et régulière.

Les graphiques 2 et 3 retracent l'évolution depuis 1959 des indices annuels des prix des principaux groupes de produits. De 1959 à 1964 l'indice relatif aux produits alimentaires évolue à peu près comme l'indice d'ensemble, des différences systématiques apparaissent dans l'évolution des produits industriels et des services, ceux-ci pour lesquels les progrès de la productivité sont faibles et la concurrence étrangère absente voient leurs prix croître régulièrement au cours du temps. Les prix des produits industriels évoluent plus lentement et parfois diminuent — c'est le cas en particulier de l'énergie et des produits des industries mécaniques et électriques.

**GRAPHIQUE 2**  
**Évolution de la consommation alimentaire**  
 (1959-1968)



**GRAPHIQUE 3**  
**Évolution de la consommation non alimentaire**  
 (1959-1968)



Déjà perçus en 1964 le plan de stabilisation a surtout eu des effets en 1965 et 1966, un certain délai étant nécessaire à la diffusion des mesures de blocage prises au niveau de la production. Le ralentissement a été facilité par les stocks importants qui pesaient sur les prix. En 1967 et 1968 l'ensemble des indices marquent une progression sensiblement plus rapide.

Le graphique 4 montre comment la structure des prix a évolué. Il met en évidence les produits ou services pour lesquels l'augmentation plus ou moins forte des prix par rapport au niveau général traduit une hausse ou une baisse relative de ces prix, mouvements qui ne manquent pas d'avoir une influence sur la consommation : les produits devenus relativement moins chers étant généralement substitués à ceux qui sont devenus relativement plus coûteux. On remarquera, par exemple, que les prix des transports collectifs sont en augmentation tandis que ceux des voitures et du carburant sont en baisse, divergence qui n'est pas sans effet sur le développement accéléré des transports individuels.

De même la baisse du prix unitaire du gaz et d'électricité dont l'effet est renforcé par une tarification dégressive en fonction de la demande a fortement stimulé la consommation de ces deux sources d'énergie.

La hausse la plus forte se porte sur les loyers : elle traduit simultanément l'augmentation du prix de la construction et celle des loyers réglementés des logements anciens, celle enfin des terrains à bâtir, sous le double effet de l'urbanisation accélérée qui raréfie l'offre et de l'inflation qui stimule la spéculation foncière.

Parmi les prix alimentaires, on notera la hausse du pain et de la viande, et la baisse des vins et apéritifs. La hausse du prix de la viande est partiellement due à la part importante de « services » incorporée aux prix de détail, et à un glissement de la demande vers des qualités supérieures.

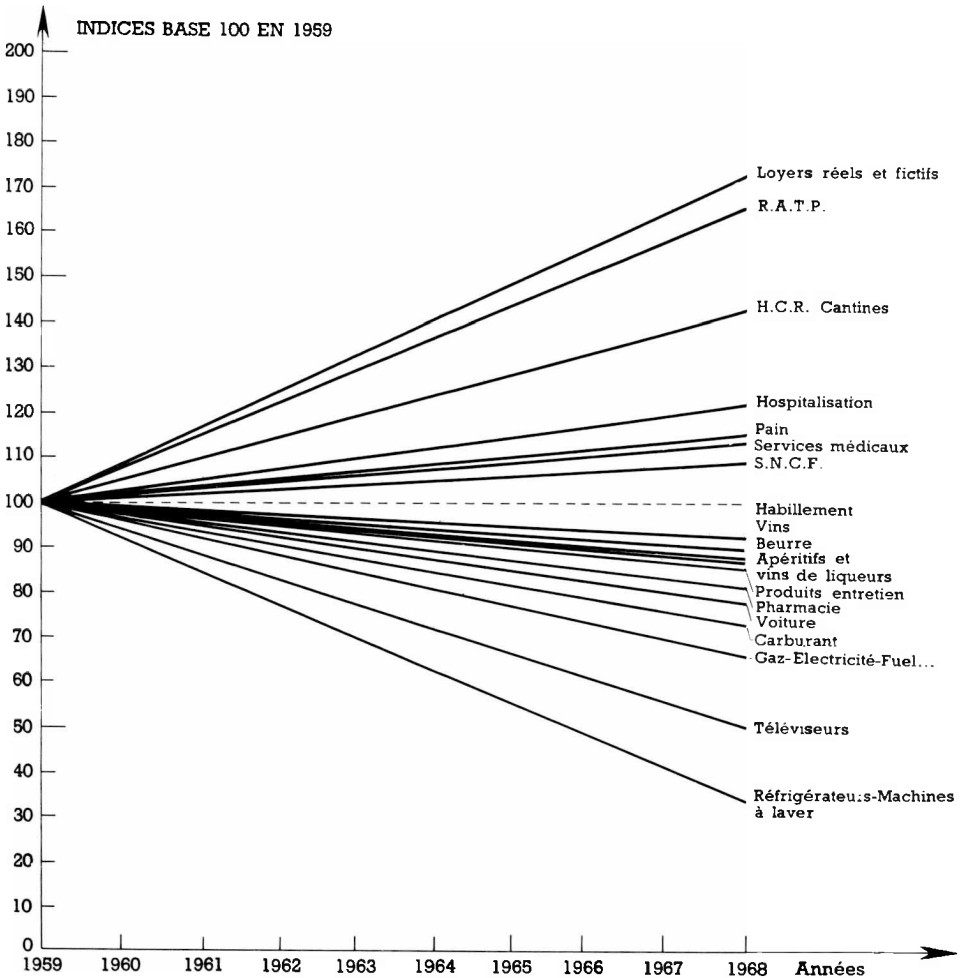
\*  
\* \*

L'analyse des données concernant la population nous a permis de constater les grands changements intervenus pendant la période que nous étudions. La répartition par tranches d'âge s'est modifiée : le pourcentage des personnes ayant entre 20 et 65 ans dans la population totale a baissé de 55 à 54 %.

L'urbanisation est accompagnée d'un véritable bouleversement des structures socio-professionnelles : les activités de services se sont développées rapidement, tandis que le nombre d'agriculteurs diminuait. Simultanément, le pouvoir d'achat par habitant s'est accru à un rythme de 4,65 % par an.

Ces changements ont entraîné de profondes transformations dans le mode de vie des Français. Mais ces différents facteurs ne sont pas les seuls qui aient une influence sur la consommation ; nous ne pouvons que donner des indications qualitatives sur quelques points qui nous paraissent avoir aussi une influence sur la répartition et l'évolution des dépenses. Ainsi en est-il du temps disponible. La généralisation du week-end et l'extension à quatre semaines des congés payés, favorisent la jouissance de certains biens (résidence secondaire, voyages, etc...). Cependant, l'allongement des temps de trajets domicile-travail dans les grandes villes, réduit souvent d'une façon considérable, le temps quotidien de non travail.

**GRAPHIQUE 4**  
**Évolution comparée des prix relatifs**  
 (1959 à 1968)



A partir d'un seuil de revenus, certains biens ne sont pas acquis si l'individu n'a pas le temps d'en profiter. Il s'opère vraisemblablement une substitution entre produits remplissant les mêmes fonctions, qui se calcule au moins partiellement en termes de temps. La part de « services » incluse dans certains biens (plats cuisinés, livraisons à domicile...) pourrait assez bien représenter la valeur attachée au temps par les consommateurs.

Un autre facteur est le niveau d'instruction : on le définit par les diplômes ou par la longueur de la scolarité. La culture non sanctionnée par des examens ne peut être mesurée : elle influera cependant sur le mode de vie de la famille.

On ne dispose d'aucune « mesure » pour définir correctement un niveau culturel, même en faisant abstraction de ce que l'on a coutume de nommer la culture générale, au sens classique. Il est au reste difficile d'isoler les uns des autres les effets du niveau d'éducation, du revenu, des catégories socio-professionnelles de l'âge ou du nombre d'enfants.

Cependant, l'accélération du progrès technique impose un renouvellement fréquent des qualifications de la main-d'œuvre : le « recyclage », la « formation permanente » — fussent-ils dispensés dans le cadre de l'entreprise — exigent des efforts individuels qui se traduisent par des dépenses supplémentaires d'une part, un surcroît de fatigue et une réduction du temps de loisirs, d'autre part, mais la mobilité au cours d'une carrière ne correspond pas nécessairement à une promotion socio-professionnelle et à un accroissement de salaires, même si elle implique une « reconversion ».

L'influence de l'âge ne se traduit pas uniquement en termes de population active et non active ou de revenus : la nature des dépenses change selon les différentes phases de la vie ; les producteurs ont bien compris ce processus, qui exploitent adroitement le besoin de plaisir des « jeunes » ou le désir d'ascension sociale des « cadres ».

Quelle peut être, par ailleurs, l'influence du type d'activité exercée ? Le développement du secteur tertiaire et la multiplication corrélative des « cols blancs » et « métiers propres » jouent sans doute un rôle dans les dépenses de soins personnels et de parure. La moindre pénibilité des tâches dans tous les secteurs, où l'effort musculaire est remplacé par la machine, mais où souvent la tension nerveuse se substitue à l'ancienne fatigue physique entraîne des transformations du régime alimentaire et des consommations médicales.

La répétitivité des gestes, l'atomisation des processus de fabrication, la multiplication des « démarches administratives » sont la rançon d'une croissance rapide fondée sur le progrès technologique et la division du travail. Le plaisir procuré par l'accomplissement d'une œuvre reste le privilège réservé à quelques catégories de travailleurs.

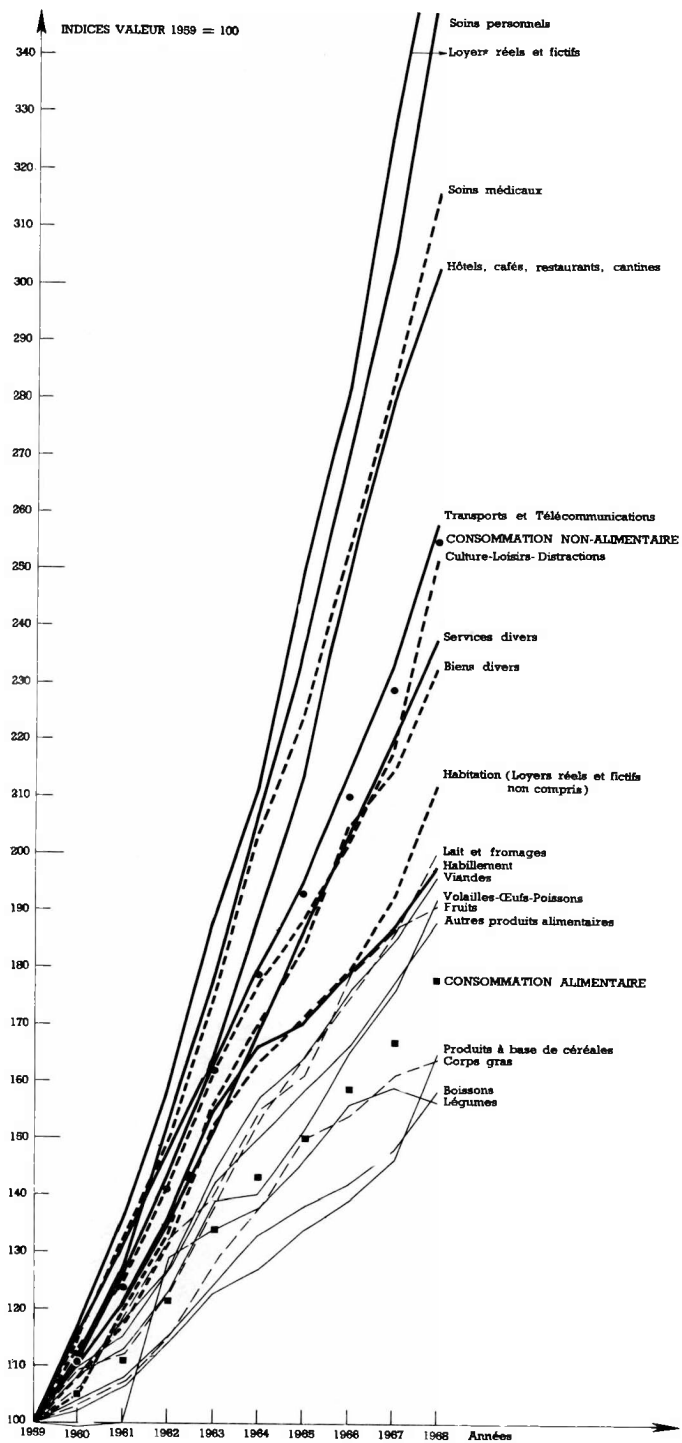
## **LA CONSOMMATION DES MÉNAGES**

### **INTRODUCTION**

En dix ans les dépenses annuelles des Français pour l'achat de biens et services ont plus que doublé, passant de 165 milliards en 1959 à 366 milliards en 1968 ; entre 1950 et 1960 elles avaient triplé (67 milliards en 1950 et 179 en 1960). Un ralentissement très sensible entre 1959 et 1968 de la hausse générale des prix (+ 37,6 %) par rapport à la période précédente (+ 77 %) explique que le rythme de croissance de la consommation à prix courants soit moins rapide après 1960. Cependant si on examine l'évolution à prix constants, on constate un accroissement global de 57 % entre 1950 et 1960 et de 61 % entre 1959 et 1968.

## GRAPHIQUE 5

### Évolution de la consommation (1959-1968)



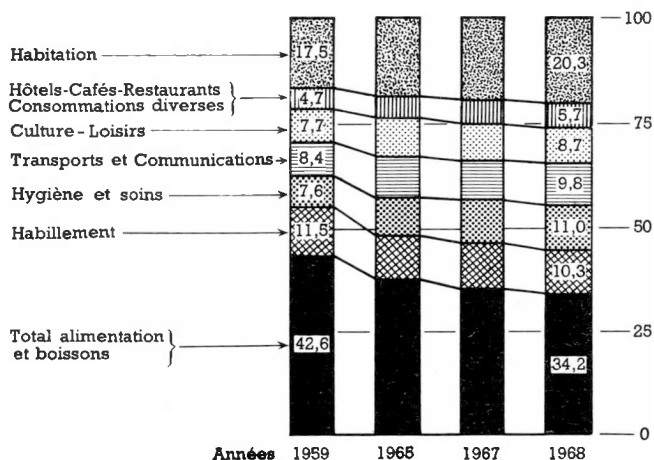
Pour analyser les changements intervenus pendant une période relativement longue, nous examinerons les données « en volume » éliminant la part de l'augmentation de la consommation due à la diminution du pouvoir d'achat de l'unité monétaire, et les données en quantité par tête, éliminant ainsi la part d'accroissement en volume due à l'augmentation de la population.

Certes les ménages prennent en partie leurs décisions en fonction des prix courants, et leur budget s'établit en valeur mais leurs revenus augmentent au moins aussi vite que les prix sur une période annuelle ; il n'est pas certain que leur calcul économique ne se fasse pas en « volume » — au moins implicitement — en période de hausse régulière des prix, telle que celle que la France a connu au cours des dix dernières années. Cette hypothèse découle de l'examen des séries décrivant la répartition des dépenses entre les différentes fonctions : les coefficients budgétaires en valeur et en volume diffèrent très peu.

Une première lecture des tableaux récapitulatifs montre que la consommation ne s'est pas développée d'une manière uniforme : les dépenses alimentaires se sont accrues deux fois moins que celles consacrées aux autres biens et services. La part des revenus dévolus à l'achat de produits alimentaires décroît régulièrement ; elle ne représente plus que 34 % des dépenses totales contre 42,6 % en 1959 et 49 % en 1950. La consommation alimentaire a augmenté d'environ 30 % entre 1959 et 1968 contre 40 % entre 1950 et 1960. Ce ralentissement montre que les Français sont arrivés à un niveau proche de la saturation en ce qui concerne leur alimentation.

La consommation de biens et services non-alimentaires a augmenté de 82 % : sur tous les postes, l'accroissement a été notable mais pour deux d'entre eux le développement a été extrêmement rapide : c'est le doublement, dans la décennie, de la consommation de soins personnels et de celle des transports.

**GRAPHIQUE 6**  
**Évolution de la structure de la consommation**  
 (en valeur 1959-1968)



La répartition des dépenses totales entre les différentes fonctions s'est modifiée : l'hygiène et les soins, les loyers et l'équipement du logement, les transports représentent ensemble presque le même poids dans le budget familial que l'alimentation.

La part des dépenses réservées à l'habillement décroît lentement, de même que pendant les années 50 : 10 % des dépenses sont consacrées à ces achats en 1968 contre 15 % en 1950 et 11,5 en 1959.

L'examen de l'évolution des coefficients budgétaires semble montrer que tout se passe comme si l'accroissement des revenus servait essentiellement à satisfaire quatre séries de besoins : la santé, le logement et les transports ainsi que les loisirs. Remarquons que ces tendances étaient déjà nettement apparues entre 1950 et 1960.

Les chiffres globaux par fonction ne permettent pas de déceler les modifications du style de vie, celles-ci ne deviennent apparentes que dans l'analyse de l'évolution de chaque poste de dépenses. En effet, un ensemble complexe de changements s'est produit : apparition de biens nouveaux, amélioration de la qualité entraînant la disparition progressive de produits « pauvres » moins élaborés. Au fur et à mesure que le niveau de vie augmente les besoins ne sont plus satisfaits de la même façon. Les changements de régime alimentaire ne deviendront apparents que par l'analyse de l'évolution de la consommation de chaque produit. La croissance des dépenses d'équipement et d'embellissement du logement comparée à celle beaucoup plus lente des dépenses de spectacles semblent montrer une préférence pour un style de vie centrée sur le foyer.

## CONSOMMATION DES PARTICULIERS

### Évolution de la part des principales dépenses en francs courants classées par ordre décroissant

	1950		1959		1968	
	%		%		%	
Alimentation . . . . .	40,1	1	32,8	1	27,2	1
Habillement . . . . .	15,2	2	11,5	2	10,3	2
Boissons . . . . .	9,8	3	9,8	3	7,0	6
Énergie et produits d'entretien . . . . .	4,9	4	6,6	4	6,3	7
Soins médicaux . . . . .	4,7	5	6,2	5	8,8	3
Équipement du logement . . . . .	4,1	6	2,1	9	2,3	10
Hôtels, cafés, restaurants, cantines	3,1	7	2,6	8	3,5	8
Achats et utilisation de véhicules individuels . . . . .	2,7	8	5,8	6	7,5	5
Transports collectifs . . . . .	2,4	9	2,1	9	1,8	12
Loyers réels et fictifs . . . . .	2,2	10	4,8	7	8,1	4
Tabac et allumettes . . . . .	2,4	11	2,1	9	1,7	14
Livres, revues, journaux . . . . .	1,3	12	1,6	12	1,8	12
Soins personnels . . . . .	1,3	12	1,4	13	2,2	11
Spectacles . . . . .	0,8	13	0,9	15	0,8	15
Jeux, jouets, divers . . . . .	0,7	14	1,9	11	2,5	9
Appareils de radio, télévision, photo . . . . .	0,4	15	1,0	14	1,3	14
Sports et Camping . . . . .	0,1	16	0,3	16	0,6	16

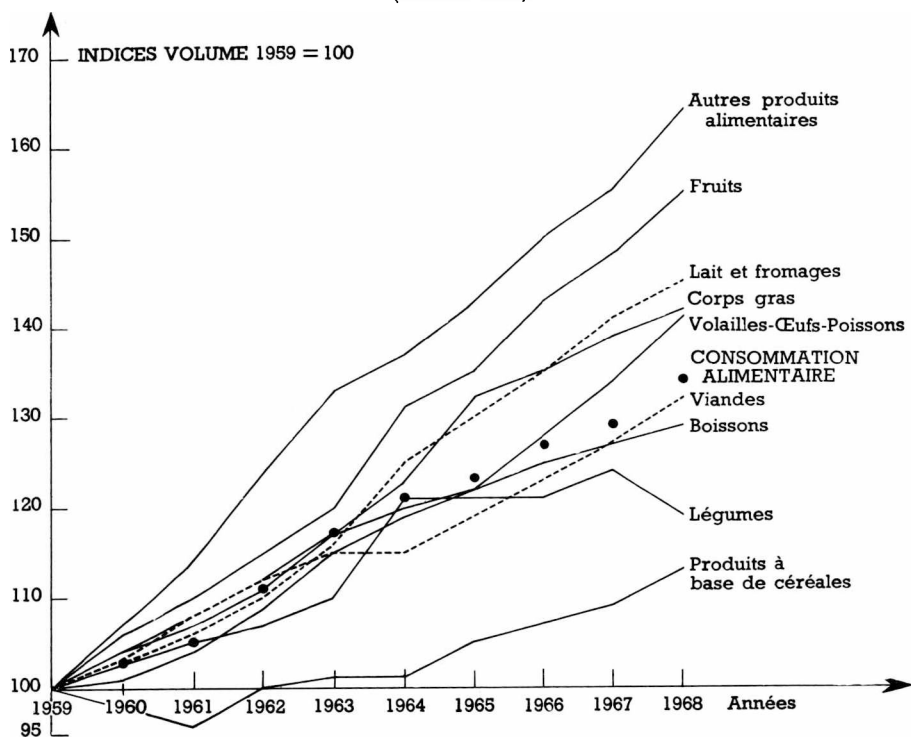


## CONSOMMATION ALIMENTAIRE

### L'autoconsommation

La baisse de l'autoconsommation de tous les produits ne saurait surprendre : la part des produits alimentaires prélevés sur les exploitations agricoles et les jardins familiaux représentait 11 % de la consommation alimentaire en 1959 et 7 % en 1968. L'autoconsommation reste cependant significative pour quelques produits : fruits et légumes, produits de la basse-cour, vin et cidre. L'abandon des campagnes par une fraction importante de la population agricole joue de toute évidence un rôle important. La transformation est aussi due à la diffusion d'un style de vie urbain dans les campagnes : l'accès aux centres commerciaux est facilité par la généralisation de la voiture (1) d'une part, la distribution à domicile de produits alimentaires par « tournées » (boucherie, épicerie, boulangerie) s'est développée d'autre part.

**GRAPHIQUE 7**  
**Évolution de la consommation alimentaire**  
(1959-1968)



(1) 64 % des exploitants agricoles possèdent une voiture.

La persistance de la production de légumes pour un usage personnel est peut-être favorisée par le « retour à la terre » hebdomadaire de citadins disposant d'une résidence secondaire et la permanence de jardins familiaux dans les banlieues et à la périphérie des agglomérations. On peut aussi y voir une tendance à la recherche de produits considérés comme naturels et « frais ». Le fait que près du quart des légumes consommés en 1968 proviennent des potagers familiaux incite à penser qu'une partie de la population urbaine est attachée à les cultiver, quelle que soit la rentabilité de ce labeur artisanal.

**% de l'autoconsommation dans la consommation de :**

	1959	1968
Légumes frais .....	31 %	23 %
Autres fruits frais .....	22 %	11 %
Volailles .....	35 %	19 %
Lapins gibiers .....	65 %	33 %
Vins .....	16 %	14 %
Cidre .....	61 %	61 %

**Produits à base de céréales**

La consommation totale par tête des produits à base de céréales n'a pas varié, mais des substitutions se sont opérées entre produits : ainsi les biscottes, et biscuits remplacent le pain dont la consommation diminue régulièrement, le tapioca et la féculé sont de moins en moins utilisés mais les achats d'entremets et desserts instantanés ainsi que ceux de pâtisserie augmentent, tandis que la consommation de semoule croît notablement (1). Il faut voir dans la légère augmentation de la consommation des pâtes alimentaires et de riz une substitution partielle à celle des légumes secs.

**Légumes**

Les achats de légumes frais et de pommes de terre augmentent sensiblement au même rythme (+ 2 % par an et par tête) compensant la désaffection pour les légumes secs dont le Français ne mange plus en moyenne que 2 kg par tête en 1968 contre 3,7 kg en 1959 (l'autoconsommation semble encore importante pour ce produit). L'augmentation rapide de la consommation de conserves de légumes (+ 7,4 % par an et par tête) est un des changements notables du régime alimentaire français : la méfiance à l'égard des légumes en conserve a peut être commencé à s'effriter sous l'effet d'une variation des prix relatifs au cours de deux ou trois hivers particulièrement rigoureux et de la diminution brutale des arrivages de primeurs d'Afrique du Nord. Les prix des légumes frais ont en effet augmenté très rapidement en 1962 et 1963 tandis que le prix des conserves restait stable. La méfiance traditionnelle vaincue, la rapidité de la préparation et la facilité de stockage sont apparues. Il semble que les petits pois, et les haricots verts en boîte remplacent en grande partie les pois cassés, les lentilles ou les haricots secs.

(1) Elle est utilisée pour la préparation du couscous.

Notons aussi le changement de l'alimentation des très jeunes enfants : il se concrétise par la substitution — dès l'âge de 3 ou 4 mois (1) — d'une nourriture variée (purée de légumes) à une alimentation purement lactée. La vulgarisation des rations dosées selon l'âge de « Baby's food » est un fait récent qui évite aux mères de famille des préparations longues et minutieuses.

## Fruits

L'augmentation de la consommation de fruits est plus rapide que celle des légumes : 3,6 % par tête et par an — les achats d'agrumes et de bananes se sont accrus de 700 g par personne en moyenne entre 1959 et 1968. Mais l'accroissement le plus notable est celui de la consommation des pommes, poires, fraises, pêches, et autres fruits frais qui est passée de 29 kg à 46 kg par personne. Le développement de la production de fruits d'un calibre normalisé a été le résultat d'une spécialisation dans cette culture et de l'utilisation de procédés nouveaux de plantation de vergers, et d'un emploi accru d'engrais, pesticides, etc... Il faut noter que « l'aspect » des fruits et des légumes tient un rôle qu'on peut assimiler à celui de la qualité, il en est cependant distinct en ce qu'un « beau fruit » n'est pas nécessairement meilleur au point de vue goût. Le rôle de la couleur n'est certainement pas négligeable dans le choix des acheteurs des grandes villes. La consommation de conserves de fruits et des confitures a augmenté puisque les Français en absorbent près de 5 kg par personne et par an en 1968, soit 2 kg de plus qu'en 1959 (2).

## Viandes

L'accroissement modéré (1,1 % par tête et par an) de la demande de viande entre 1959 et 1968, la faible diminution de la part des dépenses dévolues à son achat ne change guère, l'importance de ce poste : en 1968, 8,4 % des dépenses totales des Français étaient consacrées à l'achat de viandes soit près de 31 milliards de francs. Les Français sont parmi les plus gros mangeurs de viande du monde, seuls les Américains du Nord dépassent cette consommation. Ce trait marquant du régime alimentaire français a des conséquences économiques considérables. Le marché de la viande est particulièrement sensible aux hausses de salaires : la demande s'accroît dans des proportions importantes dès que les salaires augmentent.

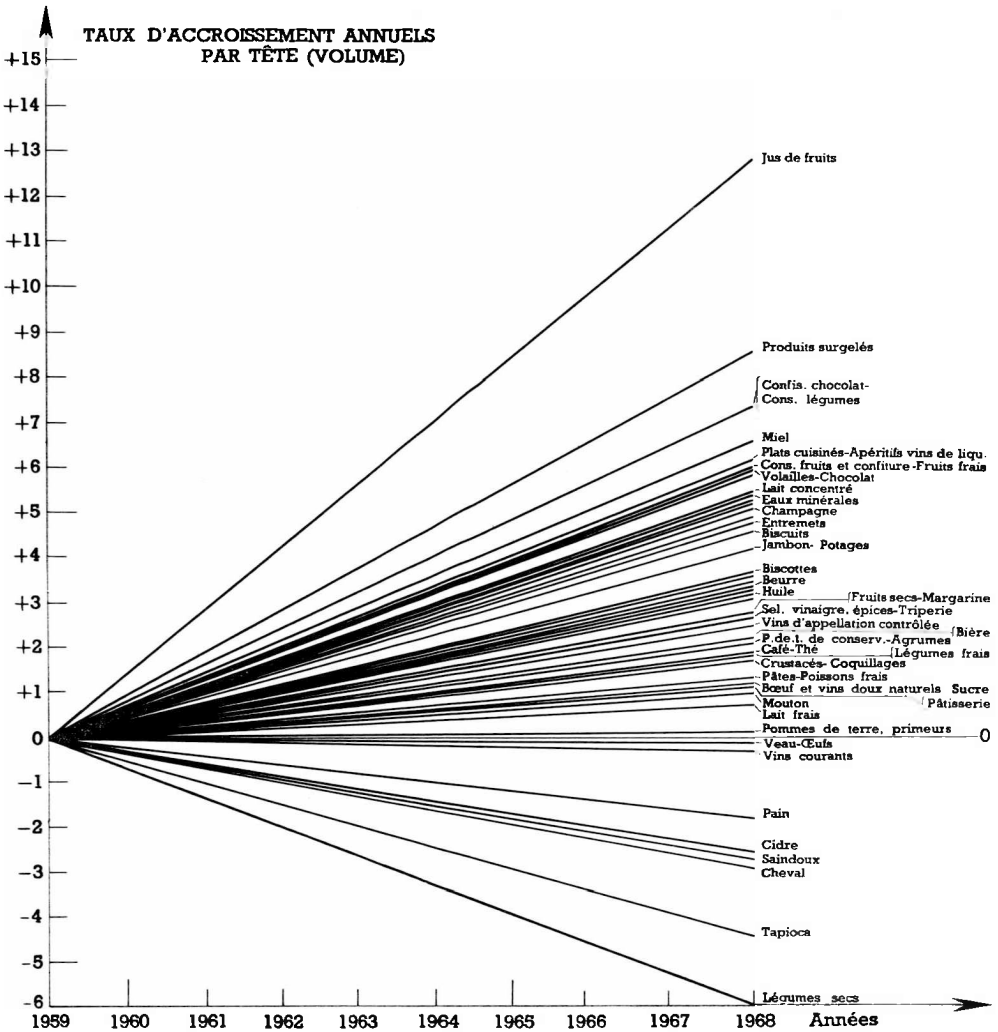
La hausse du prix de la viande est supérieure à celle de tous les autres produits alimentaires. L'indice prix s'établit à 149 en 1968 (base 100 en 1959) pour l'ensemble des viandes, mais à 157 pour le bœuf, 173 pour le veau, 161 pour le mouton, 169 pour le cheval et 138 pour le porc frais. Par contre l'ensemble « jambon, charcuterie, plats cuisinés » a augmenté moins rapidement (132, 138, 143). On sait que la production de viande s'adapte mal à la demande, d'autant plus que dès 1960 les agriculteurs se sont orientés de plus en plus vers l'élevage en vue de la production laitière — cette situation tenait,

---

(1) Le lait était encore il y a une quinzaine d'années l'aliment presque exclusif jusqu'à six ou neuf mois.

(2) La fabrication traditionnelle des confitures par les ménagères est en régression, indice, ici comme en d'autres domaines, d'un transfert hors du domicile de fonctions traditionnellement remplies au foyer.

## GRAPHIQUE 8 Consommation alimentaire



en 1960 aux conditions du marché — les prix de la viande se situaient à 10 % au-dessous des prix de campagne et même au-dessous des prix plancher légaux. De surcroît, les circuits de distribution sont encore souvent d'un style artisanal, et le nombre d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur est considérable. La demande porte essentiellement sur le bœuf et sur le porc frais dont le Français consomme respectivement 15,5 kg et 8 kg par tête et par an. Le prix du porc a augmenté moins rapidement que celui du bœuf en

raison du développement de l'élevage industriel du porc comme sous-produit des industries laitières, et parce que la totalité de l'animal est employée (charcuterie). L'élevage des bovins reste, en revanche, en majorité artisanal et la demande se porte de préférence sur les morceaux à griller et à rôtir (les quartiers arrières) au fur et à mesure que les revenus augmentent : ainsi les « bas morceaux » sont difficilement écoulés, et la viande noble est insuffisante — depuis 1963 le solde du commerce extérieur des viandes est nettement déficitaire, et les importations, qui portent sur les morceaux chers représentent 10 % du marché français (1).

Dans ces conditions on peut se demander pourquoi il ne s'opère pas de substitution dans l'alimentation : les prix relatifs des œufs, des bas morceaux, de la charcuterie ou de la volaille devraient inciter les ménagères à réduire leur demande de grillades ou de rôtis — il n'en est rien. Il semble bien que la viande rouge ait une valeur symbolique.

On peut remarquer que la structure par âge de la population a peut-être eu un effet sur l'accroissement de la demande de viande : la génération nombreuse des années 50 arrivait à l'âge de la forte croissance vers 1961-62.

L'accroissement de la demande de jambon, de plats cuisinés et de conserves de viande peut s'expliquer par le développement des vacances et des sorties de week-end.

### **Volailles, œufs, poissons**

L'augmentation de la consommation de volailles (+ 5,9 % par tête et par an) est la conséquence de la quasi-stabilité des prix de ce produit, qui équivaut à une baisse des prix relatifs. L'élevage industriel des volailles a cependant changé à tel point la qualité du produit qu'il a provoqué l'apparition d'un label « poulet de ferme ». Les achats de lapins ont augmenté de façon considérable (+ 13,6 % par tête et par an) après avoir connu pendant les années 50 une baisse consécutive à l'épidémie de myxomatose.

Les Français sont peu friands d'œufs — leurs achats diminuent quoique la quantité absorbée soit faible — moins d'un œuf tous les deux jours en moyenne. On peut se demander si la méfiance à l'égard des œufs n'est pas due en grande partie à l'origine rurale de nombreux citadins : l'œuf devant être consommé, à la campagne peu de jours après la ponte alors que la plupart des œufs commercialisés ont une quinzaine de jours. De surcroît les procédés employés, à l'origine, pour forcer la ponte dans les premiers élevages industriels avaient altéré la saveur des œufs et le produit en a conservé une mauvaise « image de marque ».

Enfin la tendance à remplacer les desserts et pâtisseries préparés à la maison par des fromages ou fruits, desserts instantanés ou crèmes glacées se traduit nécessairement par la réduction des achats des ingrédients, en particulier des œufs.

Les achats de poisson connaissent une progression très modérée. Son prix moyen, il est vrai, s'est élevé de plus de 47 %. L'abandon de la coutume séculaire du « maigre » le vendredi a sans

---

(1) Nicole Campion, *L'évolution de la Consommation de viande de 1950 à 1966*, Consommation n° 2, 1968.

doute contribué à restreindre l'efficacité des efforts considérables entrepris sur le plan de la distribution. La demande de crustacés et coquillages s'est en revanche accrue malgré une hausse de prix particulièrement forte (indice 249 en 1968). Remarquons que le poisson est un produit moins « prestigieux » que les huîtres et les crustacés.

## **Lait et fromages**

La consommation de lait frais a très peu augmenté (moins de 2 l par tête) en dix ans. Le Français consomme très peu de lait frais — 92 l en moyenne par an et par personne — ce qui équivaut à un quart de litre par jour. En fait la qualité de ce produit empêche qu'il soit adopté à l'état pur comme boisson.

Les laits concentrés et en poudre, dont le prix a moins augmenté que celui du lait frais, sont de plus en plus utilisés. Plusieurs « grèves du lait » au cours de la période 1959-1968 ont accru la diffusion de produits facilement stockables et utilisables.

L'accroissement remarquable de la consommation de fromages et yaourts correspond à l'apparition d'un grand nombre de produits qui sans être vraiment nouveaux sont beaucoup plus variés. L'adjonction de parfums, chocolat, café, framboises, fraises, etc... aux yaourts et fromages frais a considérablement développé la demande de ces aliments. Notons aussi le changement du conditionnement de tous les fromages frais caractérisé par la commodité des emballages perdus. La même remarque s'applique à la livraison du lait : la carafe a presque disparu au profit des emballages en plastique ou en carton, libérant la ménagère de la servitude des verres consignés à stocker et à rendre.

## **Corps gras**

La consommation de beurre atteint 9,6 kg par personne et par an en 1968. Elle a augmenté de 2 kg depuis 1959. Celle d'huile est passé de 7 à 10,4 développée par le goût de plus en plus affirmé au cours de cette décennie pour les crudités et les salades. Les autres corps gras, en particulier la margarine sont peu demandés. La cuisine française se fait traditionnellement au beurre ou à l'huile, selon les coutumes régionales.

## **Autres produits alimentaires**

L'augmentation de la consommation de sucre est sans doute liée à celle des fruits et surtout des fromages frais et yaourts. Les bonbons ne sont certes plus considérés comme un luxe : les Français en consomment plus de 3 kg par personne et par an et plus de 2 kg de chocolat.

L'industrialisation de la fabrication des glaces et crèmes glacées a vulgarisé ce dessert réservé autrefois aux fêtes estivales. Les potages en sachet ou en boîte, les sauces préparées et les produits surgelés répondent au besoin d'une clientèle peu disposée à de longues préparations culinaires. La diffusion des produits surgelés s'est longtemps heurtée aux difficultés de la distribution, voire du stockage à domicile : les réfrigérateurs familiaux n'étaient pas pourvus de congélateurs jusqu'à une date récente.

## Boissons

Les Français dépensaient en 1968 près de 26 milliards pour leurs boissons ; ils y consacraient 7 % de leurs dépenses totales. Ce poste est donc presque aussi important que la viande. Leur consommation s'est accrue de 29 % entre 1959 et 1968 en volume. Globalement les prix n'ont augmenté que de 22 % pendant la même période, c'est-à-dire 11 % de moins que l'ensemble des prix de détail alimentaires.

Notons qu'une partie de cet accroissement est dû aux boissons non alcoolisées en particulier les jus de fruits, dont l'indice volume est à 350 en 1968 (100 en 1959). Cet énorme accroissement de 13 % par an et par personne a été favorisé par une stabilité des prix et une amélioration considérable de la qualité. L'augmentation de la consommation d'eaux minérales est en grande partie due à la détérioration de la qualité de l'eau distribuée par les réseaux dans les villes. Il faut cependant souligner que les quantités absorbées par personne restent faibles en comparaison des quantités de boissons alcoolisées : environ 2,5 l de jus de fruits et 33 l d'eau minérale (contre 100 litres de vin). Par ailleurs, si la demande de thé s'est accrue, celle de café semble à peu près stable. Au total la consommation de boissons non alcoolisées, de thé et de café ne représente qu'une faible part de la dépense totale sur les boissons : 4,4 milliards, tandis que 21 milliards étaient consacrés en 1968 aux boissons alcoolisées (en 1959 : 2,7 milliards et 13,5 milliards respectivement).

L'augmentation relativement faible de la consommation de vins, indice 117 en 1968, masque la forte augmentation de la consommation de vins de champagne (indice 164) et le développement de la demande de vins d'appellation contrôlée et des vins doux naturels au détriment des vins ordinaires : sous l'effet de l'augmentation des revenus, la demande se porte de plus en plus sur les vins de qualité dont la teneur en alcool est souvent plus élevée que celle du vin courant. Il semble que la consommation par tête et par an ait tendance à diminuer en nombre de litres absorbés : 126 en 1959 et 110 en 1968. Ces chiffres ne sont cependant pas significatifs de la consommation réelle : en effet, on peut estimer que les enfants jusqu'à 14 ans environ ne consomment du vin qu'à titre exceptionnel et que les personnes âgées ont tendance à restreindre leur consommation. La structure par âge de la population ayant changé le pourcentage des personnes âgées de 15 à 64 ans étant passé de 64 à 62 %, entre 1959 et 1968, il s'en suit que la baisse apparente en quantité par tête doit être interprétée avec prudence.

Il est un poste, par contre, sur lequel porte l'essentiel de l'augmentation : celui des apéritifs, vins de liqueurs (indice volume 182,5 en 1968), eaux de vie et liqueurs (indice 144,6 en 1968), l'indice des prix des apéritifs était à 108, celui des eaux de vie à 119 en 1967 et respectivement à 120,6 et 126,6 en 1968. L'augmentation à un rythme de 6 % par an et par tête de l'absorption des boissons en forte teneur d'alcool (passée de 5,5 litres à plus de 8 litres par personne) est vraisemblablement sous-estimée puisqu'elle est basée sur l'ensemble de la population. Analysant ce poste en 1958 J. Albert notait le succès de la politique de lutte contre l'alcoolisme grâce à la fiscalité et une hausse des prix des alcools de 90 % au cours des années 50. En 1968,

on ne peut que constater et déplorer ce qui équivaut en termes relatifs à un dégrèvement fiscal (1) des boissons fortes, entraînant des conséquences beaucoup plus graves que la seule augmentation des dépenses des particuliers et qu'un manque à gagner de recettes fiscales. En effet, on sait que toutes les maladies sont aggravées par l'alcoolisme (2) (le temps d'hospitalisation d'un alcoolique est toujours plus élevé que celui d'un malade abstinant). On sait qu'un grand nombre d'accidents de la route sont dus au manque de réflexes provoqués par l'absorption d'alcool ; et nous n'indiquons ici que des effets en quelque sorte secondaires. Malgré un coût de toute évidence supérieur aux bénéfices que peuvent rapporter à l'État les taxes sur les alcools, les Pouvoirs Publics n'ont pas pu ou pas voulu poursuivre, pendant les années 60, l'œuvre entreprise au cours de la décennie précédente : force est de constater que les boissons en forte teneur alcoolique sont devenues bien meilleur marché, eu égard à la hausse générale des prix.

### **Consommation alimentaire hors du domicile : hôtels-cafés-restaurants-cantines**

La valeur des achats de denrées alimentaires et de boissons consommées par les ménages hors de leurs domiciles représentaient 7,5 millions en 1959 et 14 millions de francs en 1968 à prix courants : soit respectivement 10 % et 12 % de leur consommation alimentaire totale (3). Pendant que les achats des ménages aux prix courants augmentaient de 78 %, la valeur aux prix de détail des denrées consommées (à l'exclusion du service rendu) dans les hôtels, cafés, restaurants ou dans les cantines doublait ; l'écart entre l'augmentation des deux indices de prix semble indiquer que la part de produits chers — fruits et légumes en particulier — est plus grande dans les repas pris hors du domicile. Le nombre de repas pris dans les cantines d'entreprise et d'administration s'accroît de 55 %, tandis que la fréquentation des hôtels, cafés, restaurants augmente de 47 %. La différence de prix entre les unes et les autres a tendance à s'accroître, ce qui ne saurait surprendre puisque le prix des hôtels, cafés, restaurants inclut une part plus importante de services dont les prix ont doublé.

L'accroissement beaucoup moins rapide des frais d'internat et de cantines scolaires (+ 30 % en volume) s'explique par la stagnation du nombre d'internes dans les établissements scolaires par suite du développement des constructions de lycées et de C.E.G. dans les villes de moyenne importance. On constate — au niveau de l'ensemble des établissements — une croissance moins rapide (en volume) des achats de boissons que des produits alimentaires : une baisse de fréquentation des cafés pourrait s'expliquer par la faiblesse du nombre de ces établissements dans les villes nouvelles. La télévision s'étant de surcroît partiellement substituée aux spectacles en ville, la consommation de boissons qui accompagnait ces derniers se serait déplacée du café au logement.

La fragilité des informations concernant les consommations hors du domicile ne permet cependant pas une analyse détaillée de ce poste : les données disponibles sont en effet basées sur des statistiques fiscales

---

(1) La hausse des prix pratiqués en 1968 n'a eu évidemment aucun effet sur la consommation de la période précédente.

(2) La consommation moyenne d'alcool pur serait de 28 litres par adulte et par an en France, 20 litres en Italie, 14 en Allemagne Fédérale, 10 en Belgique, 7 en Suède. (Réf. 11).

(3) Le pourcentage correspondant est de 25 % aux États-Unis.



qui ne distinguent pas les différents types d'établissements commerciaux. Une enquête en cours d'exploitation, réalisée par le CREDOC et l'INSEE, permettra cependant d'améliorer les informations sur ce secteur.

\* \* \*

Au terme de l'analyse de la consommation par produits, nous pouvons dégager les tendances et certaines des causes de l'évolution constatée. En premier lieu il faut souligner que l'accroissement en volume (1) de la consommation recouvre deux effets : celui de la quantité et celui de la qualité. Or il semble que cet accroissement soit pour la plus grande partie dû à l'amélioration de la qualité ou au changement des produits consommés, et que la population française dans son ensemble soit arrivée au stade de la saturation en quantités absorbées. L'augmentation en quantité pourrait être due au changement de la structure par âge de la population (2). Nous avons noté les substitutions qui se sont opérées à l'intérieur de groupes de produits, mais nous avons été gênés dans cette description par la partition de la nomenclature. En effet, celle-ci ne correspond pas exactement à la répartition qu'opèrent les individus qui pensent en termes d'entrées, hors-d'œuvre, plat de résistance, dessert en composant leur menu (ils évaluent probablement d'une façon instinctive leurs besoins en calories, protéines, glucides... et répartissent selon leur goût les différentes façons de les satisfaire). Ainsi la substitution aux entremets des fromages et des fruits, ou celle des crudités aux « entrées » (3) ne peut guère transparaître puisqu'ils appartiennent à des groupes de produits différents.

La tendance de plus en plus manifeste à l'emploi de produits demandant un minimum de préparation est certainement due en grande partie au changement de mentalité et de comportement des femmes de qui dépend traditionnellement l'alimentation du ménage. Elle est aussi le résultat du développement des vacances, des déplacements du dimanche et des loisirs de plein air. Cependant l'emploi de plus en plus généralisé de produits alimentaires industriels suscite une demande contradictoire : celle de « produits du pays » dont l'offre se commercialise progressivement et atteint les grands centres urbains sous forme de pain de campagne, de terrines de pâté, de saucisson ou de miel du « pays », celle aussi de produits importés plus ou moins « exotiques ».

L'urbanisation exerce incontestablement une influence sur le régime alimentaire mais son effet est lié à celui du type d'activité exercée, sédentaire ou non. On constate que le niveau global des dépenses alimentaires croît avec la taille des villes de résidence. La variation des prix explique en partie la différence.

Deux postes demeurent dominants : les viandes et les boissons. Il ne semble pas qu'une tendance à la saturation apparaisse sur l'un ou sur l'autre : mais il est bien évident qu'il s'agit de deux problèmes différents. L'accroissement de la consommation de boissons alcoolisées (apéritifs et eaux de vie) ne traduit pas la satisfaction d'un besoin primaire. On est tenté de faire le rapprochement avec une autre forme d'intoxication (qui bien entendu échappe aux statistiques de consommation) recherchée pour l'oubli, l'euphorie ou peut-être l'effet stimulant factice que peut procurer « la drogue ». Il est certes plus facile et moins cher en France d'obtenir des résultats analogues à l'aide de

(1) La consommation en volume est la consommation en valeur divisée par l'indice des prix.

(2) L'effet du gaspillage est difficile à discerner.

(3) Du type croustades, vol au vent, etc.

l'alcool. Ce qui paraît le plus inquiétant est l'extension du phénomène car on peut difficilement croire que l'augmentation de la demande est le fait d'un nombre restreint d'individus. On peut supposer que les femmes accédant au même genre de vie que les hommes marquent leur affranchissement en adoptant les mêmes vices — tabac et alcool — ou que l'apéritif soit un signe de prestige. Quelles que soient les causes qui provoquent ce phénomène, on doit constater les circonstances favorables que rencontre son extension : la création de l'alcotest paraît assez dérisoire comme dissuasion et c'est la seule mesure qui ait été adoptée au cours de la dernière décennie.

Il n'est pas certain que la demande de viande continue à croître aussi vite que par le passé : si elle reste très sensible à l'augmentation des revenus, il se pourrait que les comportements des différents groupes sociaux imitent ceux des groupes les plus favorisés à l'heure actuelle. Les enquêtes sur la consommation alimentaire permettent de dire qu'entre cadres supérieurs, cadres moyens, employés et ouvriers les différences en quantité et en dépenses sont minimales (celles-ci sont même moins fortes pour les cadres supérieurs que pour les cadres moyens et employés). Seuls les industriels et gros commerçants ont une consommation de viande nettement supérieure à celle des autres groupes sociaux professionnels. Il n'est donc pas interdit de penser que l'effet de « rattrapage » s'atténue, et que la consommation de viande pourrait se stabiliser en quantité. La qualité et la variété seront par contre les éléments essentiels de l'accroissement de la demande. Pendant les dix années écoulées la production a suivi une tendance inverse puisque les agriculteurs se sont orientés vers l'élevage de races mixtes (lait-viande), dont la viande est d'une qualité moyenne. Ce problème demeure donc au centre des difficultés d'alimentation du marché.

## HABILLEMENT ET PARURE

La part du budget des ménages consacrée à l'habillement est passée de 15,2 en 1950 à 11,5 en 1959 et 10,3 % en 1968. Celle réservée aux soins personnels à 1,3, 1,4 et 2,2 % aux mêmes dates : au total la part des dépenses relatives à la personne n'a que très légèrement diminué depuis 1959. La répartition entre les produits satisfaisant les besoins d'habillement et de parure s'est toutefois profondément modifiée sous l'effet simultané de la transformation de la structure par âge de la population, de l'introduction de produits nouveaux sur le marché et de l'accélération de leur diffusion liée à l'urbanisation.

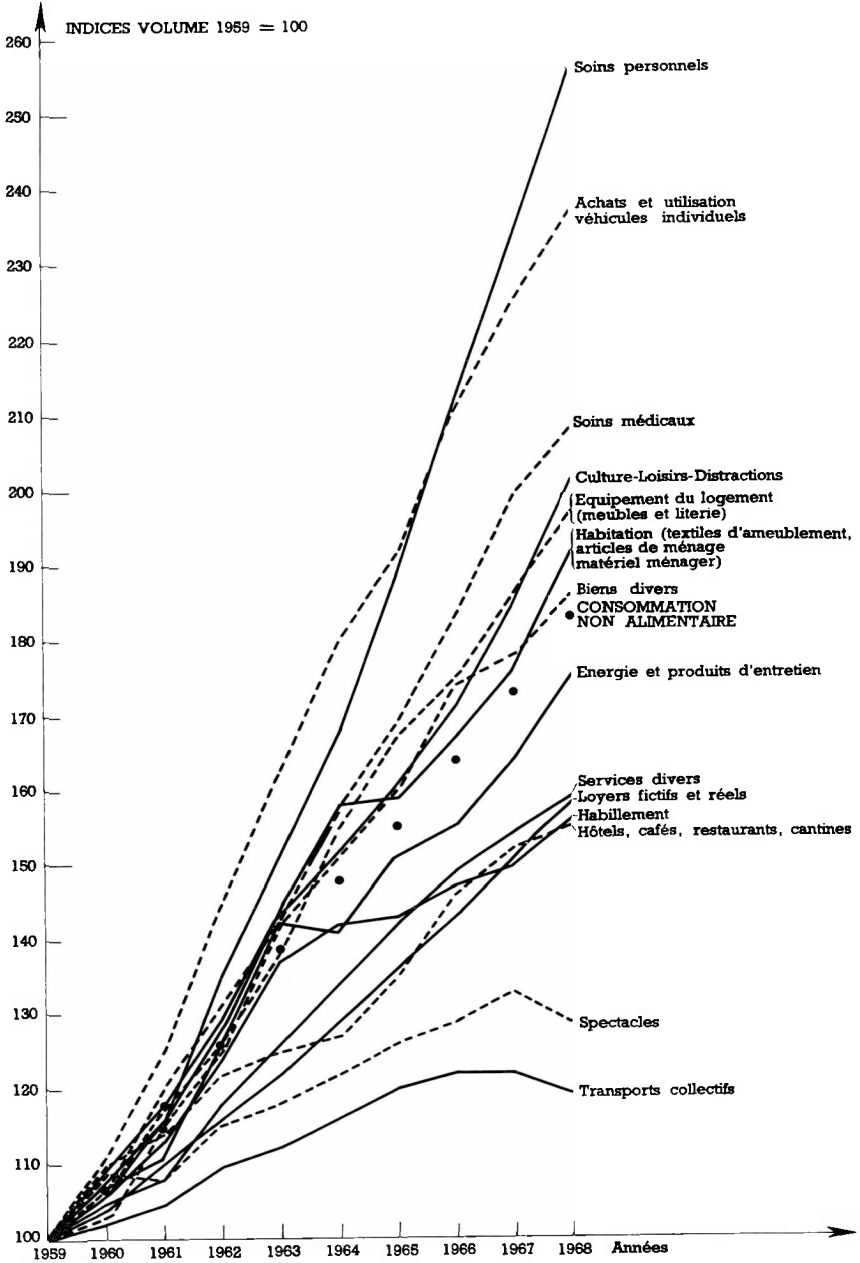
L'arrivée à l'âge de plaire de la classe nombreuse d'après-guerre a procuré aux producteurs un marché qu'ils ont su exploiter sur une grande échelle, atteignant par contagion la génération des parents. La jeunesse est devenue une vertu : ce n'est plus une phase de la vie mais une façon d'être et de paraître qu'il est important de mettre en valeur, de sauvegarder et de prolonger.

\* « Le junior, structurellement, se présente comme le degré complexe du féminin/masculin : il tend à l'androgynie, mais ce qu'il y a de remarquable dans ce nouveau terme c'est qu'il efface le sexe au profit de l'âge : c'est là semble-t-il un processus profond de la mode : c'est l'âge qui est important, non le sexe ; d'une part la jeunesse du modèle est sans cesse affirmée, défendue, pourrait-on dire, parce qu'elle est naturellement

---

(\*) R. BARTHES : *Système de la mode*.

**GRAPHIQUE 9**  
**Évolution de la consommation non-alimentaire**  
 (1959-1968)



menacée par le temps (alors que le sexe est une donnée) et qu'il faut sans cesse rappeler qu'elle est l'étalon de toutes les mesures d'âge (encore jeune, toujours jeune) : c'est sa fragilité qui fait son prestige ; et d'autre part dans un univers homogène (puisque la mode (1) ne traite que la Femme pour les femmes) il est normal que le phénomène d'opposition se déporte là où il y a variation sensible, conséquente : c'est donc l'âge qui reçoit les valeurs de prestige et de séduction. »

Cette évolution des comportements se traduit nécessairement par une structure différente des dépenses : le doublement des achats de produits de beauté, des articles de bonneterie par opposition à la faible croissance de la demande de vêtements en est une illustration.

L'influence importante des jeunes sur la demande est due d'abord à leur nombre — la classe d'âge entre 15 et 20 ans est passée de 3 millions à plus de 4 millions entre 1962 et 1968. En outre cette classe dispose de ressources sans avoir encore beaucoup de charges : malgré l'allongement de la scolarité, près de la moitié des jeunes (48 %) sont entrés dans la vie active à 16 ans en 1967 (mais ils étaient 55 % en 1960) et à 20 ans 88 % étaient salariés (93 % en 1960). D'autre part, on sait (2) que les dépenses d'habillement croissent avec l'âge, atteignent un maximum pour les jeunes aux alentours de 20 ans puis décroissent très régulièrement. Ces données expliquent que les producteurs aient adopté toute une gamme d'articles aux goûts d'une clientèle friande de changements fréquents.

Simultanément la novation dans le domaine de l'habillement a été importante : elle a porté sur les matières employées et sur les procédés de fabrication des tissus. L'introduction des fibres synthétiques ne date pas des années 60, elles ont cependant, au cours de la dernière décennie, conquis un vaste marché soit par leur adjonction aux matières traditionnelles, soit par leur utilisation en l'état. La diversification des fibres synthétiques s'est notablement accrue, la qualité s'est améliorée. La légèreté des tissus obtenus et la facilité de leur entretien (3) ont contribué à la diffusion de leur emploi. La concurrence avec les fibres traditionnelles a incité les fabricants à « traiter » celles-ci pour obtenir les mêmes avantages.

Un changement est intervenu dans l'importance relative des procédés de fabrication des tissus : la maille a bénéficié d'une progression notablement plus rapide que le tissé et se substitue de plus en plus à lui dans des domaines beaucoup plus étendus que celui de la bonneterie classique. Notons enfin que le comportement du consommateur dépend des conditions de l'offre devant lesquelles il est placé, c'est-à-dire d'abord des prix mais aussi de tous les aspects de la commercialisation : présentation, mode de vente. L'ensemble des prix des articles d'habillement est en baisse (voir graphique prix relatifs) : le développement du « prêt à porter » a permis un gain de productivité et l'abaissement de coût unitaire des vêtements (4) et des articles de bonneterie,

---

(1) L'auteur étudie le vêtement féminin décrit par les journaux de mode.

(2) Réf. 12.

(3) On ne saurait ignorer la simplification de l'entretien de l'habillement qui tient tout autant à l'emploi de machines à laver qu'à celui de l'usage des fibres synthétiques : la légèreté des matières rend l'effort à fournir moins pénible, le repassage est partiellement supprimé et le raccommodage est nettement réduit.

(4) Le changement qui s'est opéré dans la « Haute Couture » parisienne mérite d'être signalé : renonçant partiellement à la création de modèles uniques et exclusifs réservés à une clientèle très restreinte de grand luxe, les grands couturiers ont, pour la plupart, ouvert des « Boutiques » où des collections de prêt-à-porter fabriquées en petite série sont à des prix qui les mettent à la portée d'une clientèle élargie. La plupart d'entre-eux ont aussi, au cours des dix dernières années, entrepris la conquête du marché masculin.

a été renforcé par la concurrence des articles importés. L'urbanisation a eu un effet très direct sur la présentation au consommateur des modèles qui lui sont offerts et sur la diffusion à toutes les catégories socio-professionnelles d'un style de costume qui ne les différencie plus les unes des autres, bien que les dépenses varient du simple au quadruple selon le revenu. La publicité — souvent indirecte par le truchement des vedettes du cinéma et de la télévision — n'est pas étrangère à la diffusion de l'importance accordée à l'aspect de la personne ; le phénomène urbain l'a accélérée : en effet, on se montre quotidiennement en public, ne serait-ce que pour faire ses courses. La modification du travail féminin joue aussi un rôle non négligeable : les emplois d'hôtesse, de vendeuses, de secrétaires, etc... exigent une bonne présentation qui exerce une attraction et provoque une certaine émulation auprès des autres femmes.

Ces différents facteurs expliquent en partie (1) l'évolution des structures des dépenses.

	1959		1968		Indice prix 100 en 1959
	En millions de francs	%	En millions de francs	%	
Vêtements .....	7 465	34	14 158	30	126,6
Bonneterie, layette .....	2 526	12	6 979	15	117,8
Chemiserie, lingerie .....	2 170	10	3 629	8	116
Laines à tricoter, tissus fournitures .....	1 504	7	2 598	5	130
Accessoires, chapeaux, gants, Entretien et réparation des articles d'habillement .....	1 207	6	2 372	5	130,5
Chaussures : achats .....	945	4	1 827	4	152,7
Soins personnels .....	2 878	13	5 599	12	131,6
Bijouterie, joaillerie .....	2 290	10	8 182	17	139,8
	845	4	1 980	4	119,8
	21 830	100	47 324	100	

Le remplacement partiel des vêtements par les articles de bonneterie traduit le goût pour un costume souple et léger, libérant les mouvements du corps. Le prix unitaire des articles — en particulier des bas et des chaussettes — en rend le renouvellement plus avantageux que la réparation. Le taux de progression annuel de presque 9 % par tête du volume des achats de bonneterie doit être comparé à celui beaucoup plus lent (3,4 %) des vêtements. Il traduit une tendance très nette et régulière sur dix ans et non l'effet d'une mode passagère.

La faible augmentation des achats de tissus et de laines à tricoter montre que les femmes n'ont pas abandonné une de leurs tâches traditionnelles, toutefois la relative diminution des acquisitions de machines à coudre (et l'échec des machines à tricoter) donne à penser que cette activité n'est plus ressentie comme une obligation. Au demeurant, le prix de revient des articles confectionnés à domicile n'est pas significativement différent de leur achat dans le commerce.

(1) Il serait intéressant d'étudier l'effet de l'évolution des activités de loisirs sur le vêtement et de la transformation de « l'endimanchement », par exemple, en fonction des déplacements du week-end, de l'utilisation de la voiture ou de la baisse de la fréquentation des lieux de culte.

L'accroissement de 3,2 % par an, en volume, des achats de chaussures par personne est imputable pour partie à l'augmentation relative du prix des réparations. De surcroît, l'effet saisonnier s'est accentué : les chaussures d'été et celles d'hiver sont nettement différenciées tant pour les hommes que pour les femmes. En 1959, en moyenne, le Français achetait 1,5 paire de chaussures par an, en 1968, il s'en procure 2,3. Le développement de certains sports — comme le ski — n'est pas étranger à l'augmentation des achats. On ne note pas dans ce domaine de transformations notables quant aux matières employées : leur renouvellement est précipité par le changement des modèles offerts.

La valeur accordée à la beauté corporelle se traduit par une croissance très forte de toutes les dépenses de produits ou de services qui peuvent y contribuer : les achats d'articles de parfumerie se sont accrûs à un taux annuel par tête de plus de 15 % à prix constants, taux qui a tendance à augmenter encore entre 1964 et 1968 — 15,9 % (ce qui équivaut à un quadruplement en 10 ans). Les dépenses pour les autres articles d'hygiène ont plus que doublé : l'usage de ouate de cellulose s'est largement diffusé : les couches des bébés et autres articles en tissus absorbants sont de plus en plus généralement remplacés par articles qu'on jette après usage (1).

Les frais de coiffeurs ont augmenté à un rythme moins rapide (5 %), sans doute en raison de la diffusion des « sèche-cheveux », et de la baisse du prix relatif de ces derniers par rapport aux prix des services correspondant qui ont augmenté de 54 %.

Les achats de bijouterie et de joaillerie ont presque doublé en dix ans, les prix ont augmenté de moins de 20 %, ce qui semblerait montrer que l'augmentation de la demande a surtout porté sur la bijouterie dite de fantaisie devenue aussi un accessoire du vêtement féminin, très largement répandu et très soumis aux fluctuations des « goûts et des caprices ».

Le maquillage, la coiffure, les accessoires sont devenus indispensables à l'habillement. Ils servent beaucoup plus à exprimer la personnalité depuis qu'un certain nivellement entre les classes sociales s'est opéré dans les vêtements par le jeu de la confection.

Les séries chronologiques que nous analysons ne concernent pas le nombre d'articles achetés (les seules données se rapportent au nombre de paires de chaussures). Cette lacune empêche toute appréciation du rythme du renouvellement des garde-robes. Il est également impossible, d'après les données globales d'apprécier l'effet de la mode sur les achats : des changements radicaux seraient éventuellement enregistrés au niveau d'un brusque accroissement des dépenses. Cependant à la durée historique [notre société pratique le même rythme de mode depuis plusieurs siècles, d'après Kroeber (2)] faite d'un rythme stable, il faut superposer un cycle beaucoup plus court, celui des variations saisonnières marqué par une variabilité en apparence très intense. Ce cycle serait accentué par la production pour précipiter le renouvellement du vêtement, trop lent s'il dépendait de la seule usure. Le remplacement d'un article par un autre de forme ou de couleur différentes ne se traduit cependant pas nécessairement par un surcroît de dépense, dans la mesure précisément où le coût unitaire des articles a pu être fortement abaissé.

---

(1) Notons l'augmentation notable des déchets qui en résulte. Il convient aussi de souligner les transformations des emballages d'une grande partie de produits de parfumerie et l'usage des aérosols pour les préparations capillaires, déodorants, etc.

(2) A. L. Kroeber et J. Richardson, *Three centuries of women's dress fashion* (cité par R. Barthes).

## SANTÉ

La consommation de soins médicaux représentait en 1950 : 4,7 % des dépenses totales en francs courants des ménages, en 1959 : 6,2 % et en 1968 près de 9 % ; placée au 5<sup>e</sup> rang des dépenses 1959 elle est passée au 3<sup>e</sup> rang en 1968. Évaluées en francs courants les dépenses étaient de 10 milliards en 1959 et de plus de 32 milliards en 1968. L'accroissement annuel en volume par tête est de 7,6 %.

La lecture du graphique 10 (taux d'accroissement annuel par tête) indique cependant que ce taux d'accroissement n'est pas parmi les plus rapides.

Si on se reporte au graphique 9 (évolution de la consommation non alimentaire en volume), on constate que le volume global des soins médicaux a plus que doublé en 9 ans. La courbe est d'une grande régularité, malgré un léger fléchissement pour l'année 1967. Deux postes seulement connaissent un développement supérieur : les soins personnels — qui ne représentent que 2,2 % des dépenses totales en 1968 — et les achats et utilisation de voitures qui en représentent 7,5 %. Les dépenses de santé de par leur poids dans le budget et leur accroissement continuellement supérieur à celui de la consommation totale indiquent l'importance accordée par les ménages à prévenir et combattre la maladie et les infirmités. Bien entendu ce comportement ne date pas de 1959, « la santé est le plus précieux des biens » dit un vieux dicton ; et le besoin de soins a toujours été ressenti comme primordial parce que vital. Le développement de la consommation médicale apparaît donc non comme la satisfaction de besoins nouveaux, mais comme une manifestation de réponse à la demande. Nous examinerons donc successivement quels sont les facteurs principaux de l'augmentation de l'offre et de la demande de soins.

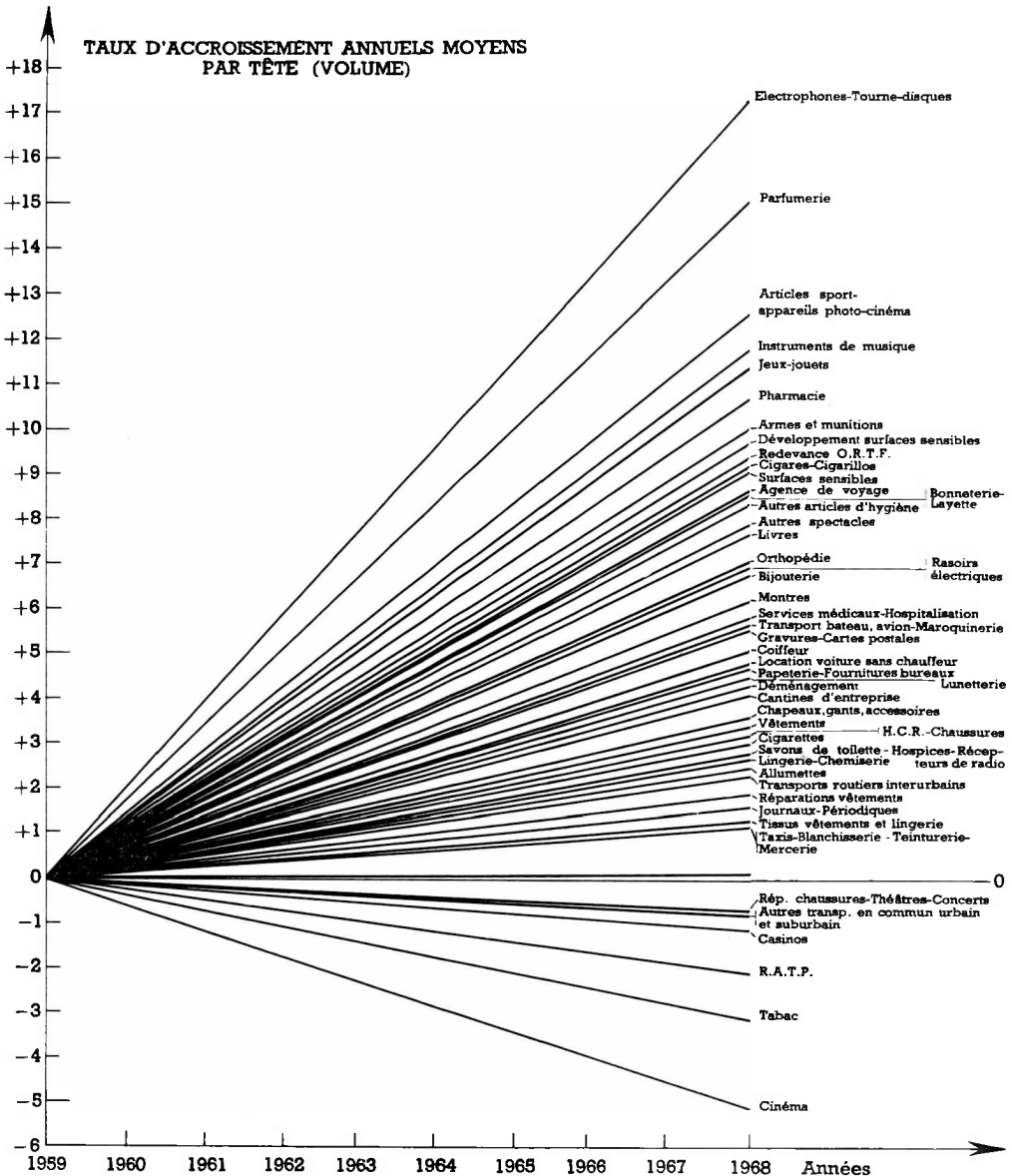
### L'Offre

« Le progrès de la connaissance scientifique et des techniques d'examen et de soins est l'élément moteur principal du développement de ce secteur économique, on doit souligner ce point capital : en fait la médecine n'a que 25 ans, comme les transports aériens ou les matières plastiques. Toute faute d'appréciation sur ce point conduit à une méconnaissance des réalités » écrit le Dr G. Rosch dans son étude sur l'Économie des services de soins médicaux en France (1).

Il est impossible, dans le cadre de cet article, de résumer, même de la façon la plus brève les mutations qui se sont produites dans le domaine de la science médicale au cours de ces dernières années. L'évolution se traduit par une croissance rapide des actes techniques (analyses : + 8,6 % par tête et par an ou actes de radiologie) mais ces données ne reflètent que partiellement le progrès technologique des moyens d'investigation et de soins. Encore que ce soit vraisemblablement cet aspect du progrès technologique qui est le plus sensible aux consommateurs. Les découvertes en biochimie qui ont permis, au cours des dernières années, l'application en médecine et en chirurgie de nouveaux traitements sont peu accessibles aux profanes.

(1) Parue dans *Consommation* n° 1 et 2, 1969.

**GRAPHIQUE 10**  
**Consommation non alimentaire individuelle**  
 (1959-1968)





Le médecin est de moins en moins un homme isolé qui traite les cas de façon empirique, il est devenu l'ordonnateur d'investigations scientifiques en même temps que celui du traitement.

Le nombre d'actes médicaux — visites et consultations — augmente d'environ 6 % par tête et par an : le progrès technique entraîne donc non seulement plus de personnes à se soigner mais exige aussi de dispenser plus de soins par individu. Les soins hospitaliers augmentent à un rythme semblable à celui des actes médicaux élémentaires.

Il faut noter les modifications intervenues dans le processus des soins qui est une conséquence du progrès technique : le médecin prescrit des examens complémentaires (à l'hôpital ou en ville) ; dans les cas graves il transfère le plus souvent le malade à l'hôpital, où sont groupés tous les moyens d'une haute technicité ; enfin, les médecins peuvent faire administrer certains types de soins par des auxiliaires, se déchargeant ainsi d'une partie des tâches d'exécution des traitements.

Le taux d'accroissement en volume des dépenses d'hospitalisation connaît aussi un léger ralentissement entre 1964 et 1968 : il pourrait être dû à une tendance à abrégier la durée des séjours à l'hôpital et à accélérer la rotation des malades — à cet égard, on peut noter que les durées de séjour dans les hôpitaux privés, qui représentent environ 30 % des établissements, sont nettement plus faibles que celles dans les hôpitaux publics.

Toutefois, plusieurs facteurs interviennent pour freiner le développement de la production de soins médicaux. La progression du personnel hospitalier a été lente, le nombre de médecins (1,23 en 1967 pour 100 000 habitants) est insuffisant, de surcroît, leur répartition sur l'ensemble du pays est très inégale.

### ÉVOLUTION DES EFFECTIFS MÉDICAUX (1)

	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967
Nombre de médecins inscrits à l'Ordre. . . .	44 954	46 747	48 225	50 229	52 789	54 764	56 798	58 719	60 612
Nombre de médecins (2) pour 1 000 habitants.	1,01	1,03	1,06	1,08	1,11	1,14	1,17	1,20	1,23

(1) Réf. 5.

(2) Compte tenu du nombre de médecins n'exerçant pas la profession, le chiffre serait de de l'ordre de 1,19 pour 1967.

Par ailleurs, les conditions « hôtelières » ne se sont améliorées que très progressivement dans les hôpitaux publics et leur manque de confort incite les utilisateurs à fréquenter les établissements privés au cas où le traitement de leurs maladies n'exige pas les équipements d'un service hautement spécialisé dont ne sont pas dotées, en général, les cliniques privées. La concurrence entre le secteur public et le secteur privé pourrait entraîner une certaine baisse de fréquentation du premier en faveur du second pour les cas les plus « lucratifs » (maternités, moyenne chirurgie, etc...).

## La demande

Naturellement l'accroissement de la population est un premier facteur de l'augmentation de la demande de soins. En 1960, la population totale était de 45,3 millions, en 1968 elle se monte à 49,7 millions. Les variations de la structure par âge : diminution d'environ 1 % des très jeunes enfants et augmentation d'environ 2 % des personnes de plus de 65 ans (groupes dont on sait qu'ils sont les plus gros « consommateurs ») ne sont pas suffisantes pour expliquer l'accroissement de la consommation médicale. D'autant plus que les enquêtes spécialisées semblent montrer qu'à degré de morbidité égal les personnes âgées se soigneraient moins que les autres (1).

Les autres facteurs socio-économiques : localisation géographique, niveau de revenu, niveau d'éducation sont si étroitement corrélés qu'il est difficile d'isoler leurs effets. On peut cependant penser que la diffusion de l'éducation sanitaire incite les individus à une plus grande vigilance : le rôle de la médecine préventive, à cet égard, est très important : désormais, seuls les inactifs (à l'exception des femmes enceintes) échappent aux examens systématiques.

Il semble que le lieu de résidence ait moins d'influence que naguère sur la consommation de soins médicaux — on peut attribuer, en partie, ce changement au développement des moyens de transports et en particulier à celui de la possession de voitures individuelles : les déplacements vers les lieux de soins (hôpital, docteurs, laboratoires, etc...) présentent moins de difficultés que par le passé.

L'extension progressive de la Sécurité Sociale à l'ensemble de la population — en 1959 on estimait que 77 % de la population était couverte, en 1969 ce pourcentage s'élève à 95 % — a entraîné vraisemblablement un effet sur la consommation médicale. Cependant ce facteur serait d'une faible importance dans l'accroissement constaté au cours de la période étudiée — en effet les enquêtes spécialisées ne permettent pas de remarquer une grande différence entre assurés et non-assurés (l'extension entre 1962 et 1964 de la Sécurité Sociale aux exploitants agricoles ne se traduit pas par une très forte accélération des dépenses de cette catégorie socio-professionnelle). Les changements de comportements sont toujours lents et l'effet de l'assurance maladie sur les dépenses semble être à long terme. Il est toutefois permis de penser que l'atténuation des conséquences financières de la maladie a entraîné des modifications du comportement des ménages qui découle de la notion même d'assurances : contre le paiement d'une prime les risques financiers sont couverts. En premier lieu le recours aux services médicaux devient un droit en contrepartie des retenues opérées sur les salaires ; en deuxième lieu l'assurance — et c'est son but — libère l'individu d'une partie des conséquences du risque tout en l'assujettissant à des mesures de prévoyance proportionnelles, en partie, à ses revenus.

Les administrations remboursent ou prennent en charge directement environ 70 % des dépenses totales. Cependant les taux de remboursement varient selon le type de consommation : les frais d'hospitalisation dans les établissements publics sont couverts en moyenne (en 1968) à 87 %, tandis que les soins à domicile par les médecins le sont à 67 %, les

---

(1) M. Magdelaine, A. et A. Mizrahi, G. Rösch, *Un indicateur de la morbidité appliqué aux données d'une enquête sur la consommation médicale* (Consommation n° 2, 1967).

soins dentaires à 37 % et les achats de produits pharmaceutiques à 61 %. Les taux d'accroissement annuels à prix courants des diverses consommations sont respectivement en moyenne de 13,6 % pour l'hospitalisation, 13,2 % pour les soins médicaux et les soins dentaires et 13,4 % pour les produits pharmaceutiques. Il ne semble donc pas que le taux des remboursements ait une influence directe sur l'accroissement de la demande. Il faut aussi remarquer que, exception faite de la majorité des cas d'hospitalisation et dans certaines situations (accident du travail, longues maladies, médecine des mines, urgences, prise en charge), le consommateur doit faire face au débours des sommes et donc à des problèmes de trésorerie. Il a, psychologiquement, une impression de dépense, d'autant plus justifiée que le traitement est long.

On constatera que nous avons seulement indiqué quelques-uns des facteurs influençant la consommation médicale laissant délibérément de côté tous les problèmes de financement que pose le développement des moyens techniques dont on dispose pour lutter contre la maladie et la mort. Cependant, les choix qui s'opèrent sur les moyens financiers nécessaires concernent toute la population : tous les individus, à un moment ou à un autre de leur existence demandent des soins importants, ces soins sont nécessairement de plus en plus chers au fur et à mesure que le progrès technique permet d'inventer ou de perfectionner de nouvelles thérapeutiques. Sans doute ce progrès permet-il dans certains cas de diminuer le coût unitaire des biens — appareils ou produits pharmaceutiques — mais ces derniers ne représentent que moins du tiers des dépenses de santé des ménages.

Il est enfin certain qu'il n'existe aucun effet de saturation comme, par exemple, pour l'alimentation, et il est douteux qu'un phénomène de ce genre intervienne dans un avenir prévisible.

### Les prix

L'évolution des prix des biens et services de la santé est conforme à l'évolution générale : la baisse des prix relatifs des *biens* (en l'occurrence la pharmacie) et la hausse des prix des *services* médicaux — visites consultations — qui sont étroitement liés aux rémunérations du personnel.

### HOSPITALISATION

Prix de journée moyen (en francs)

	Hôpitaux publics	Assistance Publique	Ensemble des établissements hospitaliers publics	Privés
1959 .....	34,86	56,31	31,62	22,09
1960 .....	40,72	59,23	36,30	24,50
1961 .....	44,37	66,66	39,25	27,04
1962 .....	50,44	77,06	44,32	30,10
1963 .....	60,09	92,45	52,71	32,09
1964 .....	67,32	98,30	59,18	38,34
1965 .....	70,65	117,75	63,80	40,73
1966 .....	75,56	122,04	67,46	
1967 .....	83,19	131,15	73,65	
1968 .....	98,77	149,02	85,92	

Les prix de la journée d'hôpital varient selon les catégories d'établissements comme le montre le tableau ci-contre.

La disparité des prix dans le secteur public s'explique essentiellement par les différences de niveau technique des établissements.

## TRANSPORTS

Les dépenses en transports ont augmenté au rythme de plus de 7 % par tête et par an, leur part dans les budgets familiaux s'accroît régulièrement : elles absorbent 9,8 % des dépenses totales en 1968, contre 8,4 % en 1959, mais la caractéristique essentielle de l'évolution se décèle dans la répartition de ces dépenses globales entre transports individuels et transports publics : en 1959 2,1 % du budget était consacré à ces derniers qui étaient au 9<sup>e</sup> rang des dépenses, en 1968 ils occupent le 12<sup>e</sup> rang avec 1,8 % des dépenses. L'achat et l'utilisation de véhicules automobiles absorbaient 5,8 % des dépenses en 1959 et 7,5 % en 1968, passant du 6<sup>e</sup> au 5<sup>e</sup> rang dans le budget.

L'observation du graphique 4 (prix relatifs) révèle d'autre part la baisse du prix des voitures et du carburant et la hausse des prix des transports publics.

Les répercussions de ce phénomène sur la répartition d'un bien rare par excellence : le sol, sont considérables ; il importe donc, après une brève analyse de l'évolution des dépenses sur chacun des postes, d'en observer les effets sur le genre de vie de la collectivité.

**L'automobile.** Le parc de voitures est passé de 4,4 millions à 9,6 millions de véhicules, augmentant à un rythme moyen de 580 000 véhicules par an. (L'année 1968 avait été cependant marquée par un ralentissement de cette progression puisque le nombre d'immatriculations de voitures neuves était sensiblement égal à celui de 1967.)

Les achats de voitures neuves se portent plutôt sur des voitures de moyenne et petite cylindrée : 30 % des voitures neuves ont une puissance de 3 à 5 CV, 25 % de 6 à 7 CV, 20 % de 8 à 10 CV. Environ 20 % des immatriculations portent sur des voitures étrangères en 1968. De 1962 à 1967, le prix des voitures était resté à peu près stable. Il n'a augmenté que de 6,5 % depuis 1959. Notons que près de la moitié des voitures neuves sont achetées à tempérament. Les crédits en cours au début de 1968 pour l'achat des véhicules de tourisme se montaient à plus de 4 milliards dont 2,8 pour les voitures neuves et 1,2 pour celles d'occasion (en 1961 ces chiffres étaient respectivement de 1 et 0,6 milliard).

La proportion de ménages possédant au moins une voiture était d'environ 29 % en 1959, elle est de 55 % à la fin de l'année 1968.

Il est assez significatif de constater qu'en 1959 les enquêtes ne portaient pas de questions sur la possession d'une seconde voiture, et qu'en 1968 on estime à environ 9 % la proportion des ménages disposant d'au moins 2 voitures.

De surcroît, le seuil des revenus au delà duquel plus de 50 % des ménages possèdent une voiture aurait diminué de moitié environ (en termes réels) entre 1957 et 1968.

On remarquera qu'à revenu égal les taux de possession sont plus élevés parmi les entrepreneurs individuels — agriculteurs, commerçants

— que parmi les salariés : pour les premiers la voiture est généralement un instrument de travail, pour les seconds elle est souvent néanmoins un moyen indispensable pour se rendre au travail.

### TAUX DE POSSESSION (1)

Année 1966

% des ménages équipés d'au moins 1 voiture

Revenu \ C.S.P.	Ensemb.	Inact.	Ouvr.	Agricul.	Cadres	Petits Comm.	Gros Comm.
R < 3 000.....	3	1,4					
3 000 ≤ R < 6 000	9,25	5,7	12,7	25,9		31,3	
6 000 ≤ R < 10 000	34,5	20,5	34,5	53,5		57,7	
10 000 ≤ R < 15 000	57	39,6	55	73,3	77	67,7	78,6
15 000 ≤ R < 20 000	67	52	72	83,6	80	76,8	84,6
20 000 ≤ R < 30 000	79,7	65,5	67,5	91,3	80,3	90,4	92,8
30 000 ≤ R < 50 000	88,7	77,6		92,4	82,9	90,5	90
50 000 ≤ R < 100 000	88,7	73,4			78		84

Les cases vides correspondent à 0 ou à des nombres non significatifs.

Les frais occasionnés par l'emploi des voitures croissent quoique le prix du carburant ait peu varié (en termes absolus le prix relatif a donc baissé), la consommation d'essence a augmenté de presque 150 %. Le prix des locations de garage a augmenté de 55 %, effet des difficultés croissantes de stationnement dans les villes et de la rareté des places de parking, et le prix des réparations de plus de 60 %. Au total les dépenses d'utilisation des véhicules ont presque triplé en francs courants. Notons que ni les primes d'assurances ni les achats de vignettes ne sont compris dans cette estimation.

Les achats de motocycles ou cycles ont tendance à diminuer au cours de la période mais l'introduction récente de nouveaux modèles de bicyclettes semble donner à ces véhicules un nouveau marché : celui du sport et du jeu.

### Transports collectifs

#### Transports en commun urbains et suburbains

La baisse de fréquentation des transports en commun urbains et suburbains, plus marquée à Paris qu'en Province, traduit surtout une désadaptation de l'offre : le développement des réseaux de communication n'a pas suivi le rythme de l'extension des villes : un grand nombre de localités de banlieue sont mal desservies. Les distances entre les logements et les voies ferrées obligent souvent les habitants de ces localités à prendre un moyen de transport automobile pour gagner les gares. Le service de cars ou d'autobus est souvent inadéquat. Le développement du réseau souterrain — qui n'existe qu'à Paris — est extrêmement lent.

(1) Source : enquête transports.

Au cours des dix dernières années, les ménages ont donc pallié l'insuffisance des transports en commun en empruntant leur voiture individuelle, engorgeant ainsi les voies de communication et ralentissant le rythme de rotation des transports en commun de surface, malgré les efforts de dissuasion entrepris par les Pouvoirs Publics.

Au-delà d'un certain seuil de revenus il semble que le prix relatif voiture-transports en commun importe moins aux usagers que le temps mis à parcourir le trajet, et que le choix du moyen de transport quotidien s'opère en fonction de la durée et du confort relatifs. Le véritable luxe en ce domaine est la voiture particulière conduite par un chauffeur.

Cependant l'usage des taxis s'accroît à un rythme très lent depuis 1963, il avait baissé pendant les années précédentes : le prix des courses a augmenté de 45 % ce qui est inférieur à l'augmentation des prix des transports publics urbains mais supérieur au prix d'utilisation de la voiture individuelle.

### **S.N.C.F.**

Après une légère augmentation entre 1959 et 1965 le transport des voyageurs par la S.N.C.F. diminue en volume à partir de 1966. Les prix d'ensemble ont augmenté de 50 %, mais les hausses de tarifs n'ont pas été régulières, elles ont été très notables en 1963 et en 1967 et 1968.

En 1968 pour un parcours de plus de 200 km le prix est d'environ 0,10 F du kilomètre en 2<sup>e</sup> classe (à plein tarif).

Le tableau (prix de revient kilométrique) donne le prix de revient kilométrique déterminé par les pouvoirs publics pour les automobiles de fabrication française courante. Si on raisonne sur des voitures d'une puissance de 3 à 7 CV : le prix de revient moyen pour une voiture parcourant 20 000 km par an, tous déplacements, et immatriculée à Paris est compris entre 0,28 et 0,37 F, le taux d'amortissement de la voiture étant compté sur 5 ans. Un parcours de 300 km avec une voiture de 3 à 4 CV revient dans ces conditions à environ 85 F, c'est-à-dire que le transport en voiture pour 3 personnes revient moins cher que par le train puisque le billet de 2<sup>e</sup> classe coûte 33 F (en 1968) par personne pour le même parcours (1). Il est peu probable que les ménages fassent le calcul en tenant compte de tous les éléments du prix de revient. Il semble plus vraisemblable qu'ils raisonnent sur la consommation de carburant et de frais courants d'entretien (huile, graissage) auquel cas la voiture leur apparaît comme un moyen de transport beaucoup moins cher que le train dès lors qu'il s'agit de transporter plus d'une personne. Ce raisonnement n'est pas totalement faux puisque l'amortissement du prix de la voiture est calculé d'après l'âge et non à la distance parcourue. En effet, en comptant une consommation d'essence de 6 litres aux 100 km, le prix du km en voiture serait de l'ordre de 0,06 F.

Il faut souligner que le prix du billet par chemin de fer ne couvre pas la totalité du prix de revient d'un trajet puisqu'il faut y ajouter les frais du transport entre les lieux de départ et de destination et les gares.

Il est bien évident que ce déséquilibre, dû en grande partie à la divergence des prix relatifs, entraîne des conséquences économiques

---

(1) Pour une famille de 5 personnes bénéficiant d'une réduction « familles nombreuses » de 30 %, un trajet de 300 kilomètres revient à environ 115 F.

**Prix de revient kilométrique (\*)**

Distance annuelle parcourue ..... Voiture revendue au bout de ..... Assurance aux tiers illimitée, catégorie .....	40 000 km 1 an Tous déplacements		40 000 km 2 ans Tous déplacements		20 000 km 5 ans Tous déplacements		10 000 km 5 ans Promenade	
	Paris ( <sup>1</sup> )	Province ( <sup>2</sup> )	Paris ( <sup>1</sup> )	Province ( <sup>2</sup> )	Paris ( <sup>1</sup> )	Province ( <sup>2</sup> )	Paris ( <sup>1</sup> )	Province ( <sup>2</sup> )
Puissance du véhicule	F	F	F	F	F	F	F	F
2 CV .....	0,21	0,17	0,20	0,16	0,25	0,18	0,33	0,22
3 et 4 CV .....	0,24	0,19	0,23	0,18	0,28	0,20	0,37	0,25
5 CV et Renault 8 .....	0,26	0,21	0,25	0,21	0,31	0,23	0,40	0,29
6 CV (sauf Renault 8) .....	0,30	0,25	0,29	0,24	0,34	0,27	0,47	0,34
7 CV .....	0,32	0,26	0,31	0,25	0,37	0,28	0,50	0,36
8 et 9 CV .....	0,35	0,29	0,33	0,28	0,40	0,31	0,54	0,40
11 CV .....	0,37	0,30	0,35	0,29	0,42	0,32	0,59	0,42
DS 19 Citroën .....	0,43	0,36	0,40	0,33	0,48	0,38	0,68	0,52
DS 21 Citroën .....	0,46	0,39	0,42	0,36	0,51	0,41	0,73	0,57
(1) Frais de garage inclus. (2) Frais de garage exclus. (*) Réf. 13.								

importantes : l'accroissement du parc de voitures provoque une saturation des voies de communication parfois même en rase campagne.

Les accidents de la route se multiplient entraînant la perte de 8 400 vies humaines en 1959 et 14 275 en 1968 (1). Le coût moyen des sinistres tant corporels que matériels ne cesse de s'accroître, ce qui explique les hausses du tarif des assurances-voitures.

Simultanément, le déficit des transports publics risque de s'accroître si le trafic voyageurs continue de s'en détourner par suite des hausses de tarifs alors que le *coût direct* (voiture + carburant) des transports individuels poursuit sa baisse relative. On entre ainsi dans un cercle vicieux : perte de recettes d'une part, d'où insuffisante capacité d'autofinancement pour développer des réseaux de transports collectifs, seul moyen cependant d'éviter la congestion de la circulation en ville ; développement « sauvage » de transports individuels d'autre part, sous l'effet répulsif de transports publics insuffisants et l'effet attractif d'un moyen de transport individuel plus confortable et dont le prix direct relatif est en baisse par rapport à son substitut collectif, mais dont le développement lui-même a déjà pour conséquence de saturer la voirie urbaine.

Quels sont, pour la collectivité les effets de ce phénomène ? « L'élément essentiel de la définition des biens consommables collectivement se trouve dans la non-rivalité des individus les uns par rapport aux autres dans la consommation de ces biens : la consommation du bien par un individu ne doit rien retirer à un autre individu » (2).

La route, la rue, sont indéniablement des biens publics, mais leur occupation par des biens individuels n'est-elle pas une forme d'appropriation ? Tout se passe comme si la répartition du sol public entre les individus se faisait selon le niveau de leurs revenus, puisque le revenu est le facteur déterminant pour la possession d'une voiture (et vraisemblablement pour la taille du véhicule).

Il est peu de domaines où l'exercice des libertés individuelles n'apporte une restriction plus voyante à la consommation du même bien par d'autres individus. Faudra-t-il dès lors faire supporter à l'usager individuel le coût jusqu'alors indirect ou « externe » que crée pour la collectivité son utilisation de la voirie publique ?

## LOGEMENT

Avant d'analyser l'évolution des dépenses des ménages pour leur habitation, il importe de noter les limites que nous impose le cadre de la comptabilité nationale : en effet, pour estimer le service du logement, on regroupe sous le poste « loyers » ceux effectivement payés par les locataires et les loyers fictifs qu'auraient payés les propriétaires de leurs logements s'ils avaient eu à les louer. On retient donc dans les dépenses des sommes qui ne sont pas réellement déboursées d'une part, et on considère les acquisitions comme une formation de capital d'autre part ; les remboursements de prêts ne sont pas inclus dans les dépenses mais figurent dans le compte financier des ménages.

---

(1) Chiffres communiqués par la Prévention Routière.

(2) A. Wolfelsperger, *Les Biens Publics*, P.U.F., 1969.



Ces conventions nous conduisent à examiner l'offre de logement en nous référant aux données des enquêtes spécialisées et aux premiers résultats du recensement (1), et l'évolution des prix sans tenir compte du statut d'occupation du logement.

### L'offre de logements

Les recensements de 1962 et 1968 dénombrent respectivement 14,6 et 15,8 millions de résidences principales (2) ; en 1961, on estimait à 14 millions le parc de logements. Les enquêtes I.N.S.E.E.-C.R.E.D.O.C. de 1961, 1963 et 1967 permettent d'évaluer l'évolution du parc de logements de la *population non-agricole*.

	Logements anciens (3) millions	Logements neufs (4) millions	% du total
	1961 .....	9,8	
1963 .....	10,1	2,9	24
1967 .....	10,0	4,05	30

Le patrimoine immobilier s'est accru par la construction d'environ 3,5 millions de logements entre 1959 et 1968. Le volume de la construction a été plus faible entre 1963 et 1967 dans la région parisienne que dans les agglomérations de province : le nombre des logements neufs est passé de 6,5 à 8,3 millions (+ 28 %) dans l'agglomération parisienne et de 1,8 à 2,6 (+ 43 %) dans les villes de province entre 1963 et 1967.

### Indice de peuplement des résidences principales (5)

	Surpeuplement critique (6) (%)	Surpeuplement modéré (%)	Peuplement normal (%)	Sous peuplement (%)
1962 .....	12,7	26,0	28,4	32,9
1965 .....	9,7	23,4	30,1	36,8
1967 .....	7,4	20,1	29,4	43,1

Le surpeuplement paraît s'être atténué, mais la proportion de logements normalement peuplés — 1 personne par pièce pour les familles

(1) Les résultats détaillés du recensement 1968 ne sont pas encore disponibles.

(2) Les données sur les résidences secondaires seront analysées dans le chapitre « Loisirs ».

(3) L'augmentation apparente de logements anciens est due aux définitions de la population agricole (ensemble de ménages dont le chef est exploitant ou salarié agricole) Les ménages dont les chefs n'exercent plus cette profession sont donc considérés comme non-agricoles tout en continuant à occuper le même logement.

(4) Logements construits après 1948.

Nombre de ménages (population totale) :

— 1961 : 14,4.

— 1963 : 14,9.

— 1967 : 15,6.

(5) Réf. 14.

(6) Est considéré en état de surpeuplement critique un logement d'une pièce pour 3 personnes, de 2 pièces pour 4 et 5, de 3 pièces pour 6 et 7 personnes, de 4 pièces pour 8 ou 9.

de 1 à 4 personnes, de 5 pièces pour 7 personnes et de 6 pièces pour 8 personnes — est resté relativement stable.

Le nombre moyen de pièces par logement a légèrement augmenté : 3,3 en 1961, 3,6 en 1963, 3,7 en 1967. Faute de données sur les surfaces, le nombre de pièces est le seul indicateur de la « taille » des logements, ce qui limite considérablement la portée de l'information. Compte tenu de l'accroissement de la proportion de logements « sous-peuplés », il semble toutefois qu'une certaine amélioration du confort — estimé en « espace » par personne — ait été enregistrée. Le pourcentage (1) de logements non dotés d'un équipement sanitaire minimal a également diminué mais près de la moitié sont encore sans W.C. ou sans salle d'eau et plus des deux tiers sans chauffage central.

### Qualité du Logement

	Sans eau	Sans baignoire ni douche ni lavabo	Sans W.C. (1)	Sans Chauffage central (2)
1962 .....	18,9	60,6	60	80
1963 .....	17,2	63,8	60	80
1965 .....	12,7	57,5	53	76
1967 .....	9,5	51,3	47	71

(1) A l'intérieur du logement.  
(2) Individuel ou collectif.

### Type d'immeuble

Au recensement de 1968 le parc de résidences principales comprenait 6,2 millions de maisons individuelles, ce qui représente 39 % environ de l'ensemble des logements et 43 % des logements non agricoles. Depuis 1948 l'importance relative de construction de maisons individuelles a diminué — elle est tombée à 33 % des logements achevés entre 1962 et 1968. Les changements d'affectation — transformation en résidences secondaires, bureaux, etc... ont touché plutôt les maisons individuelles.

La diminution du nombre de maisons individuelles est d'autant plus forte que la taille de l'agglomération est plus grande.

### Répartition du parc selon le type d'immeubles en % (2)

	Maisons individuelles	Immeubles collectifs
Communes rurales .....	80,5	19,5
Villes — 100 000 h .....	47,8	52,2
Villes 100 000 h et + .....	31,9	68,1
Agglom. parisienne .....	21,2	78,8
(dont ville de Paris) .....	(13,6)	(86,4)

N.B. — L'estimation tirée de l'enquête 1967 offre de légères différences avec les résultats du recensement à cause des définitions différentes et du décalage dans le temps.

(1) Réf. 15.

(2) Réf. 16.

## Localisation

Nous avons noté (chapitre Démographie) la croissance de la population de la plupart des agglomérations urbaines. L'importance de la construction en zone urbaine est directement liée à la croissance de la population comme le montre le tableau suivant.

### Distribution des logements de chaque catégorie de commune suivant leur période d'achèvement <sup>(1)</sup>

(Effectifs en milliers.)

		Année d'achèvement					Ensemble
		Avant 1949	1949-1957	1958-1961	1961-1964	1965-1967	
Communes rurales	% effectifs	83,5 3 064,8	5,1 188,8	4,1 147,6	3,6 132,8	3,7 136,4	100,0 3 670,4
Unités urbaines de < 100 000 hab.	% effectifs	65,8 2 762,0	10,0 419,2	8,3 346,8	8,7 364,0	7,2 304,4	100,0 4 196,4
Unités urbaines de ≥ 100 000 hab.	% effectifs	62,9 2 008,0	11,8 375,6	9,2 292,4	9,6 307,6	6,5 207,6	100,0 3 191,2
Complexe parisien	% effectifs	72,6 2 201,2	6,9 207,6	9,5 288,4	7,0 212,0	4,0 122,4	100,0 3 031,6
France non agricole	% effectifs	71,2 10 036,0	8,5 1 191,2	7,6 1 075,2	7,2 1 016,4	5,5 770,8	100,0 14 089,6

### Éléments du confort en % (en 1967) <sup>(2)</sup>

	Gaz de réseau	Téléphone	Chauffage central
<i>Population agricole</i> .....	1,8	6,1	5,6
<i>Population non agricole :</i>			
communes rurales .....	1,2	10,2	14,9
villes de — 10 000 hab. ....	25,1	9,9	26,0
villes de 10 à 100 000 hab. ...	50,7	10,5	36,3
villes de + 100 000 hab. ....	68,8	10,8	37,2
complexe parisien .....	75,8	24,8	47,5
Ensemble .....	39,6	12,4	28,9

L'évolution retracée dans ces divers tableaux est caractérisée par la construction d'immeubles collectifs urbains dotés d'un confort amélioré : gaz du réseau et chauffage collectif.

(1) Réf. 17.

(2) Réf. 18.

Toutefois, le patrimoine immobilier qui abrite environ 70 % de la population date d'avant guerre, et la proportion de ménages logés dans des conditions d'hygiène très précieuses est encore fort élevée.

## Les loyers

L'augmentation considérable des dépenses imputées au service du logement — elles sont à l'indice 375 en francs courants — traduit une augmentation du niveau général des *prix* de 137 % entre 1959 et 1968, et une croissance en *volume* de 58 %. La croissance en volume recouvre l'augmentation du nombre de logements et l'amélioration de leur qualité.

Les loyers absorbaient 4,8 % des dépenses des ménages en 1959 et se plaçaient au 7<sup>e</sup> rang; en 1968 ils représentent plus de 8 % et se placent au 4<sup>e</sup> rang.

Les graphiques 3 et 4 (indice prix et prix relatifs) donnent l'évolution des loyers par rapport aux autres postes de la consommation. Ils se placent, de loin, en tête de tous les prix : l'écart entre l'augmentation générale des prix et celle des loyers a atteint 72 % en 1968. L'allure de la courbe (graphique indice prix) montre une grande régularité de la hausse des loyers, cette impression doit cependant être nuancée. En effet, les loyers des immeubles anciens sont réglementés par la loi de 1948, des hausses successives ont été autorisées mais elles n'affectaient pas d'une façon uniforme tous les immeubles anciens.

La libération des loyers des immeubles situés dans les communes (1) où la tension du marché était faible d'une part, et l'augmentation catégorielle de pourcentage variable d'autre part (2), visaient à « une remise en ordre » du marché rendue possible dès lors que la situation de pénurie avait tendance à s'atténuer.

Les loyers des immeubles construits après 1948 augmentaient aussi puisqu'ils sont liés aux prix de la construction dont l'indice indique une hausse d'environ 80 % entre 1959 et 1968. L'indice du prix de la construction ne tient toutefois pas compte du prix du terrain (3), ni des honoraires d'architectes ni du prix des travaux de raccordement ou de voirie par exemple.

La disparité des loyers n'est pas due seulement aux différents secteurs de l'habitat — logements anciens, logements sociaux, logements

(1) La liste de ces communes est fixée par décret annuel.

(2) *Systèmes définis par loi du 1<sup>er</sup> septembre 1948.*

1. *Le système forfaitaire* : à partir de 1958 les augmentations ont été du tiers jusqu'en juin 1965 (tous les semestres) du loyer du semestre précédent. Depuis juillet 1965 augmentation annuelle de 7 %.

2. *Le système dit « à la surface corrigée »* : du 1<sup>er</sup> janvier 1959 au 30 juin 1965, les majorations semestrielles ont été calculées sur la base du loyer du semestre précédent. Le jeu des augmentations ne devait en aucune façon permettre au prix du m<sup>2</sup> du logement de dépasser une valeur plafond fixée en principe une fois pour toutes pour chaque catégorie d'immeuble et appelée valeur locative. Depuis 1964, on a pris l'habitude de majorer tous les ans au 1<sup>er</sup> juillet cette valeur locative. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1965, le loyer est affecté d'une majoration annuelle qui varie de 15 % pour les immeubles de catégorie exceptionnelle et 1 à 5 % pour les III B.

3. *Système amiable* : il regroupe les logements soumis à la loi de 1948 dont le loyer est librement débattu entre les parties, sous réserve qu'il ne soit pas supérieur à la valeur locative. (Réf. 15).

(3) Les prix du terrain varient de 15 F le m<sup>2</sup> dans la périphérie des villes de moins de 10 000 habitants à 3 000 F dans le 13<sup>e</sup> ou 15<sup>e</sup> arrondissement de Paris, Rapport de M. Langlet au Conseil Économique et Social (1969).

neufs du secteur libre — elle provient aussi de la localisation et de l'environnement. A distance égale du centre d'une ville les prix varient en fonction du caractère plus ou moins résidentiel (1) du quartier ou de la banlieue ; ils varient aussi, entre autre, en fonction de la distance entre les logements et le centre des villes, de la proximité des grandes voies de communications — autoroutes en particulier (2).

Malgré les dispersions qui existent en fonction de ces facteurs, nous donnons à titre d'indication le loyer moyen annuel (des logements loués vides) par catégories de logements et de communes.

**Loyer moyen (francs/an) selon la catégorie de commune et la catégorie de logement (3)**

	Ancien		Neuf H.L.M.		Neuf non H.L.M.	
	1963	1967	1963	1967	1963	1967
Communes rurales . . . . .	535	823	—	—	—	—
Villes de moins de 100 000 habitants . . . . .	796	1 248	1 109	1 801	2 073	3 109
Villes de 100 000 habitants et plus . . . . .	872	1 216	1 245	1 809	2 352	3 458
Agglomération parisienne	1 015	1 467	1 436	2 050	2 607	3 921

Les loyers des logements neufs non H.L.M. sont en moyenne 2,5 fois plus élevé que ceux des logements anciens. Les loyers moyens H.L.M. sont supérieurs de 50 % à ceux des logements anciens.

L'augmentation des loyers moyens a été très voisine pour les trois catégories d'immeubles (les écarts sur les niveaux de loyers constatés en 1963 se sont sensiblement maintenus).

**Équipement du Logement**

La première transformation sensible dans le domaine de l'équipement du logement concerne le matériel électro-ménager.

**Taux d'équipement des ménages (4)**

	1960	1965	1968
Réfrigérateurs . . . . .	24,8	52,3	72,4
Machines à laver le linge . . . . .	24,0	38,3	50,1
Aspirateurs . . . . .	28,1	43,0	50,0

La diffusion du règne du moteur électrique dans les foyers a été stimulée par la baisse régulière des prix de tous les gros appareils. Elle a été spectaculaire pour les réfrigérateurs dont l'indice prix est

(1) De toute évidence, lié au niveau de revenu des habitants.

(2) Notons aussi l'ensoleillement, le silence, la vue...

(3) Réf. 15 et 19.

(4) Réf. 20.

tombé à 41 en 1968 (100 en 1959) et les machines à laver le linge (indice 54).

L'effet de la suppression des droits de douane entre les pays du Marché Commun est ici particulièrement sensible : la concurrence des appareils allemands et italiens a contraint les constructeurs français à une réorganisation de la production et des réseaux commerciaux.

L'apparition relativement récente du lave-vaisselle en France empêche de formuler une hypothèse sur le nombre de ménages équipés de ce bien qui n'est pas isolé dans les statistiques. On trouve cependant une indication dans l'augmentation très vigoureuse du poste « autres appareils électro-ménagers » qui comprend les cireuses, les essoreuses et les lave-vaisselle. Ce poste est à l'indice 927 en volume, la progression a commencé en 1962.

D'autre part, les petits appareils à moteur électrique, à prix unitaire relativement faible, se sont largement répandus : du robot au couteau électrique, toute une série d'appareils nouveaux transforme la cuisine en véritable atelier. Cette mécanisation de l'univers domestique s'accompagne d'une sophistication de plus en plus grande des appareils. L'utilisation rationnelle de chacun d'entre eux implique une connaissance du maniement et du réglage. Elle dépend aussi des produits à traiter ou à employer. La pénibilité du travail ménager se trouve ainsi singulièrement allégée. Toutefois la complexité croissante des appareils pose le problème de leur entretien et éventuellement des réparations qui ne peuvent être assurées que par des techniciens.

La seconde transformation dans le domaine ménager se situe dans les matières employées : le plastique ou les matières synthétiques servent à tous les usages : articles de ménage, emballages, revêtements divers. De surcroît les articles textiles les plus classiques se sont transformés soit par le mélange de fibres naturelles et de fibres synthétiques, soit par le « traitement » des tissus, et la connaissance des matières est indispensable pour choisir les méthodes d'entretien.

La faible croissance des achats de linge de maison traduit l'abandon des « trousseaux » d'autrefois, véritables stocks de linge pesant et encombrant.

L'accroissement des achats de plantes et de fleurs à un taux annuel de plus de 10 % par tête traduit la recherche d'embellissement du cadre de vie.

## Énergie

L'augmentation du nombre des appareils ménagers et celle du chauffage central entraîne une augmentation de la consommation d'énergie.

A partir de 1963, le gaz et le fuel se substituent progressivement au charbon comme énergie utilisée pour le chauffage : on estime que le nombre de chaudières de chauffage central fonctionnant au gaz <sup>(1)</sup> est passé de 97 000 à 450 000 entre 1959 et 1968. La consommation de fuel pour usage domestique est multipliée par 7 pendant la même période — soit à un taux annuel de 24 % par personne.

---

(1) Réf. 21.

La consommation moyenne annuelle de gaz par foyer est passée de 1 660 à 3 267 thermies — l'usage cuisine correspond en moyenne à 1 200 thermies par an, et l'usage chauffage entraînerait en moyenne une consommation annuelle de l'ordre de 8 000 thermies.

Ces chiffres de consommation moyenne marquent une dispersion importante selon la nature du gaz distribué : dans le Sud-Ouest alimenté en gaz naturel pur, on constate des consommations unitaires supérieures à 8 000 thermies.

La consommation d'électricité basse tension continue à augmenter à un taux de 10 % par an et par tête. La consommation moyenne par habitant — telle qu'elle est définie par l'E.D.F. — était de 1 442 kWh en 1959 et 2 225 kWh en 1968 (il s'agit de la consommation totale de courant basse tension tous usages, y compris les usages industriels, les séries publiées n'indiquent pas l'évolution de la consommation domestique proprement dite) (1).

Le tableau donne la répartition des dépenses des ménages entre les différentes sources d'énergie : le charbon absorbait 41 % en 1959 et 1963 et moins de 22 % en 1968 tandis que les achats de fuel passaient de 4,5 % à plus de 17 %.

#### Part respective des différentes formes d'énergie

% des dépenses d'énergie

	1959	1963	1966	1968
Électricité . . . . .	23,3	23,6	30,2	30,9
Gaz de ville . . . . .	16,1	14,1	15,7	16,2
Butane-Propane . . . . .	9,0	9,0	10,4	11,1
Charbon (coke-lignite) . . . . .	41,2	41,1	27,7	21,8
Bois et charbon de bois . . . . .	5,9	3,8	3,6	2,9
Fuel domestique (pétrole-lampant-essence) . . . . .	4,5	8,4	12,4	17,1
	100	100	100	100

\* \*

En 1959 « pénurie » « inconfort » et « spéculation » sont les seuls mots qui conviennent pour caractériser la situation du logement en France. En 1968 une certaine détente peut être constatée : elle est relative à bien des égards. En premier lieu, elle s'est opérée différemment selon les régions et l'importance des agglomérations — Paris connaît encore une situation presque analogue à celle de 1959. En second lieu l'amélioration des conditions de logement a été, pour une part importante le fait de l'équipement de l'habitat : baignoire, chauffage ou appareils électro-ménagers. Enfin, et nous abordons ici des thèmes qui débordent du cadre de la « consommation des ménages » mais dont l'incidence sur les niveaux de vie est considérable — les ménages contraints à se loger ont consacré près de la moitié des sommes qu'ils pouvaient économiser (ou qu'ils escomptaient pouvoir épargner) sur leur consommation à l'acquisition de logements : ils ont contribué directement à financer

(1) En 1968 elle est évaluée à 340 kWh par habitant, elle s'élève à près de 700 kWh par habitant à Neuilly s/Seine, 660 à Annecy, 635 à Cannes, 538 à Paris et 173 à Roubaix, par exemple. (Réf. 22).

la construction. On estimait qu'en 1956, 36 % des ménages non agricoles étaient propriétaires ou accédant à la propriété de leur logement, en 1967 environ la moitié d'entre eux sont dans ce cas : le pourcentage des ménages non agricoles accédant à la propriété était de 8,2 en 1961, 9,3 en 1963 et 11,7 en 1967.

Les enquêtes montrent que les ménages qui sont en voie d'accèsion de leur logement supportent une charge annuelle nettement plus élevée que les ménages locataires d'un logement comparable.

Globalement, on constate donc d'une part un accroissement sensible de l'effort financier consenti pour se loger, tant par les locataires que par les propriétaires, effort très largement absorbé par la hausse des prix puisque l'espace disponible par habitant augmente assez peu ; d'autre part, un effort non moins important pour améliorer le confort du logement grâce à son équipement, effort favorisé par une baisse relative voire absolue des prix de biens d'équipement et de l'énergie. Tout se passe comme si les ménages avaient accru le confort de la surface habitable à défaut de pouvoir accroître celle-ci autant qu'ils l'eussent souhaité.

### **LOISIRS, CULTURE ET DISTRACTIONS**

La définition du terme « loisirs » offre quelques difficultés. La plupart des auteurs évoquent des notions de temps et de liberté : or, les limites entre les occupations professionnelles ou familiales contraignantes et les activités entreprises de plein gré pour se distraire, se reposer ou se cultiver, sont difficiles à définir.

L'analyse de l'évolution des comportements en matière de loisirs ne peut donc être abordée que de manière très imparfaite, à travers l'observation des dépenses des ménages. En effet si l'achat de certains biens tels que téléviseurs, disques, bateaux ou tentes de camping est incontestablement le signe d'activités entreprises pendant les temps de loisirs, d'autres dépenses sont englobées dans les différents postes de la consommation : celles liées à l'acquisition et l'entretien d'une résidence secondaire, ou aux déplacements en voiture par exemple.

Enfin certaines activités ne sont pas prises en compte soit parce qu'elles ne donnent pas lieu à des dépenses, soit parce qu'elles s'annulent dans la comptabilité nationale étant considérées comme des transferts — c'est le cas, par exemple, des repas pris chez des amis ou des enjeux (Loterie Nationale et P.M.U.).

Le doublement au cours des dix dernières années du coefficient budgétaire et du volume du poste culture distractions n'est donc qu'une évaluation très approximative.

Par ailleurs, il est clair que la façon d'occuper ses loisirs est essentiellement fonction du temps disponible et de la répartition du temps de non travail entre fin de journée, week-ends et congés. En 1959 et 1968 la durée hebdomadaire moyenne du travail des ouvriers et employés est sensiblement la même : 45 heures, 3 en janvier 1959, 45 heures, 8 en janvier 1968. Elle s'était cependant élevée à 47 heures en 1962, 1963 et 1964. La durée annuelle a baissé à partir de 1963 par l'extension à quatre semaines des congés payés <sup>(1)</sup> généralisée en 1964

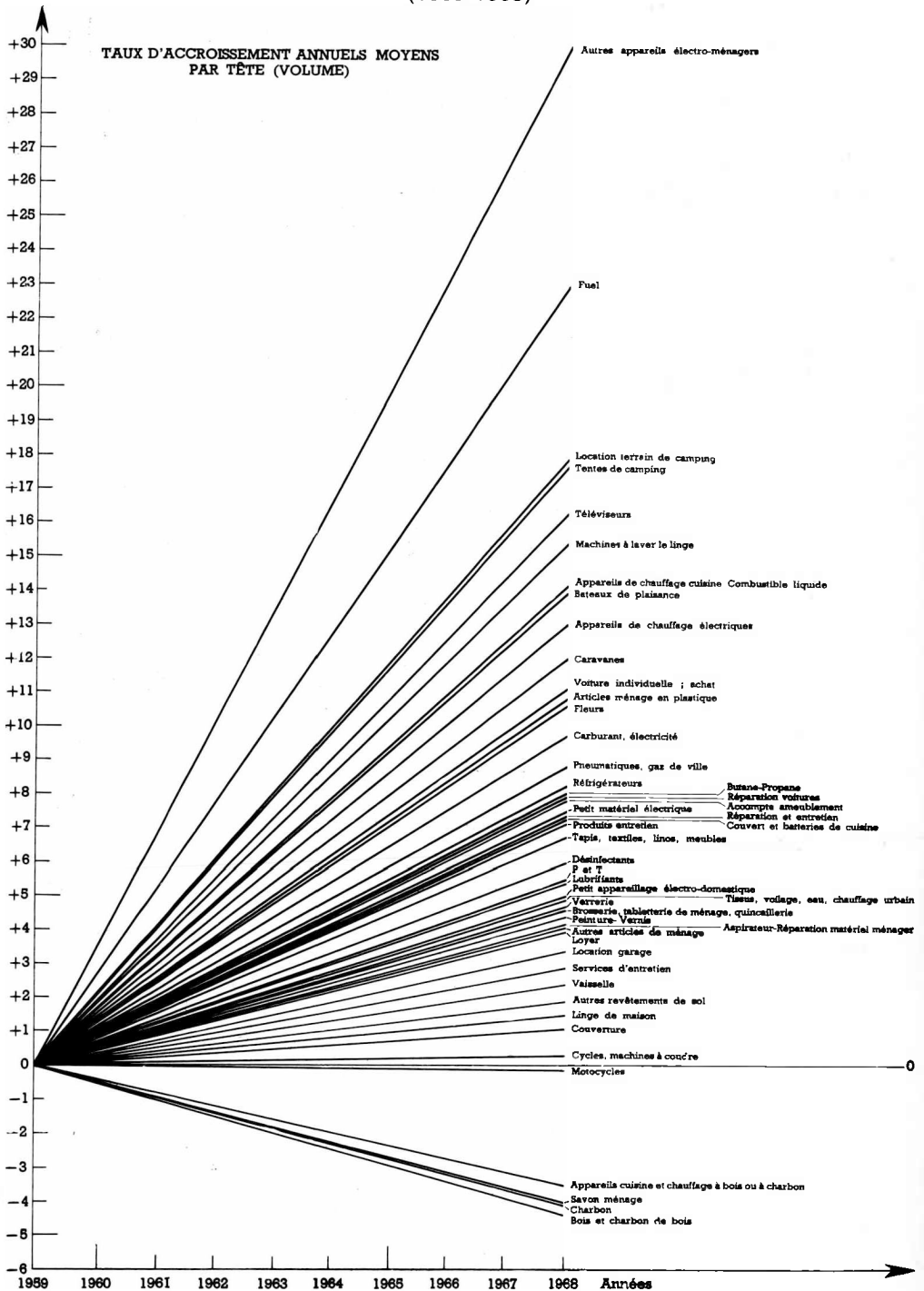
---

(1) Il y a lieu de remarquer que cette durée de congés payés des salariés est un fait particulier à la France.



# GRAPHIQUE 11

## Consommation non alimentaire familiale (1959-1968)



à tous les salariés (1). Ces données globales ne permettent pas d'analyser la répartition du temps de travail hebdomadaire : on trouve toutefois une indication dans l'observation de la consommation d'électricité Haute Tension qui marque un net fléchissement en fin de semaine. Il semble donc que le travail hebdomadaire soit de plus en plus généralement réparti sur 5 jours.

Si on considère le temps disponible comme la condition nécessaire (2) à la consommation de biens et services de loisirs, on peut distinguer deux groupes de dépenses : celles liées principalement à la détente de fin de journée et celles occasionnées par les loisirs de fin de semaine et de congés.

### **Loisirs de fin de journée**

Un bouleversement est intervenu au cours des dix dernières années : la diffusion massive et rapide de la télévision. En 1959 9 % des ménages possédaient un appareil de télévision, en 1968 63 % ; le nombre d'appareils en service est passée de 1,7 à 9,2 millions.

La production des appareils en grande série a entraîné une baisse continue des prix : 30 %.

Les premières enquêtes « budget temps » semblent montrer qu'un téléspectateur passe en moyenne 19 heures par semaine devant son récepteur (3).

En l'espace de dix ans la télévision est devenue l'instrument privilégié de la diffusion de l'information et un moyen puissant de pénétration d'une forme de culture dans la plus grande partie des ménages.

Simultanément les ménages se sont équipés d'un autre bien nouveau : les postes de radio « transistors » dont les effets ont surpris au moment du « coup d'Alger » et des premières barricades de mai 1968. L'introduction d'une gamme de modèles allant de la modulation de fréquence au poste en matière moulée captant deux ou trois longueurs d'ondes a conquis un large marché avec deux millions d'appareils vendus par an. Cette innovation a transformé l'écoute de la radio, l'appareil est désormais un bien individuel facile à transporter, ne nécessitant aucune installation dans un local (4).

Les achats de tourne-disques, électrophones et magnétophones ont augmenté au même rythme que ceux des téléviseurs : plus de 17 % par an quoique la baisse de prix n'ait pas été très sensible sur ces appareils. Les achats de disques, après une croissance extrêmement rapide en 1963, ne s'accroissent plus que de 6 % par an depuis 1964 vraisemblablement par suite de la constitution de discothèques, mais plus généralement à cause de la duplication des enregistrements sur disques

---

(1) Certaines catégories de population active — en particulier les agriculteurs et les artisans — n'ont de congés annuels que ceux qu'ils peuvent se donner.

(2) Mais non suffisante puisque le niveau de revenus, le niveau culturel, la situation de famille, etc... influent sur les comportements de loisirs.

(3) G. Vangrevelinghe : les niveaux de vie en France 1956-1965 et réf. 23.

(4) Il semble que le fait d'entendre presque sans interruption un flot de musique ou de paroles ait provoqué une accoutumance chez un grand nombre d'individus, ils n'écoutent pas à proprement dit. La nuisance pour les amateurs de silence ou pour ceux qui voudraient écouter un autre programme est manifeste. L'abus de « fond sonore » individuel a entraîné l'interdiction de l'emploi de transistor dans les sites publics.

grâce au magnétophone. On observe pour tous les appareils et leurs compléments, le même phénomène : le taux d'accroissement est très ralenti à partir de 1964. On peut donc penser qu'un niveau relatif de saturation (1) est atteint pour ces biens jusqu'à la prochaine innovation technologique.

La progression des achats de livres (+ 7 % par tête et par an) semble démentir la crainte formulée, il y a quelques années, d'une concurrence de la télévision : il est inexact de dire qu'elle soit un frein à la lecture ; il se pourrait même qu'elle fut une incitation. Il est vrai que la grande diffusion d'éditions bon marché a transformé le marché du livre, et le nombre d'exemplaires vendus annuellement est ainsi passé de 14,5 à 22,4 millions. La part des nouveautés aurait tendance à diminuer en faveur des réimpressions. L'allongement de la scolarité, l'augmentation du nombre d'habitants joue vraisemblablement à cet égard un rôle important.

La lecture des journaux et périodiques n'a que faiblement augmenté, elle semble cependant s'accélérer un peu depuis 1964. Mais en 1967 un individu sur sept achète un journal (ce qui ne veut évidemment pas dire qu'un journal ne soit pas lu par plusieurs personnes).

Il n'est pas surprenant que les fréquentations de cinémas, théâtres et concerts diminuent régulièrement. La substitution de la télévision est sans doute accentuée par la concentration des salles de spectacles dans le centre des villes et parfois leur vétusté.

D'autre part, l'expression théâtrale et musicale est restée assez traditionnelle dans l'ensemble. Faut-il imputer la rareté des innovations au conservatisme d'un public attaché aux formes classiques, ou à l'ésotérisme de l'art contemporain qui limiterait la diffusion des « nouveautés » aux initiés? On est frappé par une évolution assez semblable dans le domaine littéraire ; parmi les nouveautés, ce sont les formes les plus classiques du roman qui ont le plus de succès auprès du public.

Bien qu'exclues de la « consommation des ménages » dans les séries de Comptabilité Nationale, les dépenses de loterie et de P.M.U. constituent une des grandes distractions des adultes. Le tableau ci-après donne l'évolution des enjeux et met en évidence, à côté d'un relatif déclin de la Loterie Nationale, le quadruplement en francs constants des sommes jouées au P.M.U.

	1959	1962	1965	1968
— Loterie Nationale .....	253	295	284	270
— P.M.U. ....	215	439	855	1 120

(en millions de Francs courants)

Ce qui correspond en volume à une variation de :

— Loterie Nationale .....	100,0	105,2	91,2	81,1
— P.M.U. ....	100,0	184,3	323,3	396,1

Les dépenses des ménages pour les jeux et jouets de leurs enfants ont presque triplé en volume, les prix n'ayant augmenté que de 17,8 %. Cette croissance spectaculaire est liée à l'urbanisation et à l'exiguïté de la plupart des logements : la population enfantine des villes doit être occupée puisqu'elle a perdu la possibilité de se dépenser librement. D'autre part,

(1) Analogue à la saturation en appareils de radio jusqu'à l'apparition des transistors.

les « étalages » et la multiplication des points de vente, la commercialisation des fêtes traditionnelles concourent à accroître les effets d'une offre de plus en plus diversifiée. Le développement des jeux éducatifs traduit aussi un souci d'initiation à des techniques, amorcée à l'école maternelle qui était fréquentée par 50 % des enfants de 3 ans et 79 % des enfants de 4 ans en 1967-1968. Les parents veulent incontestablement aussi faire profiter leurs enfants de l'augmentation de leurs revenus, poussés en cela par l'effet d'ostentation entre voisins. Ils sont parfois amenés cependant à concevoir les jeux des enfants non plus comme une activité stérile mais comme un processus de formation. Les enfants eux-mêmes ont une faculté d'imitation très développée qui les rend particulièrement sensibles à ne pas paraître différents de leurs camarades. Ce qui se traduit par « avoir la même chose ». Les mots de « complexe », « frustration » ont été vulgarisés (en particulier par la presse féminine), leur signification déformée, de sorte que les désirs enfantins sont souvent comblés par crainte de cette nouvelle dénomination de la jalousie ou de l'envie.

Il n'est pas douteux que le rôle des enfants dans l'incitation aux achats ne se limite pas aux jeux et jouets, aux friandises ou aux bandes dessinées de la presse enfantine. Il semble que l'âge et le nombre des enfants aient une influence considérable sur l'équipement familial en biens de loisirs (1).

L'emploi du temps scolaire laisse aux enfants et aux jeunes un temps considérable hors des établissements, la surveillance de ce temps incombe aux parents leur posant souvent des problèmes de vérification de la préparation du « travail à la maison » ou d'occupations extra-scolaires. Il semble que cette charge soit très différemment conçue selon les groupes sociaux, les établissements fréquentés et l'âge des enfants. Cependant, il est clair que beaucoup de parents consacrent une partie appréciable de leur temps disponible à l'éducation de leurs enfants, et que le rythme scolaire influe sur le comportement des loisirs. Le manque complet d'information sur ce sujet exclut toute remarque qui ne soit une hypothèse basée sur des observations personnelles. Le caractère passionnel de tous les débats sur l'éducation et sur les diverses réformes entreprises depuis dix ans incite à penser que ce problème tient une place considérable dans les préoccupations d'une grande partie de la population.

\*  
\* \*

« Ce qui ressort de toutes les informations dont nous disposons dans le domaine des loisirs, c'est que le logement, le foyer est toujours perçu comme un lieu de repos, de détente, de calme. Le rôle du foyer dans les loisirs renvoie donc à la fois à la conception de la famille et aussi à la conception du logement qui par sa structure favorise ou non la retraite, l'isolement ou les relations familiales » (2).

L'hypothèse ci-dessus sur le rôle du logement, foyer privilégié des loisirs quotidiens semble en définitive contestable. Des « informations dont nous disposons dans le domaine des loisirs », il faut sans doute exclure celles qui concernent les 28 % de la population logée dans les conditions de surpeuplement que nous avons décrites, voire les 50 % de la population logée dans des conditions d'inconfort qui, à priori, n'évoquent

---

(1) Les familles nombreuses ont, par exemple, été parmi les premières à acheter la télévision (en 1962, 35 % des familles de 6 personnes et plus étaient équipées, la moyenne étant de 23 %).

(2) Conjectures sur les temps et espaces de loisirs C.G.P.

ni la détente ni le calme. Nous serions tentés d'ajouter à ces pourcentages la plus grande partie des habitants des H.L.M. qui ne peuvent accéder à cette détente idyllique que dans la mesure où leurs voisins sont silencieux.

Au reste, même dans la partie minoritaire de la population jouissant des conditions de logement favorisant la retraite, l'isolement ou les relations familiales, le foyer ne nous paraît pas toujours perçu comme le lieu privilégié du repos et de la détente : les habitudes familiales sont ressenties par les adolescents comme des contraintes, le couple désuni ne recherche pas la solitude, les parents envoient leurs enfants jouer « ailleurs ».

Voir dans l'augmentation des dépenses de biens ménagers de loisirs une valorisation de la vie familiale nous semble faire abstraction des forces centrifuges qui poussent les individus à ne pas rentrer chez eux parce que les conditions y sont intolérables, ou parce qu'ils préfèrent une vie collective en fonction de leurs affinités de goûts et de centres d'intérêts.

Un grand nombre d'activités enfin ne donnent pas lieu à des échanges monétaires, mais leur impact sur le mode de vie n'est pas négligeable. Nous citerons à titre d'exemple de relations sociales : les réunions familiales ou entre amis, l'appartenance à des groupes religieux ou politiques, la participation aux diverses associations de parents d'élèves, etc...

Peut-on, d'autre part, négliger la partie de pétanque ou de baby-foot, la belote ou le poker, les foires et les bals, si caractéristiques des loisirs de nos villes et de nos villages. Les danses et les chansons, les feux d'artifices, les illuminations, les fontaines, les promenades, les terrasses des cafés font partie des distractions collectives que les dépenses des ménages ne reflètent que très imparfaitement.

Plus généralement, l'environnement n'est-il pas un des éléments essentiels du comportement quand il s'agit des loisirs ? L'attrait des promenades dans les parcs publics n'est-il pas fonction de la beauté de leurs fleurs, de leurs arbres, de leurs pelouses ; celui des terrasses de café fonction de la gaieté du spectacle de la rue ?

L'extrême diversité des occupations extra-professionnelles ou extra-scolaires, exercées soit dans les foyers soit à l'extérieur du domicile, la gratuité d'un grand nombre d'entre-elles, et le manque d'informations à ce sujet nous paraissent donc interdire toute interprétation qui ne soit hypothèse.

## **Loisirs de week-end et de congés**

Quelques données permettent d'avoir une idée de l'ampleur du phénomène :

- résidences secondaires en 1962 : 850 000, en 1968 : 1 225 000,
- parc de voitures en 1959 : 4,4 millions, en 1968 : 9,6 millions,
- bateaux de plaisance en 1965 : 87 000, en 1968 : 205 000,
- caravanes en 1964 : 85 000, en 1968 : 246 000.

Il est clair qu'une partie importante de l'accroissement des revenus est consacrée à l'acquisition de biens dont les ménages ne peuvent profiter qu'au cours de loisirs d'une certaine durée.

L'accroissement des « parcs » nous semble plus significatif que celui des dépenses pour saisir l'évolution des comportements des ménages à l'égard de leurs congés de fin de semaine ou de vacances.

Une des caractéristiques essentielles de l'évolution est la diffusion généralisée de l'automobile : en 1959 29 % des ménages possédaient une automobile, en 1968 : 55 %. Le kilométrage parcouru par une automobile par an a peu varié (1) (10 150 km en 1965).

Les enquêtes montrent que de nombreuses migrations sont causées par le « besoin de faire rouler » ou d'être en automobile. La conduite de l'automobile est alors un but en soi, elle n'est plus motivée par le besoin de transfert vers d'autres loisirs.

Signe de valeur et de « statut social » la possession de l'automobile a transformé la sortie dominicale devenue depuis quelques années randonnée en voiture. La fréquentation de sites historiques et pittoresques, buts de promenades s'est accrue. L'augmentation du nombre de repas pris au restaurant est en partie liée à ces déplacements qui deviennent de véritables exodes des grandes villes s'il y a trois jours de congés consécutifs. Les encombrements sont devenus le sujet de préoccupation majeur des automobilistes et déterminent presque à eux seuls l'éclosion d'une conscience du temps (2) comme élément de choix dans le cadre de la théorie de la décision sur l'itinéraire ou l'horaire. Faut-il compter l'automobile parmi les facteurs de « l'émancipation » des femmes? Le manque de données statistiques ne permet pas de l'affirmer. Cependant, il semble peu douteux que le nombre de « femmes au volant » ait augmenté plus rapidement que celui des hommes, et que la conduite de la voiture ne soit plus un rôle presque exclusivement masculin comme c'était le cas pendant les années 50. Le rôle de l'automobile dans le processus sociologique de la promotion de la femme n'est sans doute pas négligeable, puisqu'elle lui accorde une autonomie de mouvements indépendante des forces physiques (tout en la privant de certains privilèges de priorité...). Il serait très arbitraire d'attribuer cette évolution au développement des déplacements de loisirs, elle contribue sans doute à en augmenter la fréquence.

### **Tente, caravane, résidence secondaire**

Le développement des acquisitions d'un second gîte accompagne le « besoin » de sorties. Les achats de tentes ont quintuplé et ceux des caravanes triplé en dix ans, tandis que les locations de terrains de camping sont environ multipliés par quatre. L'accroissement du nomadisme en a imposé la réglementation et l'aménagement, transformant souvent le paysage aux abords des sites de villégiature, et urbanisant ce mode d'hébergement. La possession d'une tente ou d'une caravane implique, évidemment, celle de tout un matériel spécifique de couchage, de cuisine et d'hygiène.

L'accroissement du nombre de résidences secondaires est plus compliqué à analyser : si une part d'entre elles, environ 30 000 par an, ont été construites par leurs propriétaires, la plupart sont d'anciens logements ruraux transformés et aménagés.

On estime qu'en 1967 plus de 7 % des ménages possédaient au moins une résidence secondaire et plus de 18 % pouvaient en disposer d'une à tout moment.

Il est clair que la localisation — mer, montagne, campagne — et l'éloignement de la résidence principale conditionnent la fréquence des

---

(1) Réf. 23.

(2) Conjectures sur les temps et espaces de loisirs C.G.P.

séjours dans la résidence secondaire et par conséquent l'emploi du temps des congés ou des week-ends. D'autre part, il semble que l'acquisition d'une résidence secondaire corresponde à un désir de « propriété terrienne », d'enracinement, à un besoin de nature (1). Son aménagement et son entretien sont souvent l'objet et le but des activités familiales et d'un retour aux tâches manuelles et artisanales.

La possession d'une résidence secondaire est très liée au revenu mais son besoin est ressenti d'une façon très différente selon le lieu d'habitat principal — notamment la taille de la ville — (2 Parisiens sur 5 disposent d'une résidence secondaire).

Notons que 66 % des résidences secondaires sont situées à la campagne, 10 % à la montagne, 18 % au bord de la mer et 6 % en ville. Cette répartition ne correspond pas aux préférences exprimées quant aux lieux de villégiature, elle s'explique peut-être par un coût relativement moins élevé à la campagne ou par la proximité de la résidence principale ou encore par l'existence d'un patrimoine immobilier rural acquis par héritage.

Les résultats d'une enquête (2) sur les résidences de loisirs dans les communes de montagne montrent que leur nombre a augmenté de 75 % entre 1962 et 1968. Il serait d'environ 90 000 pour les résidences secondaires et de 83 000 pour les résidences principales d'hébergement (3).

La majorité des résidences de loisirs en montagne se trouve dans les Alpes, et ne sont utilisées que pour les séjours de vacances (4 jours et plus) notamment dans les communes avec grande station de sports d'hiver.

La construction de résidences secondaires (maisons individuelles ou immeubles collectifs) dans les sites les plus appréciés suscite de nouveaux problèmes : l'appropriation des lieux en interdit l'accès ; les prix des terrains augmentent puisqu'ils sont rares et recherchés, ce qui tend à accroître les inégalités entre les classes sociales dans le domaine des loisirs. Enfin, l'absence de la protection de la nature contre l'envahissement des constructions, des terrains de camping, des routes, etc... suscite une inquiétude croissante : « la propriété privative des espaces de jeux et d'aventure, des sites culturels et touristiques est incompatible avec l'accès au loisir de milliards d'homme » conclut J. Fourastié.

« Que signifie un progrès qui s'accompagne de laideur, de désordre, d'inconfort, de dégradation de l'environnement aussi bien au dedans des villes qu'au dehors ? En fait, la dégradation de l'environnement est une conséquence de l'évolution et de l'abondance des moyens en énergie et en produits qu'elle donne à l'homme. L'homme se déploie dans un nuage de bruit, de fumée et laisse derrière lui un amas de déchets : papier, emballage plastique, ferraille, cendre.

La sauvegarde des espaces interstitiels qui séparent les unes des autres les unités urbaines, leur conservation à l'état naturel, leur résistance

---

(1) « Cette migration hebdomadaire, manifestation d'auto-défense tout à fait compréhensible de l'organisme humain est devenue pour l'homme moderne la condition même de son équilibre quand le cadre urbain le traumatise et quand l'urbanisme est inhumain. La verdure et l'espace lui sont aussi nécessaires pour vivre que l'air et l'eau (O. Guichard, Revue 2 000 n° 4, Datar).

(2) Réf. 25.

(3) Résidences principales hébergeant pendant l'année des personnes qui viennent y passer des week-ends ou des vacances.

à la prolifération urbaine sont la condition même de réussite d'une politique d'aménagement, d'urbanisation » écrit J. Riboud (1).

### Vacances, bateaux, ski

Le taux de départs en vacances d'été ne progresse que lentement : il était de 37 % en 1961 et 41,6 % en 1968 (2). En 1967 moins de la moitié des enfants âgés de 0 à 13 ans et environ la moitié des adolescents de 13 à 21 ans sont partis en vacances. Sur quelques 4,8 millions (3) de jeunes partis *en été*, près de la moitié ont pris leurs vacances avec leurs parents, un peu moins d'un million avec un petit groupe d'amis (surtout après 17 ans), plus de 700 000 ont été dans des colonies de vacances, villages de vacances ou clubs et 570 000 sont partis seuls. Le lieu de séjour a été la mer pour 44 %, la campagne pour 21 %, la montagne pour 14 % et la ville pour 13 % d'entre-eux. Si globalement les départs en vacances des jeunes se développent, le recours au service collectif que représentent les colonies de vacances semble, en revanche, stagner, signe d'une certaine désaffection pour un produit dont « l'image de marque » s'est appauvrie.

#### Colonies de vacances

	1960	1963	1965	1967
Nombre de :				
Séjours en millions . . . . .	12,26	11,78	10,48	10,54
Enfants en milliers . . . . .	10,15	10,18	9,35	9,56
Journées en millions . . . . .	29,5	30,6	26,9	27,5

23 % des jeunes sont partis aussi à *Noël* ou à *Pâques*. Le taux de départ pour les petites vacances s'accroît avec la taille de la ville habitée : il s'élève à près de 50 % des jeunes habitants de l'agglomération parisienne.

Les inégalités entre classes socio-professionnelles sont très accusées : 69 % des enfants des agriculteurs et salariés agricoles n'étaient pas partis, c'était le cas de 5 % des enfants des cadres supérieurs, 17 % de ceux des cadres moyens et de 36 % de ceux des ouvriers. Il faut cependant remarquer que seulement 23 % de ceux qui ne sont pas partis évoquent des raisons financières contre 30 % des obligations scolaires ou professionnelles.

Pendant l'été la majorité des vacanciers recherchent l'eau et le soleil, comme le montre le développement de la navigation de plaisance — le parc de bateaux a plus que doublé en cinq ans. Le nombre de journées passées dans les régions côtières ne cesse d'augmenter, il atteint plus de 56 % des journées de vacances passées en France en 1968, contre 52,8 en 1965.

D'autre part les départs aux sports d'hiver s'accroissent rapidement — le nombre de touristes aurait environ triplé depuis 1958. Il atteint 300 000 personnes hébergées dans les hôtels homologués en 1968 dans les 41 stations « classées ». La durée de séjour moyen serait de 9 ou 10 jours. Dans les communes de montagne 28 % des résidences de vacances sont occupées pendant la période des sports d'hiver, ce qui

(1) J. Riboud, *Revue Politique et Parlementaire*, n° 809, 72<sup>e</sup> année.

(2) et (3) réf. 25.



représente une capacité d'hébergement d'environ 43 000 logements. Il y aurait 3,8 vacanciers par ménages et la durée de séjour d'hiver serait d'environ 16 jours. On peut donc évaluer à plus de 1,5 million le nombre de personnes qui ont séjourné dans des résidences de loisirs pendant l'hiver 1968 — 82 % d'entre elles feraient du ski. Si on considère que le quart des résidences secondaires en montagne ont été acquises depuis 1962, pourcentage qui s'élève à 36 % dans les communes comprenant une station de sports d'hiver importante, on mesure le développement considérable de cette activité de loisirs, malgré son prix de revient élevé.

La proportion de séjours de vacances passées à l'étranger augmente peu, elle est voisine de 15 %. L'Espagne et le Portugal sont les pays qui attirent le plus les Français. La part de vacances passée en circuit augmente légèrement passant de 2,5 à 4,1 % des journées de vacances entre 1965 et 1968.

L'accroissement des achats d'appareils de photo et de cinéma (+ 13 % par tête et par an) semble dû, en grande partie, au désir de garder un souvenir des congés et d'en prolonger la jouissance au cours des années. On peut aussi voir dans l'augmentation des achats de cartes postales la conséquence des déplacements de vacances. Reproductions photographiques et cinématographiques se sont transformées par l'introduction de la couleur et l'amélioration des techniques.

Il n'est pas inutile de noter les problèmes que pose la concentration dans le temps et dans l'espace de la migration d'une grande partie de la population. Le coût des locations varie du simple au double dès qu'arrive le mois d'août, les équipements et les services collectifs — voirie, distribution d'eau, téléphone — sont en général insuffisants. Les encombrements de voitures imposent la création de parkings, souvent au détriment de la beauté des sites : les inconvénients de l'urbanisation atteignent les plus petits villages côtiers ou montagnards. « Un coefficient donne l'alarme : ces 15 millions de baigneurs du mois d'août n'ont déjà que 35 cm de côte maritime » (J. Fourastié)

\*  
\* \*

La nature fragmentaire et disparate des informations sur les dépenses, sur l'emploi du temps de non-travail, sur les biens possédés traduit peut-être l'extrême diversité des goûts et des habitudes des individus. Il nous faut souligner les lacunes graves que comporte notre analyse : elles sont dues essentiellement au manque de données sur l'éducation et la formation d'une part et sur la fréquentation des équipements collectifs d'autre part. Le « Tableau » de la consommation, basé en partie sur les statistiques fiscales, retrace avec une marge d'erreur acceptable l'achat de biens et services commercialisés ; la nomenclature est établie dans une optique de production. Le niveau de vie et encore moins le genre de vie d'une population ne peut être étudié que partiellement si on omet sa consommation de services « hors marché », c'est-à-dire d'une partie importante des services assurés par les Pouvoirs Publics. Bien entendu, les ménages financent en très grande partie les investissements et le fonctionnement des services publics par les impôts directs d'une part et les taxes incorporées au prix des produits qu'ils achètent d'autre part, aucun citoyen ne profite donc à titre vraiment gratuit des services mis à sa disposition par les administrations. L'évaluation de cette consommation

pose des problèmes conceptuels qui font actuellement l'objet d'études dont les premiers résultats seront exposés dans le prochain numéro de *Consommation*. Nous nous bornerons donc dans le cadre de cet article à indiquer de façon qualitative quelques services dont les ménages sont les utilisateurs principaux.

Au premier rang de ceux-ci, il faut citer l'Éducation Nationale (1) : l'évolution des dépenses de l'État est bien connue : en 1959 celles-ci représentaient 11 % du budget général et en 1968 16,5 % mais la fonction Éducation et Culture n'est pas assurée uniquement par l'Éducation Nationale, certains autres grands ministères : Agriculture, Armées, par exemple sont responsables de structures importantes. Les entreprises — souvent par l'intermédiaire des Chambres de Commerce — ont tout un réseau d'enseignement et de formation. Les établissements privés, financés en partie par des subventions de l'État, dispensent un enseignement à environ 16 % de la population scolaire en 1968 (18 % en 1960). Si la fonction « Éducation-Culture » (2) était incluse dans la consommation des ménages, on peut estimer que ce service représenterait environ 6,5 % du total. Cependant cette évaluation ne tiendrait pas compte de ce que l'on pourrait considérer comme une « auto-consommation », c'est-à-dire le temps consacré par la famille à l'éducation des enfants, par exemple. De surcroît, les leçons « particulières » ou les petits cours organisés souvent à l'intérieur des établissements ou les cours par correspondance, ne sont pas comptabilisés puisqu'ils sont considérés comme des transferts entre ménages et ne font l'objet d'aucune estimation sérieuse.

On a tout lieu de penser que les charges directes assumées par les familles pour l'éducation de leurs enfants occupent une place non négligeable dans leur budget, même quand ceux-ci fréquentent des établissements publics. Le manque de données sur l'évolution de ces dépenses empêche toute appréciation sur leur répartition selon les groupes socio-professionnels. L'influence des « services parallèles » a cependant pour résultat d'accroître, en fonction du revenu, les inégalités dues au niveau culturel.

Par ailleurs, l'éducation et la formation ne sont pas un domaine réservé aux enfants et aux jeunes ; l'évolution des techniques impose de plus en plus à une fraction non négligeable de la population active, un renouvellement de leurs connaissances.

L'analyse des dépenses des ménages ne permet pas non plus d'apprécier l'utilisation des équipements publics (parcs, musées, équipements sportifs...) auxquels nous avons fait allusion à plusieurs reprises : la description du niveau de vie s'en trouve appauvrie.

Les lacunes que nous citons ne sont certes pas les seules, elles nous interdisent toute interprétation de l'évolution des choix des ménages dans l'emploi de leur temps « vide après l'accomplissement de leurs devoirs ». Nous pourrions être tentés de voir dans l'augmentation indiscutable des dépenses des particuliers en matière de culture et loisirs une tendance à la privatisation des biens. Telle conclusion pourrait bien n'être qu'une fiction statistique en l'absence de données autres que fragmentaires sur la fréquentation des équipements collectifs. Il est en tout cas manifeste que les services collectifs — quand bien même leur part ne croîtrait

(1) Le budget de l'Éducation Nationale représentait 2,3 % du produit national brut en 1959, 3 % en 1964 et 3,6 % en 1968.

(2) Le service « Éducation » offre une analogie frappante avec celui de la Santé (divisée en secteur public et secteur privé en partie conventionnée) depuis longtemps incorporé au compte des ménages.

pas comme moyen de satisfaction des besoins de la population — sont pour la culture et l'éducation, les loisirs et distractions comme pour les transports et la santé, la condition nécessaire et le complément indispensable d'une part croissante des consommations individuelles achetées en « économie de marché ». Ni l'auto, ni la télévision, biens individuels par excellence, ne sont utilisables sans un dense réseau d'équipements collectifs et de biens publics.

## CONCLUSION

L'objet de notre étude était de décrire l'évolution de la consommation des ménages entre 1959 et 1968 en analysant les séries chronologiques qui retracent les dépenses année après année, poste par poste. Mais en cherchant à trouver les facteurs explicatifs des changements qui se sont produits, nous avons été amenés très souvent à nous référer aux résultats d'enquêtes spécialisées, ou à constater les lacunes de nos informations. Il nous semble qu'il y a deux causes principales à la nature disparate des données que nous avons utilisées.

La première tient au cadre de la comptabilité nationale, « conçue pour décrire, à un niveau global, ou semi-global, une économie industrielle marchande ». Les schémas donnent une idée assez précise des utilisations de biens et de services échangés sur le marché, mais dans une économie où les équipements collectifs et les services publics prennent une importance croissante, leur influence n'est pas étudiée. Par ailleurs, les séries de dépenses ne retracent que les *flux* — autrement dit les *stocks* détenus par les ménages et qui forment leur patrimoine quand il s'agit de propriétés mobilières ou immobilières — ne sont pas comptabilisés (1).

Il n'est pas douteux que cette définition du concept de la consommation appauvrit singulièrement l'image que nous tentions de dégager.

En second lieu, en cherchant à interpréter les changements intervenus dans la répartition des dépenses des ménages, nous avons été conduit à nous interroger sur l'évolution du mode de vie. Les transformations dues à l'urbanisation, au progrès technologique, à l'introduction de produits nouveaux nous ont paru avoir un retentissement considérable sur les comportements : c'est ainsi que notre étude a glissé de l'analyse de la consommation des ménages à un essai de synthèse de l'information sur leur niveau de vie. Nous ne nous dissimulons pas qu'il serait temps d'essayer d'interpréter les données à notre disposition et de dégager la signification de l'évolution que nous avons constatée : pour ce faire, il faudrait d'abord la comprendre, or comprendre consiste à appréhender *tous* les phénomènes et leurs actions les uns sur les autres : l'élévation du pouvoir d'achat des individus n'explique que partiellement leur choix. Les comportements dépendent des conditions de l'offre : la production détermine l'objet des choix, la distribution les canalise ; de l'une et de l'autre dépendent les prix auxquels sont offerts les biens et services. Le prix est lui-même déterminé en fonction des coûts et de la demande dans une économie concurrentielle : or, d'une part l'économie « de marché » est loin d'être parfaitement concurrentielle, d'autre part une fraction importante des biens et services sont produits dans un secteur où le jeu classique de l'offre et de la demande n'a aucune

---

(1) Les premiers résultats des études sur ces deux sujets menées au C.R.E.D.O.C. et au C.R.E.P. seront publiés dans le prochain numéro de Consommation.

influence puisqu'ils sont « hors marché ». Il n'en demeure pas moins vrai que l'évolution des prix relatifs — quel que soit le mode de leur détermination — induit des substitutions de la demande entre biens et services plus ou moins chers. Le développement des services collectifs nous obligeait donc à dégager une nouvelle approche de la consommation et du consommateur se déterminant dans une économie mixte où biens individuels et biens collectifs sont, soit complémentaires, soit substituables.

Éliminer, parce qu'on les connaît mal les éléments qui expriment les choix d'une collectivité — dans ses trois fonctions de production, de distribution et de consommation — revient à déformer le phénomène qu'on s'est donné pour tâche d'étudier. Interpréter les tendances de l'évolution comme des choix d'une société revient à minimiser les contraintes sous lesquelles s'opèrent les orientations. L'ambiguïté du vocabulaire que nous employons traduit notre embarras : le terme niveau de vie comporte des éléments antinomiques — niveau évoque un concept statique et vie un concept dynamique — nous nous servons du mot « influence » parce que nous ne savons souvent pas départager quelles sont les causes ou les conséquences des modifications. Le processus des transformations nous échappe : nous décrivons une évolution par une juxtaposition d'états successifs, mais nous ne pouvons expliquer complètement ni pourquoi ni comment le passage d'un état à l'état suivant s'opère. Les modifications des structures de la consommation des ménages sont des signes : établir les rapports entre ces signes est l'objet des recherches poursuivies au CREDOC.

## SOURCES STATISTIQUES

1. Rapport sur les comptes de la Nation, 1965.
2. — — — — — 1968.
3. Collections INSEE. *Démographie et emploi*, D. 1, juin 1969.
4. — — — — — *Économie et Statistique*, n° 2, juin 1969.
5. *Annuaire Statistique de la France*, 1956 (p. 5 et suivantes).
6. *Bulletin mensuel de statistique de l'INSEE*.  
n° 6, juin 1963, p. 62.  
n° 5, mai 1969, p. 73.
7. *Informations statistiques du Ministère de l'Éducation Nationale*, n° 26, janvier/février 1961, p. 7.
8. *Statistiques des enseignements*, Ministère de l'Éducation Nationale, n° 4/1 (1967-1968), p. 21, juillet 1966.
9. *Études et Conjoncture*, n° 7, juillet 1968, p. 14 et suivantes.
10. Collections de l'INSEE, C. 7, *Résultats d'ensemble des comptes*, Séries 1959-1966, p. 198 et 200.
11. *Études et Conjoncture*, n° 7, juillet 1968, p. 55.
12. *Études et Conjoncture*, novembre 1966.
13. *Revue Fiduciaire*, février 1969.
14. *Économie et Statistiques*, n° 3, juillet/août 1969.
15. *Études et Conjoncture*, n° 9, septembre 1968.
16. *Économie et Statistiques*, n° 7, décembre 1969, p. 7.
17. Ministère de l'équipement et du logement, *Bulletin Statistiques de la Construction*, n° 2, février 1970, p. 50.
18. *Économie et Statistiques*, n° 5, octobre 1969, p. 54.
19. Ministère de l'Équipement et du Logement, *Bulletin Statistiques de la Construction*, n° 10, octobre 1969, p. 68.
20. *Études et Conjoncture*, Supplément n° 6, 1967, p. 8 ; n° 4, 1969, p. 9.
21. Ministère du Développement industriel et scientifique, *Statistiques de l'Industrie Gazière*, Année 1968, p. 25.
22. *Production et distribution de l'énergie électrique en France*, 1959-1968.
23. *Économie et Statistique*, n° 1, mai 1969, p. 20.
24. Commissariat Général au Tourisme, *Bulletin statistique*, n° 12, décembre 1969 ; n° 5/6, décembre 1969.
25. *Économie et Statistiques*, n° 2, juin 1969.